LANGAGES

JUIN 2001 142

revue trimestrielle

# Les discours intérieurs au lexique

par

Amr Helmy Ibrahim

et

J.-C. Anscombre, M. Carel, O. Ducrot,
M.M. García Negroni, H. M. Moura

LAROUSSE

# Langages, 35e année, n°142, 2001. Les discours intérieurs au lexique.

**<< Volver a la lista de números**

**Dans la langue, par la langue mais tout entière** [artículo] **3 - 9**
Amr Helmy Ibrahim

**Argumentation interne et argumentation externe au lexique : des propriétés différentes** [artículo] **10 - 21**
Marion Carel

**Critères argumentatifs et analyse lexicale** [artículo] **22 - 40**
Oswald Ducrot

**Les connecteurs espagnols *encima / además* : argumentation transgressive et argumentation normative** [artículo] **41 - 56**
Maria Marta Garcia Negroni

**Le rôle du lexique dans la théorie des stéréotypes** [artículo] **57 - 76**
Jean-Claude Anscombre

**Dénotation et argumentation dans le discours** [artículo] **77 - 91**
Heronides M. Moura

**Argumentation interne et enchaînements dans les matrices définitoires** [artículo] **92 - 126**
Amr Helmy Ibrahim

**Abstracts** [resúmenes] **127 - 128**

Persee

M. Amr Helmy Ibrahim

# Dans la langue, par la langue mais tout entière

In: Langages, 35e année, n°142, 2001. pp. 3-9.

Citer ce document / Cite this document :

Ibrahim Amr Helmy. Dans la langue, par la langue mais tout entière. In: Langages, 35e année, n°142, 2001. pp. 3-9.

doi : 10.3406/lgge.2001.879

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458-726X_2001_num_35_142_879

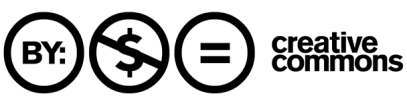

*Amr Helmy* IBRAHIM
*Cellule de Recherche Fondamentale en Linguistique Française et Comparée (CRFLFC)*
*Université de Franche-Comté (Besançon)*

# DANS LA LANGUE, PAR LA LANGUE MAIS TOUT ENTIÈRE

Un premier dénominateur commun à toutes les contributions de ce numéro : c'est dans la langue, sa morphologie, sa syntaxe, ses entrées lexicales, la sémantique de ses diverses configurations, sa grammaire, au sens large d'une régulation, d'une organisation, ou mieux encore, d'une écologie de ses constituants matériellement identifiables par des procédures reproductibles même quand ces constituants ne sont pas immédiatement observables, qu'il faut chercher l'explication des interprétations que les humains donnent à l'usage qu'ils font d'une langue. Dans la langue et pas ailleurs.

Un deuxième dénominateur commun, c'est que pour chercher quelque chose dans une langue, il n'y a qu'un seul outil : cette langue elle-même. Ce qui signifie, à bon entendeur salut, que, pour cette tâche précise, tous les autres outils sont mauvais.

Un troisième dénominateur commun est qu'à condition de satisfaire aux deux conditions précédentes et à des critères plus généraux de reproductibilité dont même les plus endurcis des littéraires découvrent les vertus – il leur arrive eux aussi de se préoccuper d'être entendus – l'heure est à l'intégration des composantes et des domaines. Jeunes ou moins jeunes, les contributeurs, qu'ils présentent une théorie, traitent d'un exemple ou réfléchissent sur un connecteur, n'en sont plus à explorer un aspect de la langue dans une discipline linguistique particulière. Ils ont conscience de s'attaquer à un processus non sécable : la construction du sens.

En effet, rares sont ceux qui, aujourd'hui, développent encore, comme ils l'auraient fait il y a quarante ou même trente ans, une argumentation consistante en faveur de l'*autonomie de la syntaxe* voire en faveur de la possibilité de séparer, dans une analyse linguistique cohérente de quelque patronage théorique que ce soit, un *composant syntaxique*, d'un *composant sémantique* d'un *composant lexical*. Il n'en reste pas moins que, malgré les déclarations de principe répétées sur la nécessité d'intégrer les trois dimensions à toute analyse pertinente des énoncés, les recherches authentiquement intégratives restent rares. D'où l'originalité de la démarche des auteurs de ce numéro.



Persée creative commons

Si la démarche intégrative reste, dans les faits, difficile, c'est, pensons-nous, en raison des méthodes qui, pour l'essentiel, ont été élaborées à une époque où il était impératif de distinguer clairement les niveaux d'analyse et notamment de savoir en observant un phénomène problématique si l'explication se trouvait dans la nature de la construction syntaxique, dans l'origine lexicale ou dans l'interprétation sémantique de l'expression ou de l'énoncé voire du texte où elle apparaissait. Mais il n'y a pas que le poids de l'histoire. Les tendances dominantes parmi les méthodes de la recherche actuelle ont leur part, souvent lourde, de responsabilité dans la difficulté de parvenir à une approche intégrative qui replacerait la linguistique à la seule place qui corresponde à l'importance de la langue dans la définition et la compréhension de l'espèce humaine : la première, toutes sciences et disciplines confondues.

D'une part une certaine confusion entre les exigences d'une analyse automatique qu'il serait d'ailleurs plus raisonnable d'appeler *automatisée* des langues et celles d'une analyse cohérente et modélisable de la grammaire de ces langues. Confusion qui a conduit à ne reconnaître comme traces morphosyntaxiques pertinentes dans une langue que ce que l'informatique, l'intelligence artificielle ou la logique formelle, trois pratiques sans aucun rapport avec les langues, savaient reconnaître. D'autre part, une confusion certaine entre les spéculations dites *cognitives* sur ce que nous comprenons, croyons ou voulons bien comprendre et que nous avons habillé pour la circonstance de l'habit tout neuf du roi que personne n'osait contredire du célèbre conte d'Andersen, et le travail, il est vrai plus ingrat, parce que plus directement exposé à vérification, des sémanticiens. Et ce ne sont pas les réseaux de neurones, confondant la réalité de leur simulation informatique avec la réalité, dont le détail est quasiment inconnu à ce jour, des échanges cérébraux, qui sont susceptibles de réconcilier ces deux approches de toute façon méthodologiquement incompatibles. Ceci dit, les modes et les contraintes du marché ont du bon. Elles génèrent quelques idées et accélèrent l'exploration, de toute façon indispensable, du continent de notre ignorance.

Un progrès considérable dans le sens de l'intégration a été réalisé partout où lexique et syntaxe ont été en quelque sorte unifiés comme ce fut le cas pour certains courants, orthodoxes ou dissidents, de la *grammaire* ou de la *sémantique générative* aux États-Unis ou pour la mouvance du *lexique-grammaire* en France, mais l'intégration du lexique à la syntaxe ne s'est pas étendue à la sémantique. Parallèlement, la plupart des sémanticiens se sont longtemps refusés à l'idée que leurs analyses sémantiques ne soient valides qu'à condition qu'elles aient un écho dans un ensemble parallèle et parallèlement cohérent de traces et de propriétés syntaxiques. Dans l'ensemble, les liens grandissants entre la sémantique et le lexique n'ont pas modifié radicalement cette attitude. Autrement dit, les syntacticiens comme les sémanticiens ont fait une place de plus en plus grande au lexique dans leurs descriptions comme dans leur théorisation, allant parfois jusqu'à user du même vocabulaire, mais sans se rapprocher vraiment. Comme s'il y avait, par delà la volonté commune de comprendre et d'interpréter le fonctionnement des langues, une incompatibilité essentielle dans leurs visées : du côté des syntacticiens l'idée que le sens est le produit d'une configuration

formelle et arbitraire qui a sa logique propre, ses régularités et ses récurrences, du côté des sémanticiens qu'il est celui d'une association plus ou moins complexe, plus ou moins formalisable, entre des éléments motivés, réels, universels, réputés indépendants de l'arbitraire des langues.

On peut toutefois noter une double exception à cette évolution. D'une part du côté des inconditionnels de la trace morpho-syntaxique qui acceptent l'idée que le sens ne soit pas uniquement ni même parfois principalement le résultat des seules configurations morpho-syntaxiques, d'autre part du côté des inconditionnels du privilège voire de la priorité de l'interprétation sémantique dans les descriptions linguistiques qui non seulement acceptent mais exigent que ces interprétations puisent dans la langue et dans elle seule leurs arguments.

Le pari de ce numéro, qui souhaite conforter le mouvement vers une description/théorisation parfaitement intégrée des langues, est qu'il existe un peu partout dans le monde et notamment en France, d'un côté comme de l'autre, des approches quelque peu marginales par rapport au tableau que nous avons brossé et que les impératifs sociaux et institutionnels de la persuasion, au sens de Quintilien, ont rendu un peu schématique, mais qui ont pour elles une maturité descriptive et théorique née de travaux et de confrontations systématiques qui se sont poursuivis pendant plus d'une vingtaine d'années et qui, surtout, nous paraissent, depuis quelques années, très naturellement complémentaires.

Marion Carel et Oswald Ducrot exposent ici quelques dimensions essentielles de leur théorie des *Blocs sémantiques* qui marque une rupture avec la *Théorie de l'Argumentation dans la langue* (ADL) qui s'est développée jusqu'en 1995 : à partir de 1973 avec Jean-Claude Anscombre et Oswald Ducrot (époque des *échelles argumentatives)* et, à partir de 1984, autour d'eux et avec la participation notamment de Sylvie Bruxelles et Pierre-Yves Raccah (époque de la *théorie des topoï).* L'ADL, s'inspirant de l'idée, exprimée vers 1970 par Irena Bellert[1], que le sens d'un énoncé, c'est l'ensemble des énoncés que l'on peut inférer de lui, a, à travers ses différentes variantes et auteurs, toujours soutenu que le sens d'un énoncé est constitué par :

(a) l'ensemble des énoncés qui peuvent être enchaînés à lui à titre de conclusion.

(b) l'ensemble des énoncés qui peuvent être enchaînés à lui dans une argumentation à titre d'arguments, l'argument correspondant à un discours de type *A DONC B*[2].

Marion Carel commence par distinguer deux sortes de *discours élémentaires* associés à un terme : des discours normatifs en *DONC* et des discours transgressifs

1. « In several papers (Bellert 1968, 1970, 1972) I have proposed to identify the semantic interpretation of a sentence with the set of conclusions that can be drawn from that sentence and from a set of implicational rules pertinent to the syntactic and lexical characterization of that sentence » (Bellert 74 : 215). Sa première contribution en ce sens, en 1968, « On a condition of the coherence of texts » parue dans les actes d'un colloque de sémantique à Varsovie, a été reproduite dans la revue *Semiotica* 2, 4 en 1970.

2. Cette synthèse a été exposée par Oswald Ducrot au cours de son séminaire du 21 novembre 1998.

en *POURTANT* en soulignant que les deux participent du *même point de vue sémantique*, constituant ainsi un *bloc sémantique*, mais que cela ne signifie pas pour autant qu'il y ait une *notion absolue* et invariable associée à un terme. En effet, ces deux sortes de discours ou plutôt d'*enchaînements* peuvent être *structurels, internes, préfigurés* par le terme et pour ainsi dire *inscrits* dans sa force prédicative, ce sont alors les *arguments internes* de ce mot, ou *externes* à ce mot, et relever alors de ses *suites argumentatives*. Ainsi, explique-t-elle, l'aspect *mur DONC renoncer à passer* contient-il des enchaînements qui *prolongent* le terme *mur* et relèvent de ce fait de son *argumentation externe*, alors qu'aucun des enchaînements de *raison de communiquer POURTANT séparation*, qui relève de l'*argumentation interne* de *mur*, ne prolonge ce terme.

Marion Carel souligne que l'argumentation externe n'est pas déductible de l'argumentation interne et constitue un point de vue supplémentaire qu'il faut marquer dans la signification du mot. Elle illustre ce point de vue par deux mots, *laxiste* et *indulgent*, auxquels on peut assigner les mêmes argumentations internes mais qui manifestent des comportements différents au regard de la négation et de la sémantique du paradoxe. Une propriété importante est mise ici en valeur : le discours ne peut contrarier que l'argumentation externe.

Toujours dans le cadre de la *Théorie des blocs sémantiques* et après en avoir redéfini les principaux concepts, Oswald Ducrot expose les critères qui l'amènent à faire son choix parmi les différentes solutions de description lexicale possibles. Affirmant d'emblée que *décrire sémantiquement un mot, c'est indiquer les aspects constituant de façon structurelle ses arguments internes et arguments externes*, il en conclut que la tâche prioritaire est de *faire apparaître les enchaînements argumentatifs* que la langue attache à un mot, autrement dit à dégager son *potentiel argumentatif*. Il discute donc les raisons et les conditions de choix des arguments internes d'un mot et des connecteurs qui les relient. Les mots traités sont *intelligent, casse-cou, porte, couteau* et *laver*. Ils le sont dans le cadre de quatre *hypothèses empiriques :*

1/ HN : l'effet de la négation sur les expressions non paradoxales.
2/ HNP : les conditions de négation des paradoxaux.
3/ HG : l'affaiblissement ou le renforcement des expressions, leur gradualité.
4/ HL : le fait que l'argumentation interne d'un mot doive nécessairement être doxale ou paradoxale (hypothèse lexicale).

Enfin, il signale les tâches que la théorie se doit de remplir avant de prétendre à une description complète du lexique, en revenant avec insistance sur la fonction centrale qu'y occupe le paradoxe et la nécessité, par conséquent, d'approfondir les critères d'identification de cette notion.

Maria Marta Garcia Negroni, dont la thèse, unanimement considérée comme exemplaire, avait introduit dans la *Théorie des topoï* la notion nouvelle de *modificateur surréalisant*, choisit de relever ici le défi posé par un problème de sémantique que toutes les traditions linguistiques s'accordent à juger difficile : l'explication du fonctionnement discursif différent de deux connecteurs sémantiquement très proches pour ne pas dire synonymes.

L'opposition des expressions *además* et *encima*, en espagnol, vient d'ailleurs à point nommé. On ne peut en interpréter les conséquences discursives qu'à condition de poser que la première oblige à postuler un enchaînement normatif en *DONC* alors que la seconde oblige à postuler un enchaînement transgressif en *POURTANT*.

L'étude de Maria Marta Garcia Negroni n'est toutefois pas une simple illustration/application. En situant son analyse par rapport à celles d'autres auteurs (notamment Martinez Sanchez 97, Martin Zorraquino & Portolès 99 ou Briz 93) elle permet de situer et d'évaluer les points de convergence et de divergence de ces approches avec celle de la *Théorie des blocs sémantiques*.

Depuis son article de référence sur *même* (1973), responsable à lui seul de la formation de nombre de jeunes linguistes à la plus stimulante des sémantiques, jusqu'au recueil où il se proposait « *d'atteindre plusieurs objectifs. Et au premier chef, de fournir un texte de référence aux linguistes œuvrant dans le cadre théorique de l'argumentation dans la langue* », Jean-Claude Anscombre n'a pas cessé de développer et de défendre l'ADL. Il explique ici pourquoi il a rompu avec cette théorie. Non sans en avoir dégagé au préalable quatre corps d'hypothèses dont il fait la critique dans un style qui rappellera à ceux qui l'ont croisée dans leurs études la délicieuse, mais non moins savante pour autant, querelle des *Provinciales*. Mais il explique surtout, avec un arsenal d'arguments digne de ses premiers articles, ce qui l'a amené à imprimer son cachet à une autre théorie, celle des *stéréotypes dans la langue* (TSL).

Il part de l'idée de Hilary Putnam que *la valeur sémantique d'un terme, sa signification n'est pas une intension* et qu'elle n'est donc pas *un mode de donation de l'extension, c'est-à-dire du référent, parce qu'elle ne fournit généralement pas une description identifiante d'un objet du monde*. Il faut en rendre compte par *une suite finie de composants, dont le stéréotype plus une description de l'extension*, idée modifiée quelque peu par Bernard Fradin qui considère que *la représentation sémantique associée aux noms n'est pas la conjonction d'un nombre fini d'éléments discrets considérés comme des primitifs sémantiques mais d'une suite non-finie de propriétés associées à un nom, éventuellement fausses ou contradictoires* et que cette suite non-finie *qui constitue le stéréotype* n'est pas une suite de traits mais *une suite (ouverte) de phrases de la langue*. Jean-Claude Anscombre avance alors trois hypothèses qui l'amènent à définir le stéréotype d'un terme comme étant une suite ouverte de *phrases* attachées à ce terme, et en définissant la signification. Chaque phrase du stéréotype étant, pour le terme considéré, une *phrase stéréotypique*. Jean-Claude Anscombre distingue ses *phrases*, qui sont en fait des séquences *génériques potentielles* qui fondent les enchaînements, des *phrases* de Bernard Fradin qui sont en réalité des énoncés actualisés, ce qui entraîne des problèmes que l'article discute et qui amènent l'auteur à poser une autre distinction entre un *stéréotype primaire* associé de façon stable à un mot et un *stéréotype secondaire* attaché localement à l'occurrence d'un terme. L'ensemble du dispositif déplace vers les propriétés de la généricité ce qui, dans d'autres approches théoriques, était traité par le biais de la référence, de la définition ou de l'argumentation.

Heronides Moura, plus sélectivement critique vis-à-vis de l'ADL, s'emploie à réhabiliter la fonction du sens lexical dénotatif sans pour autant développer une sémantique vériconditionnelle ou se perdre dans une description référentialiste du monde. La *sémantique dynamique* qu'il présente prend appui sur un *sens conventionnel stable*, une sorte d'*état informationnel suffisamment général et flou pour accomplir sa tâche informative*, à partir duquel on peut interpréter un mot dans un discours. Dans cette sémantique, *le sens d'un énoncé est le changement qu'il provoque dans le contexte, non ses conditions de vérité. Ce changement de l'état informationnel correspond à la valeur spécifique du sens dénotatif.* Le discours a pour fonction de *préciser* le sens des mots *sémantiquement sous-déterminés*. Ce *principe de précision* (Poesio 95) fait qu'au fur et à mesure qu'on avance dans le discours, on élimine les possibilités d'interprétation incompatibles avec les précisions qu'on y a introduites. Les précisions sont donc avant tout, même quand elles aboutissent à donner une information sur le monde, *des informations de discours qui opèrent dans le domaine des interprétations sémantiques et non dans celui des vérités du monde.* Chaque usage d'un mot dans un discours met en valeur un sous-ensemble de précisions et en exclut un autre. Mais Heronides Moura n'admet pas pour autant aussi bien le constructivisme radical qui voudrait que les mots ne prennent de sens qu'en discours que le tout argumentatif prôné par la *Théorie des blocs sémantiques*. Et ceci en raison du rôle joué par le sens dénotatif stable dans les mécanismes mêmes du discours.

Pour le monter, il distingue d'abord deux grandes classes de mots : les *mots polysémiques* comme *famille*, qui *lexicalisent* certaines précisions de leur sens. Le calcul de leur sens relie les précisions déjà présentes dans le code linguistique, sous la forme d'une liste plus ou moins fermée, au contexte d'occurrence du mot. Et les mots *vagues*, comme *rapide*, pour lesquels il existe un nombre quasi infini de précisions possibles. Il constate ensuite, contre les tenants de l'ADL, que ces précisions du sens dénotatif, qui sont autonomes et n'ont pas un caractère extralinguistique, provoquent des changements dans les enchaînements argumentatifs.

Il conclut en déplorant l'absence d'*une théorie qui propose l'intégration du sens argumentatif*, qui rend compte de certains enchaînements dans le discours, *et du sens dénotatif*, qui explique comment, à partir du discours, on arrive à produire des informations sur le monde.

Et c'est bien une *approche intégrative* que propose pour conclure Amr Helmy Ibrahim :

– d'un côté l'idée que *l'analyse lexico-syntaxique* de nombreux termes du lexique, via des séries plus ou moins régulières et hiérarchisées de transformations et de restructurations attachées aux énoncés canoniques ou définitoires où ces termes sont susceptibles d'apparaître, *peut se ramener à une prédication distribuée à noyau nominal et à ses actualisateurs*, c'est-à-dire les supports qui assurent la mise en discours de cette prédication/information plus ou moins morcelée.

– de l'autre l'idée que *l'analyse lexico-sémantique* de nombreux termes du lexique, peut-être tous, via des ensembles de paires entretenant des relations calculables

dans le cadre d'un carré argumentatif reprenant les oppositions réputées basiques du carré d'Aristote, *est justiciable d'une analyse hors discours en termes d'arguments internes gouvernés par deux types d'enchaînements, en DONC et en POURTANT*. L'assignation hors discours de ces arguments internes déterminant, à condition de considérer ces deux connecteurs comme prototypiques, la nature de l'usage effectif, nécessairement orienté, qui est fait de tous les mots dans le discours.

Autrement dit, d'un côté l'analyse postule la nécessité de remonter à une relation d'appropriation constitutive de la prédication, de l'autre d'une relation, également d'appropriation, mais constitutive cette fois de l'interprétation sémantique qui justifie et d'une certaine manière explique qu'il y ait une prédication. D'une part, *comment construit-on ce que l'on dit*, d'autre part, *quelles sont les possibilités signifiantes qui font qu'on dit ce que l'on dit*.

Dans les deux cas, la démarche suppose une reconstitution ou *une reconstruction d'éléments qui ne sont pas toujours immédiatement observables* même si, par ailleurs, ils *doivent toujours être exprimés dans la langue naturelle usuelle qui est analysée*. Elle suppose également que les descripteurs impliqués dans l'analyse de la construction du sens appartiennent à l'état le plus simple et le plus élémentaire de la série des descripteurs possibles et que la combinatoire à l'œuvre n'a recours qu'à des relations élémentaires d'enchaînement.

## Références bibliographiques


ANSCOMBRE, Jean-Claude, 1973, « Même le roi de France est sage », *Communications* 20, Paris : Seuil, 40-82.

– 1995a, *Théorie des topoï*, Paris : Kimé.

– 1995b, « La théorie des topoï : sémantique ou rhétorique ? », *Hermes* 15, 185-198.

BELLERT, Irena, 1974, « On inferences and interpretation of natural language sentences », *Theoretical Linguistics*, vol 1, n° 3, 215-230.

BRUXELLES, Sylvie, DUCROT, Oswald & RACCAH, Pierre-Yves, 1995, « Argumentation and the lexical topical fields », *Journal of Pragmatics* 24, 1/2, juillet, *Argumentation within Language* (Raccah, Pierre Yves éd.), 99-104.

DUCROT, Oswald, 1980, *Les échelles argumentatives*, Paris : Les éditions de Minuit.

FRADIN, Bernard, 1984, « Anaphorisation et stéréotypes nominaux », *Lingua* 64, 325-369.

GARCIA NEGRONI, Maria Marta, 1995, *Réinterprétation et scalarité : les instructions de relecture dans la langue*, Thèse de doctorat, préparée sous la direction d'Oswald Ducrot et soutenue à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales de Paris.

POESIO, Massimo, 1995, « Semantic ambiguity and perceived ambiguity », K. van Deemter & S. Peters (eds), *Semantic ambiguity and underspecification*, Standford : CSLI Publications.

PUTNAM, Hilary, 1975, « The Meaning of *Meaning* », *Philosophical Papers*, vol. 2, Cambridge : Cambridge University Press, 215-271.

RACCAH, Pierre-Yves (éd), 1995, *Argumentation within Language, Journal of Pragmatics* 24 : 1/2, juillet.

Persee

MME Marion Carel

# Argumentation interne et argumentation externe au lexique : des propriétés différentes

In: Langages, 35e année, n°142, 2001. pp. 10-21.

Abstract
According to Anscombre and Ducrot, words can be described by means of argumentative discourses. In fact, there are, I believe, two kinds of relations between words and argumentative discourses. This paper aims at defining them. It aims at distinguishing the relation of indulgent and il est indulgent donc il est aimé from the relation of indulgent and elle avait commis une faute pourtant il ne l'a pas punie.
Key words: Argumentation, Lexicon, Paradox, Grading, Negation, Semantic Block.

Citer ce document / Cite this document :

Carel Marion. Argumentation interne et argumentation externe au lexique : des propriétés différentes. In: Langages, 35e année, n°142, 2001. pp. 10-21.

doi : 10.3406/lgge.2001.880

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458-726X_2001_num_35_142_880

BY: $ = creative commons

*Marion* CAREL
*EHESS*

# ARGUMENTATION INTERNE ET ARGUMENTATION EXTERNE AU LEXIQUE : DES PROPRIÉTÉS DIFFÉRENTES

L'étude argumentative d'un énoncé comme *s'il y a du danger, il prendra des précautions* peut être menée d'au moins deux manières. On peut d'abord étudier les argumentations globales dans lesquelles cet énoncé intervient et ainsi, par exemple, comparer les deux discours :

*Pierre n'aura pas d'accident car s'il y a du danger, il prendra des précautions*
*Pierre aura un accident car s'il y a du danger, il prendra des précautions*

On s'intéresse alors aux prolongements argumentatifs extérieurs à l'énoncé : je dirai qu'on étudie son argumentation externe. (Tout de suite une précision. Les deux discours pris en exemple sont dits extérieurs à l'énoncé conditionnel étudié pour cela seulement que, **matériellement**, ils vont au delà, à l'extérieur, de cet énoncé. Je ne suppose par contre rien quant à leur rapport, leur intériorité ou leur extériorité, vis-à-vis du **sémantisme** de l'énoncé étudié.) Mais on peut aussi s'intéresser à l'argumentation qui se déroule à l'intérieur même de l'énoncé, au lien que l'énoncé établit entre *il y a du danger* et *il prendra des précautions*, et comparer alors *s'il y a du danger, il prendra des précautions* et, par exemple, *même s'il y a du danger, il ne prendra pas de précaution*. On s'intéresse cette fois à ce que j'appelle l'argumentation interne de l'énoncé. Ce que je me propose d'ici développer, c'est l'idée que cette même dichotomie peut être faite à propos du lexique.

Persée creative commons

## 1. Lexicalisation des argumentations externes

Depuis qu'elle s'intéresse au lexique, la théorie de l'argumentation dans la langue (ADL) a soutenu qu'il fallait préfigurer, dès la signification lexicale, le potentiel argumentatif des termes. Ainsi, dans la signification même du mot *prudent*, seraient inscrits des discours comme *Pierre est prudent donc il n'a pas eu d'accident* – soit qu'une liste des conclusions de *X est prudent* soit intégrée à la signification de *prudent*, soit qu'apparaissent les seuls garants de ces divers enchaînements, par exemple sous la forme *plus on est prudent, moins on a d'accidents*. En fait, il est classique de marquer ainsi, dans la signification des mots, qu'ils peuvent être reliés à tel ou tel autre mot dans des textes comportant *donc*. C'est par exemple là la fonction des postulats de signification qui inscrivent, dans la signification de *célibataire*, la possibilité de *il est célibataire donc il n'est pas marié*. Cette idée se retrouve aussi dans la notion d'énoncé générique « analytique » : déclarer analytique l'énoncé générique *les hommes sont des animaux* revient à

préfigurer dans *homme* le discours *Pierre est un homme et donc un animal* – puisque l'on s'accorde généralement à concevoir *les hommes sont des animaux* comme le garant du *donc* de *Pierre est un homme et donc un animal*. Ainsi, l'originalité de l'ADL, telle que je la comprends, n'est pas dans sa volonté de lexicaliser certains emplois de *donc*. Elle est plutôt dans le type des textes comportant *donc* qu'elle va lexicaliser. Car ce ne sont, ni le non-mariage des célibataires, ni l'animalité de l'homme, qui l'ont intéressée[1], mais des énoncés, beaucoup moins certains, comme *les gens prudents n'ont pas d'accident*. Fidèle en cela à l'ADL, j'inscrirai à mon tour *Pierre est prudent donc il n'a pas eu d'accident* dans la signification de *prudent*. J'y inscrirai aussi *Pierre est prudent pourtant il a eu un accident*.

J'admets en effet qu'il existe deux sortes de discours élémentaires. D'une part, les enchaînements comme *Pierre est prudent donc il n'a pas eu d'accident*, ou *si Jean a été très prudent, il n'aura pas eu d'accident*. Certes différents, ces discours réalisent tous un même phénomène. Je les regrouperai dans un même ensemble : je parle de l'aspect prudent DC NEG accident, et qualifie de **normatifs** les discours qui sont éléments de cet aspect. Mais, parallèlement, il existe selon moi toute une autre famille de discours élémentaires, parmi lesquels *Pierre est prudent pourtant il a eu un accident*, ou *Jean aura un accident, même s'il est prudent*. Je note prudent PT accident ce nouvel ensemble et qualifie de **transgressifs** les discours comportant ainsi des conjonctions, non plus consécutives, mais oppositives. Les discours transgressifs, j'insiste sur ce point, sont bien selon moi élémentaires, premiers. En particulier, ils ne sont pas dérivés des discours normatifs. Ils constituent l'autre aspect d'une même règle, reliant ici *prudence* et *accident*, et fixant le sens de ces mots. Je ne crois pas en effet à une notion absolue de Prudence, dont il serait question aussi bien dans *Pierre est prudent donc il n'a pas eu d'accident* que dans *Pierre est prudent donc Marie s'ennuie avec lui*. D'un enchaînement normatif à l'autre, le mot *prudent* change de sens. Or, et c'est là ce qui est pour moi remarquable, la prudence dont il est question dans *Pierre est prudent pourtant il a eu un accident* est celle dont il est question dans *Pierre est prudent donc il n'a pas eu d'accident*. Je qualifie dans cet article de **bloc sémantique**[2] ce même point de vue **sémantique** que le normatif et le transgressif ont sur *prudent*[3]. C'est lui qui apparaît dans la définition de *prudent* et ainsi sont préfigurés dans la signification de ce mot aussi bien le transgressif que le normatif.

---

1. À travers la notion de stéréotype, Anscombre semble par contre redonner un rôle à ce type de vérités dans la description linguistique.

2. Dans un exposé général de la théorie, je dirai « bloc sémantique qualifié ».

3. Depuis 1992, je parlais d'enchaînements, non pas **transgressifs**, mais **exceptifs**. J'ai finalement abandonné le terme « exceptif » pour éviter les interprétations quantitatives de ce terme qui voient surtout dans l'exception un cas minoritaire, voire rare. J'ai préféré le terme « transgressif » pour plutôt retenir de l'exception cette manière qu'elle a de signaler que la règle est enfreinte mais sans être pour autant annulée, c'est-à-dire cette façon qu'elle a de finalement confirmer la règle. Parallèlement, je suis passée de l'emploi du terme **régulier** à celui de **normatif** pour bien marquer que les enchaînements en *donc* ne se confondent pas avec la règle mais à leur tour expriment seulement un aspect de la règle. Aucune de ces trois oppositions pour moi synonymes que sont *régulier* vs *exceptif*, *normatif* vs *exceptif* et enfin maintenant *normatif* vs *transgressif*, aucune de ces oppositions n'a quoi que ce soit à voir avec l'opposition *normatif* vs *exceptif* qu'Anscombre 1999 utilise. Pour plus de détails sur toute cette approche, on pourra voir mon article de 1994.

Cette approche, qui laisse une place au transgressif à côté du normatif, permet de répondre à une objection fréquemment faite aux versions standards de l'ADL (comme celle qui utilisait les notions de topos et de forme topique introduites par Ducrot 1982). L'objection est la suivante. « On comprend bien pourquoi *non marié* est marqué dans la signification même de *célibataire* puisqu'il n'y a pas de célibataire marié – sauf à jouer sur les mots : toute personne qui accepte de dire de Pierre qu'il est célibataire accepte de dire de Pierre qu'il est non marié. Par contre, bien des gens prudents ont des accidents et il est tout à fait possible de dire, de la manière la plus fade qui soit, *ce prudent conducteur a eu un accident*. On ne peut donc pas marquer dans la signification de *prudent* le fait que la personne n'a jamais d'accident ». Je répondrai que l'énoncé *ce prudent conducteur a eu un accident* est paraphrasable par *ce prudent conducteur a quand même eu un accident* ou encore par *ce conducteur est prudent pourtant il a eu un accident*. Ces trois discours s'opposent bien sûr à *les gens prudents n'ont pas d'accident*, et plus généralement à l'aspect normatif prudent DC NEG accident. Mais ce faisant ils ne s'opposent par contre pas à la **signification** du mot *prudent* puisque cette dernière contient, non pas l'aspect normatif prudent DC NEG accident, mais seulement le bloc commun à cet aspect et au transgressif prudent PT accident. Ainsi, le locuteur sans fantaisie de *ce prudent conducteur a eu un accident* ne développe pas son énoncé à l'encontre de la signification des mots qu'il utilise mais au contraire, évoquant l'aspect transgressif du bloc de *prudent*, il exploite l'une des possibilités qu'ouvre la signification des mots constituant son discours.

Toutes les argumentations, qu'elles soient normatives ou transgressives, ne sont cependant pas inscrites dans la signification du prédicat de leur premier segment. L'enchaînement *Pierre est prudent donc il n'a pas eu d'accident*, on vient de le voir, est préfiguré dans *prudent* : je dirai qu'il est **structurel** à *prudent*. Notons que ce même enchaînement est aussi structurel à *ne pas avoir d'accident* : je ne privilégie pas la position d'argument. Par contre, *Pierre est prudent donc Marie s'ennuie avec lui* n'est pas structurel à *prudent*. Plus précisément, on remarquera que l'argumentation *Pierre est prudent donc il n'a pas eu d'accident* prolonge matériellement les termes *prudent* et *ne pas avoir d'accident* : je rends compte de cela en disant que, structurelle à ces termes, elle relève de plus de leurs **argumentations externes** – tout comme le discours *Pierre n'aura pas d'accident car s'il y a du danger, il prendra des précautions* relève de l'argumentation externe de son fragment *s'il y a du danger, il prendra des précautions*. Mais, comme je l'annonçais, le parallèle entre l'étude du lexique et l'étude argumentative des énoncés peut être mené plus loin. Non seulement, on vient de le voir, les mots ont une argumentation externe (ils ont des suites argumentatives) mais les mots ont aussi, comme les énoncés, une argumentation interne. Tout comme *s'il y a du danger, il prendra des précautions*, ils contiennent des argumentations, qui bien sûr n'apparaissent pas explicitement en eux mais que, en quelque sorte, ils résument. C'est ce que je vais maintenant montrer, en m'inspirant d'une étude lexicale de Cadiot et Nemo (je me réfèrerai à Cadiot 1999), celle du terme *mur*.

## 2. Argumentation interne au lexique

La thèse de Cadiot et Nemo est que, si les mots réfèrent à des objets du monde, ce n'est pas parce que leurs significations décrivent ce à quoi ils peuvent référer : c'est parce que leurs significations décrivent les fonctions de leurs référents. C'est ainsi la fonction de cendrier qui fait le cendrier, et Marie, désignant une feuille de salade, peut dire à Pierre « passe-moi le cendrier », pourvu que Pierre et Marie utilisent cette feuille, depuis déjà quelque temps, pour mettre leurs cendres. De même, la signification de *mur* ne contiendrait aucune description physique de cette construction, mais seulement l'énumération de ses fonctions : limiter, séparer, d'une part, et protéger, ou encore défendre, d'autre part. Du coup – c'est une conséquence très importante et très intéressante de cette description – certains énoncés habituellement considérés comme métaphoriques deviennent littéraux. C'est par exemple le cas de *j'ai voulu savoir pour Marie mais Pierre est un mur* puisque c'est au sens propre que Pierre protège un certain secret en s'interposant entre ce secret et les autres[4]. À la suite de Cadiot et Nemo, je soutiendrai que la signification du mot *mur* est apparentée au mot *séparer*[5]. Cependant, telle quelle, leur description me semble rencontrer une difficulté. Je me propose de montrer qu'en inscrivant dans la signification de *mur*, non pas des traits ou des mots isolés, mais des argumentations comportant ces mots, on peut résoudre cette difficulté. Ces argumentations, structurelles à *mur*, ne seront pas des prolongements argumentatifs de *mur* et ne relèveront donc pas de ce que j'ai appelé l'argumentation externe de *mur*. Elles relèveront de ce que j'appellerai l'argumentation interne de *mur*.

### *2.1. Il ne suffit pas qu'il y ait séparation pour qu'il y ait mur*

Je reprendrai l'idée que, par définition, un mur sépare, en essayant de la compléter (autrement que par l'addition de traits supplémentaires). Ma description est la suivante : pour que X soit un mur, il faut non seulement qu'il sépare Y et Z, mais qu'il les sépare **malgré** l'existence d'une raison pour que Y et Z communiquent. Dans ma terminologie, la signification de *mur* évoque les **enchaînements** argumentatifs de raison de communiquer PT séparation.

---

4. Pour d'autres développements de l'idée que la métaphore est un phénomène fortement dépendant de la sémantique sous-jacente, et donc éventuellement illusoire, on pourra voir les travaux de Schulz.

5. Cadiot et Nemo vont, me semble-t-il, un peu plus loin. Car, s'ils refusent d'introduire dans la signification du mot *mur* une description physique des murs, ils semblent par contre accepter d'y introduire des conditions de vérité de *ceci sépare* : c'est cela qui leur permet de maintenir la thèse classique que les mots réfèrent à des objets du monde. Pour ma part, je refuse tout autant le concept de séparation que le concept de mur et c'est pourquoi je dis seulement que la signification de *mur* fait allusion au **mot** *séparer*. Par ailleurs, je ne suis pas convaincue que la fonction de protection soit essentielle aux murs. Ainsi, selon Cadiot, l'expression *mur de haine* constitue un emploi tout à fait banal de *mur*. Or, à moins de se livrer à un psychologisme un peu facile, je ne crois pas que des personnes séparées par un mur de haine se protègent.

Commençons par quelques exemples : *les Alpes séparent l'Italie et la France, le travail sépare Marie et Pierre*, ou encore *la langue sépare les Français et les Allemands*. Je ne crois pas que leurs locuteurs soient **nécessairement** engagés à soutenir *les Alpes sont un mur entre l'Italie et la France, le travail est un mur entre Marie et Pierre*, ou enfin *la langue est un mur entre les Français et les Allemands*. Ces trois derniers énoncés disent plus que les trois premiers. Certes, Cadiot et Nemo pourraient répondre que, selon eux, un mur, non seulement sépare, mais de plus protège. Mais, *cf.* note 5, cette fonction de protection ne me semble pas être inhérente aux murs et le locuteur de *la langue est un mur entre les Français et les Allemands* ne prétend pas que les Français ou les Allemands sont protégés par leur différence de langue. Ce que cet énoncé ajoute à la simple idée de séparation, c'est, me semble-t-il, que les Français et les Allemands avaient pourtant des raisons de se rencontrer – une proximité culturelle, une histoire commune, un même intérêt économique. De même, imaginons que Marie ait disparu. On enquête. Pierre est le dernier à l'avoir vue. Il me semble possible de dire, sans contradiction, *j'ai voulu savoir pour Marie mais Pierre, qui fait toujours le malin, même lorsqu'il sait que c'est dangereux, est un mur*. Son locuteur ne prétend pas que Pierre protège un secret de Marie. Le locuteur affirme seulement que, sans cette obstination enfantine de Pierre, sa démarche à lui aurait abouti. Il évoque des enchaînements comme, par exemple, *j'ai adroitement questionné Pierre et pourtant il n'a rien dit*, ou encore *j'avais le droit de savoir et pourtant Pierre m'en empêche*. De manière générale, je dirai que ces enchaînements, tout comme ceux évoqués par l'exemple précédent (*les Français et les Allemands ont la même culture et pourtant la langue les sépare*), appartiennent à l'aspect raison de communiquer PT séparation. C'est à eux, et non au simple mot *séparer*, que la signification de *mur* est liée. On pourrait m'objecter qu'il n'est en fait pas utile de changer ainsi d'outil descriptif et de remplacer les métaprédicats absolus, utilisés par Cadiot et Nemo, par des enchaînements : il suffirait d'ajouter, dans la signification de *mur*, à côté de sa fonction de séparation, l'idée que les choses séparées ont une raison de communiquer. Mais tel ne me semble pas le cas. Car comment alors expliquer la bizarrerie du texte suivant :

> *Pierre et Marie, vingt ans à eux deux, sont amoureux. Leurs familles les ont emmenés en vacances, l'un en Savoie, l'autre en Bretagne. Ils se sont téléphoné à tout moment. Ainsi, la distance établissait un mur entre eux.*

En effet, d'une part, leur affection est une raison de rencontre et, d'autre part, une grande distance les sépare. Alors, pourquoi ne peut-on pas qualifier de mur cette distance ? Je répondrai que, précisément, parce qu'il est dit que Pierre et Marie se téléphonent, la distance n'est pas vue comme empêchant leur rencontre. Ce n'est pas malgré leur affection que la distance les sépare. C'est matériellement. Il s'agit là de deux formes de séparation différentes, de deux emplois de *séparer* distincts, et le début du texte peut poser l'un (ils sont séparés physiquement, *l'un en Savoie, l'autre en Bretagne*), tout en niant l'autre (ils ne sont pas séparés affectivement *ils se sont téléphoné à tout moment*). Un simple concept descriptif de séparation ne permet pas de faire cette différence.

Ainsi, le mot *mur* ne signale pas seulement une séparation. Il signale une séparation **malgré** une raison de communiquer. Ce qui permet d'ailleurs de le distinguer du mot *fossé*. Le locuteur de *il y a un fossé entre les recherches françaises et japonaises* ne dit pas que ces recherches devraient se rejoindre.

### *2.2. Argumentation interne*

Ainsi, si j'admets, à la suite de Cadiot et Nemo, que la signification de *mur* est reliée à celle de *séparation*, les murs ne me semblent cependant pas avoir une fonction absolue de séparation. Les choses qu'ils séparent, ce sont celles qui sont pourtant proches, ils arrêtent seulement ce qui aurait dû aboutir, ils sont les derniers obstacles. C'est l'aspect raison de communiquer PT séparation qui est inscrit dans la signification de *mur*.

D'autres aspects sont structurels à ce mot, par exemple mur DC renoncer à passer. Ce second aspect est cependant très différent du précédent. D'une part, bien sûr, il est normatif, tandis que raison de communiquer PT séparation est transgressif. Mais ce n'est pas cela qui m'intéresse ici. Ce que je noterai, c'est que l'aspect mur DC renoncer à passer contient des enchaînements qui prolongent le terme *mur* – *il y a un mur entre nous : arrêtons donc nos relations*, ou *Pierre est un mur donc je n'apprendrai rien par lui*. Il appartient à ce que j'ai appelé l'**argumentation externe** de *mur*. Par contre, aucun des enchaînements de raison de communiquer PT séparation ne prolonge le terme *mur*. Ils sont au contraire totalement intérieurs à *mur*. Je dirai qu'ils relèvent de l'**argumentation interne** de *mur*[6].

Je distingue ainsi deux questions. D'abord, celle qui concerne l'inscription, ou non, d'un aspect dans la signification même d'un terme : si l'aspect est effectivement lexicalisé, je dis qu'il est structurel au terme en question. Ensuite celle de la forme de lexicalisation. Un aspect appartient à l'argumentation structurelle externe d'un terme T s'il contient des enchaînements prolongeant T ; il appartient à l'argumentation structurelle interne de T si les enchaînements qu'il contient ne sont pas des prolongements matériels de T. La présence, dans la signification des mots, d'une argumentation externe et d'une argumentation interne est un phénomène général. Ainsi, l'aspect prudent DC NEG accident, on l'avait vu, appartient à l'argumentation structurelle externe de *prudent*. Mais par ailleurs, de par sa signification, ce mot évoque aussi les enchaînements de danger DC précaution (*s'il y a du danger, il prendra des précautions*). Or aucun des enchaînements de ce nouvel aspect ne prolonge *prudent* : l'aspect danger DC précaution appartient à l'argumentation interne de *prudent*. De même encore, indulgent DC apprécié appartient à l'argumentation structurelle externe de *indulgent* (l'indulgence est vue comme une qualité), tandis que faute PT NEG punition (*Marie a commis une faute pourtant Pierre ne l'a pas punie*), structurel aussi à *indulgent*, appartient à son argumentation interne.

---

6. On pourra vérifier que cet aspect vérifie les critères établis par Ducrot pour la description lexicale (voir ici même son article « Critère argumentatifs et analyse lexicale »).

Deux remarques encore. J'ai essayé de montrer, à travers l'étude de *mur*, l'intérêt qu'il peut y avoir à introduire une argumentation structurelle interne. Mais ne pourrait-on pas alors limiter la description lexicale à l'analyse de cette argumentation interne, et ne plus s'intéresser à l'argumentation externe ? Je répondrai négativement. L'argumentation externe d'un terme, la seule que l'ADL standard étudiait, n'est pas déductible de l'argumentation interne. Elle constitue un point de vue supplémentaire, qu'il faut continuer à directement marquer dans la signification du mot. Un exemple. Qu'est-ce qui distingue *laxiste* de *indulgent* ? Du simple point de vue de leur argumentation structurelle interne, ces deux mots sont reliés au même aspect faute PT NEG punition. Cet aspect, en lui-même, ne dit pas que le laxisme est un défaut. C'est dans l'argumentation externe de *laxiste* que cela est marqué, par l'intermédiaire de l'aspect laxiste DC NEG apprécié. Et c'est ainsi par son externe que *laxiste* se distingue de *indulgent* – puisque, on l'a vu, l'externe de *indulgent* contient indulgent DC apprécié. Mais une question persiste. Il faut, je l'ai dit, préfigurer dans la signification de *laxiste*, et l'enchaînement *il est laxiste donc il n'est pas apprécié*, et l'enchaînement *elle avait commis une faute et pourtant il ne l'a pas punie*. Mais pourquoi donner à ces deux enchaînements des statuts différents ? Certes, *laxiste* intervient, matériellement, dans le premier de ces enchaînements, alors qu'il n'intervient pas dans le second. Mais cette opposition est-elle linguistiquement pertinente ? Est-ce que ces deux enchaînements ont des rapports **linguistiques** différents avec *laxiste* ? C'est ce que je me propose de montrer maintenant.

## 3. Argumentation interne et argumentation externe : des propriétés différentes

### *3.1. De la négation*

La première grande différence entre les aspects de l'argumentation interne (AI) d'une expression E et les aspects de son argumentation externe (AE) est qu'ils ne sont pas affectés de la même manière par la négation. Un exemple. La description de *prudent* est, rappelons-le :

- AI(*prudent*) : danger DC précaution,...
- AE(*prudent*) : prudent DC NEG accident, prudent PT accident,...[7]

Quelle est maintenant la description de *imprudent*, et d'abord de son AI ? Imaginons que je commence un discours, *Tu vois, Pierre est imprudent*, puis que je veuille exemplifier cette imprudence. Je n'utiliserais pour ce faire aucun des trois discours suivants :

*L'autre jour, il y avait du danger et du coup il a pris des précautions.*
*L'autre jour, il n'y avait pas de danger et du coup il n'a pas pris de précaution.*

7. Les points de suspension signifient que ces AI et AE de *prudent* contiennent **peut-être** d'autres aspects.

*L'autre jour, il n'y avait pas de danger et pourtant il a pris des précautions.*

Ce que je dirais, c'est par exemple :

*Tu vois, Pierre est imprudent. L'autre jour, c'était dangereux. Eh bien, il n'a quand même pas pris de précaution.*

Ce qui manifeste l'imprudence de Pierre, ce sont des enchaînements de danger PT NEG précaution. C'est cet apect qui appartient à l'AI de *imprudent*. La négation a transformé danger DC précaution en ce que j'appelle l'aspect converse, à savoir ici l'aspect danger PT NEG précaution, obtenu par « inversion » du connecteur et introduction de la négation dans le second segment. De manière générale, deux aspects sont **converses** lorsqu'ils sont respectivement de la forme X CONN Y et X CONN' NEG Y, où CONN désigne DC ou PT et où CONN' désigne l'autre famille de connecteurs. La négation transforme les aspects internes en leurs converses[8] :

**Argumentation interne et négation :** si X CONN Y appartient à l'AI de E, alors son converse, X CONN' NEG Y, appartient à l'AI de non-E

Tel n'est par contre pas la transformation que subissent les aspects externes. Eux suivent en effet des règles généralisant celles que donnait déjà l'ADL standard : le terme *imprudent* argumente à l'inverse du terme *prudent*, et sont ainsi préfigurés dans sa signification *si Pierre est imprudent, il aura des accidents* et *même si Pierre est imprudent, il n'aura pas d'accident*. Ce sont les aspects NEG prudent DC accident et NEG prudent PT NEG accident qui appartiennent à l'AE de *imprudent*. Plus généralement, je dirai que deux aspects sont **réciproques** lorsqu'ils sont respectivement de la forme X CONN Y et NEG X CONN NEG Y :

**Argumentation externe et négation :** si X CONN Y appartient à l'AE de E, alors son réciproque, NEG X CONN NEG Y, appartient à l'AE de non-E[9].

### *3.2. De la conversion*

Une deuxième différence entre l'AE et l'AI d'une expression, différence partiellement liée à la précédente, est la suivante. Soit X CONN Y un aspect associé à une expression E :

- si X CONN Y appartient à l'AE de E, alors son converse, X CONN' NEG Y, appartient à l'AE de E[10] ;

---

8. Pour être tout à fait exacte, cette dernière propriété n'est valable que pour les expressions E que, avec Ducrot, je qualifie de doxales.

9. J'admets une loi, analogue à la loi de double négation de la logique, selon laquelle E et NEG NEG E sont identiques. C'est pourquoi le couple *prudent / imprudent* vérifie bien ce principe « argumentation externe et négation ». En effet, l'AE de *prudent* est prudent DC NEG accident. Le principe prévoit donc que *imprudent* ait pour AE NEG prudent DC NEG(NEG accident), c'est-à-dire, d'après ma convention sur NEG, NEG prudent DC accident. C'est bien le résultat attendu.

10. À nouveau, je simplifie un peu la question. Cette propriété n'est pas une propriété de l'AE de E, en général, mais seulement de ce que j'appelle l'AE **droite**, celle constituée d'enchaînements qui prolongent à droite E (en ce sens, réussir DC content relève de l'AE droite de *réussir*, tandis que travailler DC réussir relève de l'AE gauche de *réussir*).

- si X CONN Y appartient à l'AI de E, alors son converse n'appartient pas à l'AI de E.

L'AE d'un terme est en effet constituée de ce que j'ai appelé ici des blocs sémantiques : l'AE de *prudent* par exemple (*cf.* §1) contient un bloc reliant *prudence* et *accident*, et dont dérivent également l'enchaînement normatif *Pierre est prudent donc il n'aura pas d'accident* et son converse transgressif *Pierre est prudent pourtant il a eu un accident*. En termes techniques, cela signifie bien que l'externe d'un terme est stable par conversion : si elle contient un aspect, elle contient aussi son converse. Tel n'est par contre pas le cas de l'interne. Nous avons en effet vu (§3.1) que le converse de danger DC précaution n'appartient plus à l'interne de *prudent* : il appartient à l'interne de *imprudent*.

### *3.3. Du paradoxe*

Il existe une troisième différence, entre la lexicalisation dans l'AI et la lexicalisation dans l'AE. Elle concerne la possibilité d'associer à un terme des enchaînements opposés à sa signification.

Ainsi, il est possible de dire *c'est un bon hôtel donc je ne te le conseille pas*, ou encore *c'est cher donc Pierre l'achètera*, et cela alors que les AE structurelles de *bon hôtel* et de *cher* contiennent respectivement bon hôtel DC conseillé et cher DC NEG achat. Cette remarque a été souvent faite, et cela, à vrai dire, pour contester la possibilité même d'une AE structurelle. Ducrot et moi-même avons essayé de répondre à cette objection dans nos articles sur ce que nous appelons le paradoxe[11]. L'idée de base est que les enchaînements normatifs ne sont pas des raisonnements. Non qu'il s'agisse de mauvais raisonnements, incomplets ou imprécis. Mais parce qu'il s'agit d'un autre type d'entités, autre par le fait qu'il n'est pas possible d'y distinguer, d'une part un argument, d'autre part une conclusion. Le locuteur de *cet hôtel est bon donc je te le conseille* n'affirme pas la qualité de l'hôtel pour ensuite conclure qu'il le conseille. Il n'effectue qu'une seule assertion, celle d'un conseil-dû-à-la-qualité. Il affirme (sous le mode normatif) ce que j'ai appelé un **bloc** sémantique. Du même coup, les enchaînements normatifs n'ont pas de garant – puisqu'ils ne sont le lieu d'aucun cheminement – et l'aspect bon hôtel DC conseillé ne figure pas une contrainte qu'il y aurait à conseiller un hôtel une fois qu'on l'a décrit comme bon. Il représente plutôt ce que dit l'enchaînement *cet hôtel est bon donc je te le conseille* et, le lexicaliser, c'est seulement conférer à cet enchaînement un statut linguistique particulier. Nous le qualifions de doxal, l'enchaînement *cet hôtel est bon donc je ne te le conseille pas* étant quant à lui qualifié de paradoxal. Ainsi, le paradoxal n'est pas, selon Ducrot et moi-même, impossible. Il est simplement autre – par exemple, son comportement vis-à-vis de la négation est différent de celui de l'enchaînement doxal. De manière générale, la présence de X CONN Y dans l'AE structurelle d'une expression X n'empêche pas le discours d'associer, à cette même expression, X CONN

11. Voir le n° 123 de *Langue Française*, dirigé par Galatanu et Gouvard.

NEG Y. Le paradoxe externe est possible. Par contre, et c'est sur ce dernier point que je voudrais encore distinguer l'AI de l'AE, le paradoxe interne est impossible : la présence de X CONN Y dans l'AI d'un terme empêche le discours d'associer, à cette même expression, X CONN NEG Y.

On pourrait m'objecter la possibilité de discours comme :

*il a eu le courage de s'attaquer à un plus faible que lui*

En effet, ce discours décrit une action, *s'attaquer à un plus faible que soi*, que par ailleurs il déclare courageuse. Or, la description de l'action évoque NEG danger DC fait, alors que, d'un point de vue structurel, c'est danger PT fait qui est interne à *courage*. Une dissonance a donc lieu entre ce qui est déclaré courageux et ce qui serait, par définition, courageux. Certes, poursuivrait l'objecteur, le point de vue que ce discours développe sur le courage est peu défendable et ce discours est sûrement ironique. Mais il reste, même si son locuteur s'en distancie finalement, même si son contenu est ridicule, que ce discours dissonant est possible.

Je répondrai à cette objection que je n'ai pas refusé la possibilité de toute dissonance avec l'AI structurelle d'un terme. Reprenons notre étude. L'expression *s'attaquer à un plus faible que soi* évoque un aspect, NEG danger DC fait, plus faible que l'aspect danger PT fait du courage : *s'attaquer à un plus faible que soi* est seulement le comportement de quelqu'un, disons, de non craintif. Il s'agit là d'une règle graduelle générale. Si deux termes, T1 et T2, ont respectivement pour AI X DC Y et NEG X PT Y, alors on peut dire *T1 et même T2*, tandis que sera impossible **T2 et même T1*. Ainsi, *prudent*, on l'a vu, a pour AI danger DC précaution. L'aspect NEG danger PT précaution appartient à l'AI de *timoré*. Or on peut dire *il est prudent, peut-être même timoré*, tandis qu'est impossible **il est timoré, peut-être même prudent*. De même, on dira *il n'est pas bête, il est même intelligent*, l'inverse étant impossible. Or, *pas bête* et *intelligent* ont respectivement pour AI NEG difficile DC comprend et difficile PT comprend. Les aspects NEG danger DC fait (associé par le discours ironique pris en exemple à *courage*) et danger PT fait (associé par la langue à *courage*) entretiennent cette même relation. Le discours déclare courageux quelque chose qui ne l'est que bien faiblement[12]. D'où l'éventuel effet de distanciation, que l'on retrouverait dans *il a de timoré d'avoir pris des précautions devant le danger* ou dans *il a l'intelligence de bien sûr comprendre ce qui est facile.*

Mais, dans le phénomène de paradoxe qui m'intéresse, l'aspect en jeu n'est pas l'aspect « faible », NEG danger DC fait, de l'exemple précédent, mais l'aspect

12. Cette forme de gradualité, qui met en rapport *prudent* et *timoré*, ou encore *pas bête* et *intelligent*, doit être distinguée de celle dont traite Ducrot ici-même et qui cette fois compare *prudent* et *très prudent*, ou encore *pas prudent* et *imprudent*. La première, dont je viens de m'occuper, se fonde sur une différence d'aspects (changement de connecteur, intervention de NEG). La seconde se situe à l'intérieur d'un même aspect X CONN Y et se fonde sur l'atténuation ou le renforcement des X et Y de cet aspect. Pour d'autres précisions sur les relations que peuvent entretenir les aspects, on pourra voir la thèse de Kida.

danger PT NEG fait. C'est ce dernier qui selon moi n'est pas associable à *courage* et l'exemple que j'étudierai est *il a eu le courage de tout de même renoncer à cette dangereuse escalade.* En effet, pour associer au mot *courage*, à titre d'explicitation, un certain aspect A, on peut utiliser, nous venons de le voir, une structure comme *il a eu le courage de E*, où E exprime l'aspect A. Ainsi, le discours ironique *il a eu le courage de s'attaquer à un plus faible que lui* associait à *courage* l'aspect A=NEG danger DC fait exprimé par E=*s'attaquer à plus faible que lui.* Pour associer à *courage* l'aspect A'=danger PT NEG fait, opposé à l'AI structurelle de *courage* (danger PT fait), il devrait donc suffire de construire l'énoncé, parfaitement possible :

> *Pierre a eu le courage de tout de même renoncer (=ne pas faire) à cette dangereuse escalade*

Cet énoncé, par parallélisme avec le précédent, devrait pouvoir associer à *courage* l'aspect danger PT NEG fait, puisque l'expression E=*tout de même renoncer à faire cette dangereuse escalade* est apte à exprimer cet aspect – c'est par exemple ce qu'elle exprime dans *Marie est casse-cou mais elle a tout de même renoncé à cette dangereuse escalade.* Pierre devrait avoir de courageux d'avoir renoncé malgré le danger. Or, il me semble qu'une telle interprétation est impossible. Pierre a en fait renoncé **à cause** du danger et si l'énoncé attribue tout de même une transgression à Pierre, qui en fait un être courageux, c'est en présupposant qu'il désirait faire l'escalade. Son courage est celui que manifeste désire PT NEG fait, qui n'est pas opposé à l'AI structurelle de *courage*, mais en constitue au contraire un cas particulier. En d'autres termes, notre énoncé est une paraphrase d'une déclaration de l'alpiniste Rebuffat, que Ducrot aime à citer, *c'était trop dangereux : le courage était de renoncer.* Le courage de Rebuffat ne consiste pas à renoncer malgré le danger mais à renoncer malgré son désir et cela à cause du danger excessif. De même en va-t-il pour Pierre. Le discours n'a pas pu associer à *courage* un aspect opposé à son AI structurelle et c'est pourquoi, faute de pouvoir interpréter *courage* par danger PT NEG fait, on a interprété E=*tout de même renoncer à cette dangereuse escalade* par désire PT NEG fait. Le discours, c'est là ce qui m'intéresse, ne peut pas associer X CONN NEG Y à un terme dont l'AI structurelle contient déjà X CONN Y.

Précisons encore, pour finir, que c'est bien une certaine forme de **dissonance** avec l'AI strucutrelle que je déclare impossible, et non simplement la lexicalisation d'enchaînements paradoxaux. Si danger PT NEG fait n'est pas discursivement associable à *courage*, il se trouve être structurellement associé à un autre terme, qui est *matamore.*

## Conclusion

Ainsi, de même que l'étude argumentative de *s'il y a du danger, il prendra des précautions* peut être menée de deux points de vue, soit en s'intéressant aux suites argumentatives de cet énoncé, soit en étudiant l'argumentation qu'il contient, de même l'étude argumentative d'un terme, par exemple *prudent*, peut être menée

de deux points de vue, soit en s'intéressant aux suites argumentatives de ce terme (*Pierre est prudent donc il n'aura pas d'accident*), soit en s'intéressant aux argumentations qu'il contient (*s'il y a du danger, Pierre prendra des précautions*). Reste bien sûr la question des critères qui conduisent à associer telle ou plutôt telle argumentation à un terme donné. C'est là l'objet de l'article de Ducrot, ici même.

## Bibliographie


ANSCOMBRE Jean-Claude, 1999, « Le jeu de la prédication dans certains composés nominaux », *Langue française*, n° 122.

CADIOT Pierre, 1999, « Espace et prépositions », *Revue de Sémantique et Pragmatique*, n° 6.

CADIOT Pierre, NEMO François, 1997, « Pour une sémiogénèse du nom », *Langue française*, n° 113.

CAREL Marion, 1994, « L'argumentation dans le discours : argumenter n'est pas justifier », *Langage et Société*, n° 70, p. 61-81, Paris.

CAREL Marion et DUCROT Oswald, 1999, « Le problème du paradoxe dans une sémantique argumentative », *Langue française* n° 123, p. 6-26.

DUCROT Oswald, 1982, « Note sur l'argumentation et l'acte d'argumenter », *Cahiers de linguistique française*, n° 4.

DUCROT Oswald et CAREL Marion, 1999, « Les propriétés linguistiques du paradoxe : paradoxe et négation », *Langue française* n° 123, p. 27-40.

KIDA Kohei, 1998, *Une sémantique non véritative des énoncés conditionnels. Essai de traitement argumentatif*, thèse de doctorat de l'EHESS.

SCHULZ Patricia, à paraître, « La métaphore *en jeu* », *Revue de Sémantique et Pragmatique* (2001).

Persee

M. Oswald Ducrot

# Critères argumentatifs et analyse lexicale

In: Langages, 35e année, n°142, 2001. pp. 22-40.

Abstract
The meaning of words is studied within the framework of Carel's theory of « blocs sémantiques ». Each word is defined by a set of argumentative discourses, containing DONC {therefore) or POURTANT {however). Thus, neither things, nor ideas, are involved in lexical description, and criteria can be established to choose between the various definitions that each studied word seems to have.
Key words: Argumentation, Lexicon, Paradox, Grading, Negation, Semantic Block

Citer ce document / Cite this document :

Ducrot Oswald. Critères argumentatifs et analyse lexicale. In: Langages, 35e année, n°142, 2001. pp. 22-40.

doi : 10.3406/lgge.2001.881

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458-726X_2001_num_35_142_881

BY: $ = creative commons

*Oswald* DUCROT
*E.H.E.S.S., Paris*

# CRITÈRES ARGUMENTATIFS ET ANALYSE LEXICALE*

## A. Quelques concepts généraux de la théorie des blocs sémantiques

La forme de sémantique argumentative dont il sera question ici est celle développée depuis cinq ans environ par Marion Carel (« Théorie des blocs sémantiques »). Il est apparu récemment que les principes de cette sémantique autorisent des descriptions lexicales. Descriptions qui, comme c'est habituel en lexicologie, se heurtent au fait que la théorie permet souvent, pour un même mot, différentes descriptions. Or je pense que, dans notre cas, la théorie rend aussi possible de définir des critères amenant à choisir parmi ces multiples solutions possibles. Je commencerai par indiquer les principaux concepts théoriques qui seront mis en œuvre dans cette tentative (je reprends ici certains thèmes de Carel-Ducrot 99, §2).

D'abord la notion d'argumentation, qui désigne un enchaînement de deux segments de discours (réalisations de deux phrases grammaticales[1]), reliés par un connecteur ayant soit la valeur *transgressive* (il est alors représenté par un connecteur abstrait POURTANT, lui-même abrégé en PT), soit la valeur *normative* (représentée par DONC, qui s'abrège en DC). Il est essentiel pour ce qui suit de mettre DC et PT sur le même plan, sans supposer que l'un soit dérivé de l'autre. On les considérera comme deux formes (dans l'état actuel de la théorie, les deux seules) que peut prendre la connexion (par abréviation CONN) de deux segments dans un enchaînement argumentatif. On admettra d'autre part que des enchaînements matériellement différents peuvent réaliser la même relation, soit transgressive soit normative. On pose alors qu'ils appartiennent à un même

Persée creative commons

---

* Une première version de ce travail a été traduite en espagnol par M.-M. Garcia Negroni et sera publiée en 2001 dans *Revista iberoamericana de Discurso y Sociedad*, Barcelona.

1. Je maintiens donc, sur ce point, la terminologie habituellement utilisée par Anscombre & Ducrot, et qui appelle *phrase* une entité abstraite, théorique, susceptible de multiples réalisations concrètes. Mais je ne dirai plus que toute réalisation de phrase est un énoncé. Ainsi, aucun des deux segments de l'argumentation *Il fait chaud dehors pourtant je sortirai* n'est un énoncé, car c'est un des postulats de notre théorie que chaque segment d'une argumentation, par exemple le *il fait chaud dehors* précédent, tire son sens de son rapport argumentatif avec l'autre. Il n'a donc pas de sens en lui-même, et ne peut pas être l'objet d'une énonciation.

*aspect* (défini comme ensemble d'enchaînements). Ainsi les enchaînements *Pierre a gagné ; pourtant il a mal joué* et *Jean joue mal en ce moment, cependant il gagnera sûrement* appartiennent l'un et l'autre à l'aspect mal jouer PT gagner. De plus on introduit, à la fois dans la représentation des enchaînements et dans la formulation des aspects, un opérateur négatif NEG. Celui-ci ne correspond pas seulement à la négation syntaxique *ne...pas*, mais à tout ce que Ducrot 95 appelle *modificateurs déréalisants inverseurs*, par exemple le morphème *peu*, et également aux tournures syntaxiques à fonction négativisante comme l'interrogation, les préfixes du type de *Je doute que*, la position de comparant dans des constructions comparatives de supériorité ou d'égalité. Ainsi le même aspect être gai PT NEG-rire, regroupera les enchaînements *Jean est souvent gai, PT il ne rit jamais, Max s'est amusé PT il a peu ri* (ou...*PT Paul a ri autant que lui*, etc.)

J'utiliserai de plus la distinction de M. Carel entre les deux façons dont un aspect peut être évoqué par une entité linguistique. Certains aspects relèvent de *l'argumentation interne* (AI), d'autres de *l'argumentation externe* (AE) de l'entité (distinction élaborée par Carel 95 pour résoudre certains problèmes liés à l'effet sémantique de *trop*, et qu'elle justifie d'un autre point de vue dans son article du présent numéro). Pour parler d'une façon simple, mais imprécise, l'AI constitue une sorte de paraphrase de l'entité : les enchaînements X CONN Y dont elle se compose ne doivent pas contenir cette entité ni à l'intérieur de X ni à l'intérieur de Y : ainsi l'aspect devoir faire DC faire appartient à l'AI de l'adjectif *vertueux*. L'AE de ce même adjectif comprend en revanche des aspects où il figure à titre d'antécédent ou de conséquent, comme vertueux DC estimable. Une caractérisation plus précise poserait que, lorsque l'AE d'une entité contient un aspect X CONN Y, elle contient aussi l'aspect que nous appelons *converse* (c'est la *converse externe* de Carel-Ducrot 99) : X CONN' NEG-Y (où *CONN'* représente PT si *CONN* représente DC, et inversement). Ainsi l'AE de *vertueux* contient également l'aspect vertueux PT NEG-estimable, par exemple des enchaînements comme : *Pierre est vertueux PT je ne l'estime guère*. En revanche l'AI d'une entité ne contient jamais à la fois un aspect et la converse de cet aspect : *vertueux* n'a pas dans son AI devoir faire PT NEG-faire, aspect qui appartient, nous le verrons bientôt, à l'adjectif contraire, *immoral*.

Il est encore nécessaire de rappeler la distinction *structurel* vs *contextuel* (ces termes remplacent, pour essayer d'éviter la confusion avec *interne* et *externe*, les termes *intrinsèque* et *extrinsèque* de Carel-Ducrot 99). Dire qu'un aspect est structurellement attaché à une entité, que ce soit de façon interne ou externe, c'est dire qu'il appartient à la signification linguistique de cette entité, et qu'il apparaît donc, en premier plan ou en arrière-plan, dans tous les emplois que l'on fait d'elle. Les divers exemples que j'ai donnés jusqu'ici relèvent du structurel. Mais une entité peut se voir aussi attacher certains aspects de façon contextuelle. Ainsi un discours *Jean est vertueux, cependant il a quelques amis* attache à *vertueux* l'AE contextuelle vertueux PT aimé, connexion qui ne semble pas associée (pas même sur le mode du sous-jacent) à tous les emplois du mot. Si d'autre part le discours d'un philosophe « utilitariste » définit la vertu comme l'intérêt bien compris, c'est

de façon contextuelle qu'une AI avoir intérêt DC faire, est attribuée au mot *vertu*, au moins pour le temps du discours. On notera que le couple structurel-contextuel, pas plus que le couple AI-AE, ne qualifie les argumentations et les aspects en tant que tels, mais seulement dans leur rapport à des entités linguistiques particulières. Ainsi cet aspect avoir intérêt DC faire, que j'ai dit *contextuel* par rapport au mot *vertueux*, est au contraire *structurel* par rapport au mot *intéressé*. Le caractère structurel d'un aspect ne signifie donc pas qu'il correspond à une croyance sociale incorporée au lexique : nous ne prétendons pas aller au delà d'une description de l'organisation sémantique de la langue.

Enfin les notions précédentes permettent de définir la notion d'*aspect paradoxal*, cruciale pour ce qui suit. Dire qu'un aspect A de type X CONN Y est *paradoxal*, c'est dire que l'entité X ou l'entité Y possèdent dans leur argumentation externe structurelle un aspect *antithétique* à A, par exemple X CONN' Y, X CONN NEG-Y ou NEG-X CONN Y[2]. Ainsi l'aspect devoir faire DC NEG-Faire est paradoxal, parce que l'expression *devoir faire* est attachée, par son AE structurelle, à l'aspect devoir faire DC faire (et aussi à devoir faire PT NEG-faire) : *Il devait le faire, donc il l'a fait* (*...pourtant il ne l'a pas fait*). Nous appelons *mots paradoxaux* ceux dont l'AI contient au moins un aspect paradoxal. Tel serait le cas du mot *cynique*, si on suppose que l'argumentation interne de ce mot comporte, entre autres, l'aspect paradoxal devoir faire DC NEG-faire, c'est-à-dire si on place parmi les propriétés constituant la définition lexicale du cynisme la volonté de ne pas faire les choses pour la seule raison qu'on doit les faire – ce qui le distingue de l'immoralité, qui consiste à ne pas faire malgré le devoir de faire. Des mots comme *masochiste* (souffrance DC satisfaction) ou, en français, *casse-cou* (danger DC plaisir) appartiennent également au lexique paradoxal.

## B. Hypothèses empiriques

À l'aide de nos concepts de base, on peut poser un certain nombre d'hypothèses relatives à l'application de ces concepts au donné empirique. Ces hypothèses, que nous supposerons admises, serviront de critères dans le choix des définitions à donner aux mots du lexique. Pour nous, en effet, décrire sémantiquement un mot, c'est indiquer les aspects constituant, de façon structurelle, ses AI et AE : il s'agit donc de faire apparaître les enchaînements argumentatifs que la langue lui attache, ou encore son potentiel argumentatif (en un sens beaucoup plus large que dans la *Théorie de l'Argumentation dans la Langue* « standard », telle

2. Dans un exposé complet de la théorie des blocs sémantiques, on dirait qu'un aspect antithétique à A est un aspect appartenant au bloc antithétique de celui auquel appartient A. Les 8 aspects constructibles à partir de deux termes X et Y, de NEG, de DC et de PT se répartissent en deux *blocs*, dits *antithétiques*, de 4 aspects chacun. On passe d'un aspect d'un bloc à un aspect de l'autre, soit en changeant le connecteur avec maintien des expressions connectées, soit en maintenant le connecteur et en introduisant un NEG supplémentaire dans une et une seule des deux expressions connectées.

qu'elle a été développée par Anscombre et moi, où il s'agissait uniquement des possibilités de conclusion ouvertes par le mot, c'est-à-dire, dans notre langage actuel, de certaines AE en DC). Les seuls problèmes de décision dont je parlerai concernent les AI à donner à différents mots, même si leur solution exige de prendre en compte l'AE d'autres mots. Notre procédure de décision consistera toujours à se demander si les AI choisies pour un mot sont compatibles avec les hypothèses générales que je vais présenter – ce qui, bien sûr, relativise la validité des décisions, qui est explicitement rapportée à la théorie. Cependant, dans la mesure où les hypothèses en question ont un contenu empirique, la validité des choix, tout en étant interne à la théorie, est fondée sur des observations empiriques, et ne se réduit pas à la simple cohérence conceptuelle.

(1) **HN** (Hypothèse relative à l'effet de la négation sur les expressions non paradoxales). Si une expression E non paradoxale a, dans son AI, un aspect X CONN Y, la négation de E a dans son AI l'aspect converse, c'est-à-dire, je le rappelle, X CONN' NEG-Y. Prenons pour E l'énoncé *Même s'il fait mauvais, Jean ira se promener*, dont l'AI contient l'aspect mauvais temps PT promenade. Nous considérons comme une négation de E l'énoncé qui paraphraserait un *C'est faux* objecté à E, à savoir *S'il fait mauvais Jean n'ira pas se promener*. Or ce dernier énoncé, de type *normatif*, a dans son AI mauvais temps DC NEG-promenade, ce qui est conforme à HN. De même *Les coupables seront punis* (à qui nous attribuons l'AI faute DC punition) a pour négation *Les coupables ne seront pas punis* que nous considérons comme un énoncé *transgressif* dont l'AI comporte un PT (faute PT NEG-punition). Cette même HN s'applique aux mots, en admettant que l'antonyme d'un mot en est une forme de négation, en admettant par exemple que *immoral* est une négation de *vertueux*. Je rappelle que nous avons attribué à l'AI de ce dernier mot l'aspect devoir faire DC faire. Notre hypothèse prévoit alors pour l'AI de *immoral* l'aspect devoir faire PT NEG-faire, ce qui semble empiriquement justifiable.

Dès maintenant on voit que HN peut interdire certaines décisions lexicales. C'est le cas s'il s'agit de décrire dans notre système l'expression *prendre froid*, que nous considérons comme un élément du lexique du fait que *prendre* y est un verbe support. Nous avions pensé d'abord loger dans son AI l'aspect avoir froid DC être malade, aspect qui permet aussi de décrire le nom anglais *cold* au sens de *rhume* – dans *to catch a cold* – (on se rappellera que, pour nous, il est essentiel à l'enchaînement argumentatif d'introduire une interdépendance sémantique entre les expressions enchaînées et, notamment, entre les deux termes reliés par un DC : la maladie dont il est question dans *to catch a cold* et dans *prendre froid* est une maladie produite par le froid). L'hypothèse HN oblige à réviser cette description, car elle imposerait que l'expression négative *ne pas prendre froid* possède l'aspect avoir froid PT NEG-être malade, et implique donc que la personne qui n'a pas pris froid ait eu froid, ce qui n'est pas nettement vérifié par l'emploi de cette expression. Nous sommes donc amenés à remplacer, dans l'AI de *prendre froid*, avoir froid par être exposé au froid. Ce qui est commun à l'expression positive et à sa négation, autrement dit le présupposé qu'elles partagent, c'est

l'exposition au froid. Or l'introduction de ce présupposé peut être justifiée empiriquement : quand on dit de quelqu'un qu'il n'a pas pris froid, on maintient qu'il s'est trouvé dans le froid, et l'on signale que cette situation ne l'a pas rendu malade (sans rien dire sur le fait qu'il a ou n'a pas eu froid).

Autre exemple. Il pourrait sembler intuitivement justifié de placer dans l'AI de *vertueux* l'aspect agir DC être approuvé. On justifierait cette solution en disant que le caractère vertueux d'une action fait que cette action suscite (ou doit susciter) l'approbation. Ce qui interdit une telle description, c'est que HN attribuerait à *immoral* agir PT NEG-être approuvé. Dans la mesure où la transgression signalée par *ceci pourtant cela* signifie que *ceci n'empêche pas cela*, il faudrait, pour justifier une telle description de *immoral*, dire que le caractère immoral d'une action fait que cette action *n'empêche pas* la désapprobation. Or peu de gens admettraient une telle paraphrase.

On nous objectera peut-être que l'idée d'approbation doit être mise en rapport, du simple point de vue lexical, avec l'idée de vertu, soit sous la forme *La vertu vise l'approbation*, soit sous la forme *La vertu mérite l'approbation* : dans les deux cas il faut introduire un DC entre *vertu* et *approbation*. Avons-nous les moyens de rendre compte de cela ? Oui, si on se rappelle que nos descriptions des entités linguistiques font intervenir non seulement l'AI, mais aussi l'AE. Il nous est donc possible de loger dans l'AE de *vertueux* un aspect vertueux DC approuvé ainsi que sa converse vertueux PT désapprouvé. En ce qui concerne maintenant l'AE de *immoral*, nous exploiterons une règle (proche de ce que Anscombre et Ducrot appelaient *loi de négation*) selon laquelle l'AE d'une entité NEG-E est la réciproque, et non pas la converse, de l'AE de E (pour nous la réciproque de X CONN Y est NEG-X CONN NEG-Y ; ainsi nous appelons maintenant *réciproque* ce que Carel-Ducrot 99 appelaient *converse interne*). Si l'on considère *immoral* comme une sorte de négation de *vertueux*, son AE doit comprendre les aspects réciproques de ceux de *vertueux*, et notamment immoral DC désapprouvé et immoral PT approuvé, ce dernier aspect étant sous-jacent par exemple à un énoncé comme *Même lorsque les chefs agissent d'une façon parfaitement immorale, tout le monde les approuve*. (Dire que l'aspect est sous-jacent à l'énoncé, c'est dire qu'il fait partie de l'AI de cet énoncé.)

(2) **HNP** (Hypothèse relative à la négation des paradoxaux). Dans la formulation de HN il a été spécifié qu'elle ne concerne pas les AI des entités paradoxales, sur lesquelles la négation a un effet différent, présenté dans la règle suivante, HNP : les aspects X CONN Y de l'AI sont transformés en X CONN NEG-Y. Ainsi, lorsque l'on nie que quelqu'un soit *cynique* (mot dont l'AI comprend, selon nous, devoir faire DC NEG-faire), on pose que cette personne fait ce qu'elle doit faire, ou, au moins, qu'elle juge bonne cette attitude, ce qui se transcrit en devoir faire DC faire (nous admettons en effet un effacement de la double négation, ce qui fait passer de NEG-NEG-faire à faire). Ainsi, lorsque nous voudrons donner à un mot une certaine AI, et à sa négation une AI tirée de la première par HNP et non pas par HN, il faudra montrer que ce mot est paradoxal,

au sens défini plus haut, et que, d'autre part, il a le comportement des paradoxaux par rapport aux autres hypothèses qui vont être maintenant présentées.

(3) **HG** (Hypothèses concernant la gradualité). Beaucoup d'expressions, et notamment de mots, peuvent être soit affaiblies soit renforcées : l'affaiblissement de *vertueux* donne par exemple *relativement* (*plutôt, assez*) *vertueux* ; son renforcement donne *très* (*tout à fait*) *vertueux*. L'affaiblissement se fait ainsi au moyen de morphèmes que Ducrot 95 appelle *modificateurs déréalisants atténuateurs*, dont le prototype est *un peu*, qui maintiennent l'orientation argumentative des mots sur lesquels ils portent mais en diminuent la force, à bien distinguer des *modificateurs déréalisants inverseurs* (*cf. peu*) qui font passer d'une orientation à l'orientation contraire ; le renforcement est obtenu, lui, par les modificateurs dits *réalisants* qui accentuent l'orientation du mot modifié. Dans cet article de 95, il n'était question que des AE en DONC, les seules, je l'ai dit, que nous connaissions à l'époque. Il nous est possible maintenant de formuler, c'est l'objet de HG, des règles concernant l'effet des modificateurs graduels sur l'AI des expressions, et notamment des mots, modifiées. Nous imposerons à nos décisions lexicales d'attribuer aux mots des AI telles que l'application de HG à ces AI produise d'autres AI qui décrivent correctement les syntagmes obtenus en renforçant ou affaiblissant les mots en question. HG sera subdivisée en deux sous-hypothèses, HGPT, qui concerne les aspects en PT de l'AI, et HGDC, relative aux aspects en DC. (N.B. Dans les deux cas, nos hypothèses sur la gradualité concernent uniquement les mots non paradoxaux : on vérifiera facilement qu'elles ne s'appliquent pas aux paradoxaux comme *cynique, casse-cou, masochiste*.)

(3a) **HGPT**. Pour affaiblir une AI X PT Y, on atténue soit X, soit Y, soit les deux, ce que résume la formule ATT-X PT ATT-Y (j'utilise ATT comme abréviation pour *atténuateur*). Prenons pour exemple l'adjectif *indulgent*, dont l'AI comprend, selon moi, l'aspect faute PT NEG-punition : trouver que quelqu'un a été indulgent, c'est dire que, malgré l'existence d'une faute, il n'a pas, ou a peu puni. Si on désire lui attribuer une indulgence simplement relative, on atténuera l'importance de la faute (sans la nier), et/ou on atténuera la négation de la punition : *bien que l'accusé ait eu une relative (une certaine, quelque) culpabilité, le juge ne l'a pas puni*, ou encore *bien que l'accusé ait été coupable, le juge ne l'a pas lourdement puni* (on se rappelle que, pour moi, NEG ne désigne pas la négation logique, qui n'a pas de degrés, mais l'inversion argumentative, qui peut être plus ou moins forte : dire qu'il n'y a pas eu une punition lourde, c'est ainsi une façon faible d'inverser le potentiel argumentatif évoqué par le mot *punition*).

S'il s'agit maintenant de renforcer l'AI X PT Y sous-jacente à un mot, il suffit de renforcer l'un des termes liés par PT, ou les deux, ce que résume la formule REAL-X PT REAL-Y (j'abrège *modificateur réalisant* en REAL). Pour insister sur l'indulgence du juge, on peut ainsi insister sur la gravité de la faute qui n'a pas été punie, ou insister sur l'absence complète de punition : *malgré une faute très lourde, il n'a pas puni*, ou *malgré l'existence d'une faute, il n'a absolument pas puni*. On peut d'ailleurs combiner les deux stratégies et marquer l'extrême indulgence en disant que le juge, malgré une faute effroyable, n'a infligé absolument aucune

punition. Comme précédemment, je demande à mes lecteurs d'admettre des degrés dans la négation, ce qui suppose, j'en ai peur, que ces lecteurs soient déjà à moitié convertis à la *Théorie de l'Argumentation dans la Langue*, et qu'ils voient la négation comme un retournement argumentatif, non pas comme la transformation d'une proposition en sa contradictoire.

(3b) **HGDC**. En ce qui concerne un aspect en DC, son affaiblissement peut consister soit à renforcer l'antécédent X, soit à atténuer le conséquent Y, soit les deux. D'où la formule REAL-X DC ATT-Y. Ainsi on atténuera la vertu dont quelqu'un fait preuve en insistant sur l'obligation où il est d'agir, et/ou en atténuant l'énergie de son action : *Quand il doit absolument faire quelque chose, il finit généralement par le faire*. Éloge qui satisfait peu, sans doute, la personne concernée, mais qui reste quand même un éloge, éventuellement hypocrite. Faut-il encore rappeler que l'ADL ne s'intéresse pas aux intentions ou aux effets de nos paroles dans la réalité, mais à leur fonction dans le discours ?

Si l'on veut, cette fois, renforcer des mots dont l'AI est en DC, on montre qu'il n'est pas besoin que l'antécédent X soit fort pour qu'il soit suivi du conséquent Y. Ainsi, pour insister sur la vertu de quelqu'un, on signalera qu'il remplit avec détermination ses devoirs, y compris les plus légers : *dès qu'il a la moindre obligation de faire quelque chose, il s'empresse de la faire*. Nous traduisons cet effet en construisant, à partir de X DC Y, l'aspect ATT-X DC REAL-Y. On voit que cette règle renforce notre décision, signalée plus haut, de ne pas placer dans l'AI de *vertueux* l'aspect agir DC être approuvé. L'application de HGDC amènerait en effet à supposer que, pour insister sur la vertu dont quelqu'un a fait preuve, on peut tenir un discours atténuant l'ampleur de son action et renforçant l'approbation dont il bénéficie : la moindre de ses actions suscite une approbation sans réserve. Or un tel discours ne semble guère adéquat pour mettre en relief la moralité d'une personne, même de la part d'un locuteur qui attribue à la vertu la propriété de susciter l'admiration.

(4) **HL** (Hypothèse lexicale). L'argumentation interne d'un mot est soit *doxale*, soit *paradoxale*.
(N.B. *L'hypothèse lexicale* vise à donner à l'AI des mots du lexique, en tant que tels, une propriété qui la distingue de l'AI des expressions construites par les locuteurs, c'est-à-dire de ce qu'on appelle les syntagmes ou encore groupes de mots. La distinction entre le mot (entité choisie par le locuteur à l'intérieur d'un lexique préexistant) et le groupe de mots (entité construite au moment de l'énonciation) pourrait ainsi être récupérée au niveau argumentatif. À vrai dire, nous ne pouvons pas indiquer une propriété que *seuls* possèderaient les mots, je dois me contenter d'une propriété que, selon nous, ils possèdent *tous*, et que possèdent *certains* syntagmes seulement.)

Je rappelle d'abord notre définition de l'aspect paradoxal. Dire que X CONN Y est paradoxal, c'est dire que l'un au moins des deux éléments X et Y comporte dans son argumentation externe structurelle un aspect *antithétique* à X CONN Y, par exemple X CONN'Y, X CONN NEG-Y, ou NEG-X CONN Y. L'hypothèse HL

vaut donc de façon évidente (c'est-à-dire par définition) pour les mots paradoxaux, ceux-ci étant définis par le fait qu'ils contiennent un aspect paradoxal dans leur AI.

Seule est empiriquement significative la partie de HN qui concerne les mots non-paradoxaux. Nous soutenons qu'ils ont tous une AI *doxale*. Nous entendons par là que si leur AI est X CONN Y, alors l'AE structurelle de l'un au moins des segments X et Y est précisément X CONN Y. Notre hypothèse est donc que l'AI d'un mot lexical non paradoxal comporte un aspect qui se contente de reproduire l'AE structurelle de l'un de ses termes. Nous avons attribué à *vertueux* un aspect devoir faire DC faire. Or cet aspect fait aussi partie de l'AE structurelle de *devoir faire* (qui évoque entre autres *Il doit le faire donc il le fait* et *Il doit le faire, pourtant il ne le fait pas*). De même nous avons placé dans l'AI de *indulgent* faute PT NEG-punition. Or cet aspect fait partie de l'AE structurelle de *faute* (*malgré sa faute, il n'a pas été puni*). Notre hypothèse est qu'il en est ainsi pour tous les mots lexicaux s'ils ne sont pas paradoxaux : tous ont dans leur AI un aspect doxal. À coup sûr ce caractère appartient aussi à certains syntagmes. Ainsi l'énoncé *Quand quelque chose doit être fait, Pierre le fait* comporte, dans son AI, l'aspect devoir faire DC faire, qui est aussi, nous l'avons vu, celui du mot *vertueux*, et correspond donc à notre définition du doxal. Mais il y a aussi des syntagmes dont l'AI n'est ni doxale ni paradoxale. Ainsi l'AI de *Pierre aime les pommes de terre* comporte l'aspect manger des pommes de terre DC être content, aspect qui n'est ni doxal ni paradoxal. Par exemple il n'y a aucune raison d'attacher structurellement (= linguistiquement) à son premier élément *manger des pommes de terre* ni la suite *...donc être content*, ni la suite *...pourtant être content*.

On notera que le caractère doxal, que nous trouvons dans certains syntagmes et dans tous les mots non paradoxaux, n'implique pas un caractère tautologique. Ainsi nous considérons comme doxal *Pierre a été puni à cause de sa faute*. Mais il serait tout aussi doxal de dire *malgré sa faute, il n'a pas été puni*, de sorte que le choix d'un de ces énoncés par opposition à l'autre peut servir à communiquer quelque chose. On voit l'importance qu'il y a, pour nous, à mettre PT sur le même plan que DC : grâce à cela le doxal n'est pas condamné à être tautologique. Il est possible de parler d'une façon totalement *convenue*, et cependant de construire, sur ce mode doxal, un discours inattendu.

## C. Quelques exemples de décisions lexicales pour l'AI

Je commence par un problème concernant les expressions mêmes à faire intervenir dans l'AI d'un mot, et qui constituent les X et les Y de notre formule générale. Précisons d'abord que l'AI d'un mot comporte généralement différents aspects, faisant intervenir des X et des Y différents, et nous ne voyons pas pourquoi l'un de ces aspects permettrait de dériver les autres et constituerait ainsi une sorte de valeur fondamentale. Certes nous admettons que le mot possède, à chaque moment de son histoire, une valeur linguistique propre (nous l'avons

appelée *structurelle*) distincte des effets que le contexte peut lui associer, mais cette valeur, construite au cours de l'histoire du mot, se présente comme un paquet d'aspects, qui ne sont pas nécessairement ficelés les uns avec les autres par une sorte de logique interne, mais peuvent être reliés seulement par la forme matérielle du mot. De sorte que les descriptions que nous prenons généralement pour exemples, celles, notamment, signalées dans ce qui précède, n'excluent en rien que d'autres éléments leur soient associés dans la valeur structurelle du mot étudié. Mais cette nécessité de tolérance, que connaissent tous les lexicologues, n'amène pas à intégrer au mot n'importe quelle notion, même traduite en termes discursifs et moulée dans notre format de base : X CONN Y. Les hypothèses présentées dans la section B conduisent à rejeter un certain nombre de possibilités qui pourraient, au premier abord, sembler raisonnables.

Supposons par exemple que l'on veuille décrire le mot *intelligent*. M. Carel et moi considérons comme une caractéristique importante de cet adjectif d'attribuer à la personne qualifiée d'intelligente la possibilité de comprendre des problèmes même s'ils sont difficiles. Ce que nous résumons sous la forme d'un aspect difficile PT comprend, que nous logeons dans l'AI de intelligent. Ce choix se concilie facilement avec les critères donnés plus haut. Il amène à dire que, pour renforcer l'adjectif, on peut insister sur la difficulté des problèmes compris et/ou sur la qualité de la compréhension (*Il est si intelligent qu'il arrive à comprendre parfaitement même les problèmes les plus difficiles*). De plus notre description prévoit que la négation de l'intelligence évoque l'aspect converse difficile DC NEG-comprend, exprimé par des discours comme *Dès qu'un problème est difficile il ne le comprend pas.* (S'il s'agissait de décrire les antonymes forts de *intelligent*, par exemple *bête*, c'est un autre aspect qui interviendrait : on aurait, en transformant l'AI de *inintelligent* selon une règle de *surenchérissement* dont l'application est régulière pour les aspects en DC, l'aspect NEG-difficile PT NEG-comprend, évoqué par le discours *Même si ce n'est pas difficile, il ne comprend pas.*)

Lors d'un séminaire où nous présentions cette analyse, un auditeur, pensant sans doute à telle ou telle personne qu'il considérait comme parangon de l'intelligence, nous objectait que, pour lui, le critère de l'intelligence était plutôt la rapidité de la compréhension (certains mathématiciens doivent avoir, hélas, le même critère, qui condamnerait pourtant, entre autres, Descartes et Grothendick). Il nous proposait donc l'aspect rapide PT comprend, qui correspond assez bien d'ailleurs aux interprétations courantes de la notion pascalienne d'*esprit de finesse*. Reconnaissons d'abord que les hypothèses relatives à la gradualité et à la négation peuvent sans absurdité être appliquées à cette description. Tout ce que l'on peut dire, c'est que la différence entre la négation du mot *intelligent* (*inintelligent*) et son antonyme fort (*bête*), que notre description, on l'a vu, représente assez bien, devient beaucoup moins prévisible si l'on fait intervenir la notion de rapidité : cette distinction serait celle entre rapide DC NEG-comprend (*s'il consacre peu de temps à un problème, il ne le comprend pas*) et Neg-rapide PT NEG-comprend (*même s'il consacre beaucoup de temps à un problème, il ne le comprend pas*).

Mais c'est l'hypothèse lexicale HL qui interdit surtout de retenir la proposition qui nous était faite. Celle-ci demanderait, si *intelligent* est un mot doxal, qu'il y ait, dans la signification linguistique de *rapidité* ou de *comprendre* une AE structurelle du type rapide PT comprend, Or on ne voit pas pourquoi il serait nécessaire, *pour donner un sens* au verbe *comprendre*, de voir la compréhension comme gênée par la rapidité, ni davantage pourquoi il faudrait, pour *donner un sens* à l'adjectif *rapide*, voir la rapidité comme un obstacle à la compréhension, même si, empiriquement, on croit avoir des raisons de penser qu'il en est ainsi. Il serait donc impossible, si l'on retenait la description que je discute, de tenir *intelligent* pour un mot doxal. Mais il serait tout aussi impossible d'en faire un mot paradoxal, car cela supposerait, cette fois, que *rapide* et *comprendre* comportent, dans leurs AE structurelles, des aspects comme rapide DC comprend ou rapide PT NEG-comprend, qui ne paraissent guère admissibles comme descriptions de ces mots. Tout mot étant, d'après HL, doxal ou paradoxal, nous avons donc un critère pour ne pas faire intervenir la rapidité dans l'AI constitutive de la signification lexicale du mot *intelligent*. Ce qui n'empêche pas, bien sûr, qu'elle est, contextuellement, très souvent attachée à ce mot : en proposant cette AI, notre objecteur constituait, à titre personnel, une caractérisation qui pouvait sembler pleine de bon sens. Mais on a peut-être compris que je ne donne pas pour tâche à la sémantique linguistique de célébrer les idées reçues.

Pour achever cette discussion, je dois encore montrer que notre description du mot *intelligent* ne tombe pas sous la même objection, et est compatible avec HL. Je proposerai de tenir *intelligent* pour un mot doxal : selon nous, la première expression de son AI (à savoir *difficile*) contient, dans son sens même, l'AE structurelle difficile PT comprend (ou difficile DC NEG-comprend). Si ce rapport entre compréhension et difficulté appartient à la valeur structurelle du mot *difficile* (appliqué au domaine intellectuel), c'est-à-dire à son sens même, c'est qu'il ne s'agit pas ici d'une remarque empirique comme c'était le cas pour le rapport supposé entre la compréhension et la rapidité. Pour nous, aucune observation n'est nécessaire pour dire que les choses difficiles se comprennent avec peine. En fait le mot *difficile* lui-même, utilisé pour qualifier des problèmes, présente la difficulté comme obstacle à la compréhension. Je mets au défi quiconque de lui trouver un sens qui ne fasse pas allusion à des discours de ce genre. Comment qualifier un problème de difficile sans prétendre du même coup que sa compréhension ne va pas de soi ?

Un second exemple pour illustrer les problèmes relatifs au choix des expressions intervenant dans l'AI. Cette fois, il s'agira d'un mot que nous considérons comme paradoxal (au sens technique donné ici à ce terme). J'ai signalé, sans explication ni justification, que nous décrivions *casse-cou* par l'aspect danger DC plaisir : le casse-cou est celui qui trouve du plaisir dans le danger lui-même (et non pas malgré le danger). On pourrait se demander pourquoi nous n'avons pas choisi l'aspect, également paradoxal, danger DC NEG-précaution, qui est intuitivement acceptable : le casse-cou, dès qu'il se trouve dans une situation dangereuse (par exemple s'il conduit sa voiture sur une route étroite et sinueuse),

renonce à toute précaution (il accélérera au lieu de ralentir). Cette solution aurait d'autre part l'intérêt d'établir une symétrie entre le casse-cou et l'homme prudent qui, lui, prend des précautions à cause du danger (danger DC précautions). Elle serait enfin en accord (on le vérifiera facilement) avec notre hypothèse HNP sur le comportement des paradoxaux vis-à-vis de la négation. C'est une autre hypothèse que nous allons faire intervenir, HRP, relative au fait qu'un paradoxal, s'il admet dans son AI un certain aspect X CONN Y, admet aussi l'aspect *réciproque* NEG-X CONN NEG-Y (hypothèse due à Keiko Jimbo).

K. Jimbo a été amenée à cette hypothèse en faisant l'observation suivante. À partir d'un adjectif A, paradoxal ou non, ayant l'AI X DC Y, on peut former un discours du type « X DC O, qui est A, est Y », en prenant pour O n'importe quelle désignation d'objet : *Il y avait du danger, donc Pierre, qui est prudent, a pris des précautions*, ou *C'était douloureux, donc Pierre, qui est masochiste, était aux anges*. Le point important, c'est qu'on reste dans le domaine de l'énonçable en transformant le discours précédent, relatif au mot paradoxal *masochiste*, par la négation simultanée de X et de Y : *Ce n'était pas douloureux, donc Pierre, qui est masochiste, n'y a trouvé aucune satisfaction*. En revanche, avec certains adjectifs non paradoxaux, comme *prudent*, on obtiendrait, par la même transformation, une suite dépourvue de sens : *Ce n'était pas dangereux, donc Pierre, qui est prudent, n'a pas pris de précaution*. L'explication de ce fait est facile si l'on admet que le paradoxal *masochiste* contient à la fois, dans son AI, les deux aspects réciproques douloureux DC satisfaction et NEG-douloureux DC NEG-satisfaction. En revanche *prudent*, s'il contient danger DC précaution, ne contient pas l'aspect réciproque NEG-danger DC NEG-précaution, aspect qui caractérise d'autres expressions, par exemple *pas timoré* (ne pas être timoré, c'est ne pas prendre de précautions dès lors qu'il n'y a pas de danger). L'hypothèse HRP consiste à généraliser cette observation à tous les paradoxaux : si leur AI comporte un aspect, elle comporte aussi l'aspect réciproque.

N.B. On notera que cette propriété, commune, selon nous, à tous les paradoxaux, ne peut pas servir de critère positif, mais seulement négatif, de la paradoxalité, car elle appartient aussi à certains mots non-paradoxaux. On la trouve notamment dans tous les mots désignant un objet dont la finalité est d'opérer une discrimination, que ce soit un examen ou une passoire. L'AI de ces mots indique à la fois que tout ce qui a une certaine propriété a un comportement déterminé par rapport à cet objet, et que ce qui n'a pas cette propriété n'a pas ce comportement. Ainsi *examen*, tel que l'analyse M. Carel, évoque à la fois des discours disant que les bons étudiants réussiront et des discours disant que les mauvais échoueront (c'est-à-dire les aspects réciproques bon DC réussir et NEG-bon DC Neg-réussir). De même, il est constitutif de la passoire de laisser passer ce qui est fin et de retenir ce qui est gros (fin DC passer, NEG-fin DC NEG-passer).

L'hypothèse HRP élimine d'emblée, parmi les aspects candidats à la description interne de *casse-cou*, l'aspect danger DC NEG-précaution. On ne voit pas en effet pourquoi caractériser aussi le casse-cou par des discours *réciproques*, signalant que l'absence de danger l'amène à prendre des précautions (NEG-danger

DC précaution). On s'aperçoit en revanche que notre description de *casse-cou* (danger DC plaisir), satisfait à l'hypothèse HRP. Car il est habituel de dire aussi du casse-cou qu'il trouve son plaisir *seulement* dans le danger, ce qui correspond bien à l'aspect réciproque NEG-danger DC NEG-plaisir. Certes il est possible de dire de quelqu'un que, tout en, adorant le danger, il est capable aussi d'apprécier des situations plus paisibles, mais, en disant cela, on entend limiter (dans ma terminologie « déréaliser ») son caractère casse-cou. Et c'est d'ailleurs un *mais* qui sera utilisé pour relier ces deux caractéristiques.

Encore un exemple pour illustrer le choix des expressions X et Y à faire intervenir dans l'AI d'un mot, et montrer en même temps un développement possible de notre théorie. Pour décrire *porte*, nous avons d'abord proposé l'aspect séparation PT communication : la porte permet le passage entre des espaces séparés. Cette description a plusieurs avantages. Ainsi elle rend compte de certains emplois dits habituellement *métaphoriques* (suite au travail de Patricia Schulz, nous ne prenons pas à notre compte la distinction du sens propre et du sens métaphorique, mais il reste que ces notions font partie d'une représentation habituelle, et difficile à éviter, de la langue). Quand Leibnitz déclare que l'être individuel, la monade, n'a *ni porte ni fenêtre*, sa négation de l'existence de portes dans les monades correspond bien à la négation de l'aspect précédent, telle que la prévoit HN. La monade est effectivement caractérisée par un aspect séparation DC Neg-communication. De plus notre description permet de comprendre l'apparentement étymologique de *porte* avec certains autres mots des langues romanes. Par exemple avec *port* compris comme port maritime. La fonction constitutive du port est de permettre la communication entre deux espaces séparés, la terre et la mer. On explique aussi l'usage de ce mot, en espagnol et dans le français des régions pyrénéennes, pour désigner l'abaissement d'une crête montagneuse, lorsque cet abaissement permet le passage entre les deux versants de la montagne, et autorise donc la communication malgré la séparation (j'ai l'impression qu'il y a une différence entre le mot *col*, appartenant au français standard, et le mot *port* : le col, caractérisé par le seul abaissement de la crête, peut être infranchissable, ce qui ne me semble pas le cas du port).

On nous a objecté que le mot *porte* est quelquefois utilisé pour marquer au contraire un obstacle à la communication. Si quelqu'un entre brutalement dans mon bureau sans frapper, bien que la porte soit fermée, il est possible, si je suis de mauvaise humeur, que je lui reproche *Tu pourrais faire attention, il y a une porte.* La porte est vue ici comme empêchant le passage. De même on m'a signalé un proverbe bulgare utilisé pour montrer l'inutilité des lois, qui peuvent toujours être tournées : *une loi, c'est comme une porte dans un pré.* En disant cela, on suppose que la fonction normale de la loi, comme celle de la porte, devrait être d'interdire le passage, fonction que la loi remplit aussi peu qu'une porte qui serait plantée au milieu d'un pré (dans ma terminologie, le syntagme *dans un pré* est un *déréalisant inverseur* du mot *porte*, ce qui implique, vu le sens du proverbe, que ce mot est vu comme signalant un obstacle).

Une façon possible de tenir compte de cette objection, tout en restant dans notre cadre théorique, serait de compliquer l'AI de *porte*. D'une part on y introduirait deux aspects réciproques, comme dans les mots que nous avons appelés *discriminants*. D'autre part nous formulerions chacun de ces aspects comme enchâssant deux connecteurs (nous hésitons encore à utiliser cette possibilité). Un premier aspect donnerait pour fonction à la porte de permettre aux personnes autorisées de communiquer malgré la séparation : autorisé DC (séparation PT communication). Le second, réciproque du premier, ajouterait cette seconde fonction d'interdire le passage aux personnes non autorisées : Neg-autorisé DC NEG-(séparation PT communication), formule qui se simplifie en utilisant notre hypothèse sur la négation, et devient Neg-autorisé DC (séparation DC Neg-communication). Pour que cette description s'applique aussi au port maritime et au port dans la montagne, il faudrait donner à *autorisé* un sens plus large que son sens social. Ce qui *autorise* à passer d'un versant à l'autre de la montagne peut être compris comme l'effort physique nécessaire pour atteindre le port, et ce qui *autorise* à passer de la mer à la terre peut être à la fois une démarche administrative et un ensemble de manœuvres de navigation. Comme les précédents, cet exemple montre que, même si différentes solutions restent possibles, la théorie des blocs sémantiques contraint ces solutions.

Je voudrais maintenant considérer un deuxième type de décisions lexicales, qui concerne non plus les *termes pleins* à choisir comme X et Y dans les AI, mais les connecteurs (DC ou PT) à introduire entre eux. Il y a en effet des cas où l'hésitation est possible. Voici d'abord un problème posé par un nom d'instrument, *couteau*. Comme tous les noms d'objets destinés par nature à permettre un certain résultat, nous le décrirons par rapport aux discours concernant l'emploi de cet objet. Arrivé à ce point, on peut hésiter entre l'insistance sur la condition d'emploi des couteaux, et l'insistance sur leur fonction (en termes aristotéliciens, leur « cause finale », ce type de cause étant constitutif de l'essence des objets artificiels). La première solution conduirait à insister sur le fait que le couteau, dans l'utilisation à laquelle il est destiné, rend un objet divisible si celui-ci est dur (le pain plutôt que la soupe). D'où la possibilité d'introduire dans l'AI du mot l'aspect :

(1) dur DC peut être divisé (*Dur* est utilisé ici comme un terme générique qui recouvre non seulement le mot français *dur*, mais aussi *solide*, *compact*).

Si en revanche on considère la fonction, on sera amené à dire que la solidité de l'objet à couper est vue comme un obstacle empêchant de le diviser et non comme une condition à la division. La fonction du couteau est justement de surmonter cet obstacle que constitue la dureté. Ce qui amène à une deuxième solution, qui introduirait l'aspect :

(2) dur PT peut être divisé (avec la même convention qu'en (1) sur le sens à donner au terme *dur*).

Notre hypothèse HN sur la négation des mots doxaux ne permet aucune discrimination entre (1) et (2). Si en effet on admet que le qualificatif *mauvais* produit une *inversion* du mot, c'est-à-dire, selon nous, une sorte de négation, on doit

attribuer au *mauvais couteau*, selon la solution choisie, soit l'AI (1') dur PT Neg-peut être divisé, soit l'AI (2') dur DC Neg-peut être divisé. Or il n'y a rien d'absurde à admettre à la fois qu'un mauvais couteau n'arrive pas à couper un objet *même si* celui-ci est de l'ordre du solide, et en même temps qu'il ne coupe pas un objet *dès que* celui-ci résiste quelque peu.

Ce sont les règles de gradualité qui vont permettre la décision, plus précisément celles qui concernent le renforcement. Pour renforcer *couteau*, et plus généralement un nom d'instrument, il est habituel de lui adjoindre des adjectifs comme *bon* ou *efficace*. Nos hypothèses HGDC et HGPT demandent d'autre part que le renforcement d'un mot en DC puisse se faire par affaiblissement du premier segment de son AI, et, pour un mot en PT, par renforcement de ce premier segment. Ceci impliquerait, si on postulait l'aspect (1), qui est en DC, que les discours vantant la qualité d'un couteau insistent sur la faible dureté, c'est-à-dire sur le caractère mou ou fluide des choses qu'il permet de couper. Il ne nous semble pas que tel soit le cas. En revanche l'aspect (2) est parfaitement compatible avec HGPT. Pour vanter la qualité d'un couteau il est normal d'insister sur l'extrême dureté des choses qu'il permet de couper : les viandes les plus coriaces ne lui résistent pas. (C'est pourquoi je suis toujours un peu inquiet lorsque, dans un restaurant, au moment où on m'apporte la viande, on me change mon couteau pour un plus efficace.) Cette utilisation du critère de gradualité peut s'étendre au cas où on prend comme renforcement de *couteau*, non pas un syntagme où ce mot est accompagné d'un adjectif, mais un autre mot, par exemple *scie*. Le choix de l'aspect (1) pour *couteau* conduirait à le distinguer de *scie* par le fait que la scie s'emploie pour couper des choses moins compactes que celles pour lesquelles on utilise d'habitude un couteau. Prédiction peu satisfaisante. Le choix de l'aspect (2) donne au contraire une prédiction correcte. Le choix d'une scie de préférence à un couteau se justifie souvent par la grande dureté de l'objet à couper, obstacle qu'un couteau ne pourrait pas surmonter, mais seulement une scie.

L'hypothèse lexicale, appliquée aux mots doxaux, est également discriminante entre (1) et (2). Si on l'applique à (1), elle exige que le premier segment de cet aspect, à savoir le mot *dur*, possède dans son AE structurelle un aspect du type dur donc peut être divisé. Même s'il est objectivement vrai que la dureté confère cette propriété, je crois qu'il s'agit plus d'une connaissance encyclopédique que d'un composant de la signification linguistique, contenu dans la compréhension du mot. Je ne connais pas d'ailleurs de dictionnaire qui y fasse allusion. En revanche l'aspect transgressif (2) est indiqué dans certains dictionnaires comme caractéristique du dur : ainsi le *Petit Larousse* définit *dur* comme « *qui ne se laisse pas facilement entamer, plier, tordre, couper* ». L'expression « ne se laisse pas facilement couper » s'analyse, dans notre théorie, par l'aspect dur DC NEG-couper. Si un tel aspect est dans l'argumentation externe structurelle de *dur*, il faut attribuer aussi à cette argumentation la converse dur PT couper, qui est justement l'aspect (2), que nous voulons introduire dans l'interne de *couteau*. J'insiste sur l'idée qu'il s'agit bien d'une argumentation structurellement attachée au mot *dur* : la dureté est présentée, entre autres choses, comme un obstacle,

surmontable, à la possibilité de diviser. Quelqu'un qui n'admettrait pas cela ne comprendrait pas la signification même du mot.

Cette analyse me semble confirmée par l'étude d'expressions dites *métaphoriques* où intervient le mot *couteau*. Ainsi, pour parler d'un brouillard très épais, on dit quelquefois, en français, que c'est un brouillard « *à couper au couteau* ». Il me semble raisonnable de paraphraser l'expression que j'ai mise entre guillemets par « *Si on n'a pas de couteau, on ne peut pas le couper* » (NEG-couteau DC NEG-couper). Qu'une telle expression puisse servir à montrer la *dureté* (en l'occurrence épaisseur, compacité, densité du brouillard), cela se comprend bien si on se représente le couteau selon l'aspect (2), comme un instrument destiné à surmonter l'obstacle que la dureté oppose à la division. On comprend du même coup que l'on puisse, si l'on veut insister hyperboliquement sur l'épaisseur du brouillard, remplacer, dans l'expression française, *couteau* par un mot plus fort (*scie* ou *hache* par exemple) : la scie ou la hache sont présentées comme surmontant des duretés encore plus résistantes que celle dont peut triompher un simple couteau.

Voici un second exemple relatif au choix des connecteurs. Il permettra de poser un problème plus général. Pour décrire dans notre cadre le verbe *laver*, il faut trouver un connecteur reliant sale en t0 et Neg-sale en t1. On pourrait envisager un DC, en arguant que c'est la fonction du lavage de faire passer du premier de ces états au second. Mais cette hypothèse est évidemment incompatible avec nos règles sur la gradualité. Si l'on choisissait un DC, il faudrait admettre que pour insister sur l'efficacité du lavage, on atténue la saleté en t0. Ce qui ne semble pas le cas : les publicités télévisées insistant sur l'efficacité d'un produit de lavage montrent, en t0, donc avant le lavage, un linge aussi sale que possible, devenu miraculeusent immaculé en t1. Aussi placerons-nous plutôt, dans l'AI structurelle de *laver* l'aspect sale en t0 PT NEG-sale en t1. Si la règle de gradualité est ainsi satisfaite, il reste à montrer que c'est le cas aussi pour l'hypothèse lexicale HL. Cela suppose que nous donnions à *sale en t0* les AE stucturels converses sale en t0 PT NEG-sale en t1 et sale en t0 DC sale en t1. Ce n'est pas une douloureuse expérience qui nous amène à ce choix, mais l'idée que *sale* est un *mot d'état*. Or ce qui permet d'appeler un mode d'être un état, c'est qu'on lui donne la propriété de persister : ce qui est, par son sémantisme même, voué à subir le changement, ce sont les caractéristiques dites *instantanées*. Je me permets d'insister encore une fois sur l'idée qu'il ne s'agit pas ici de physique. La langue n'implique en rien que, dans la nature, les états persistent. Tout ce qu'elle implique, c'est que le discours indiquant leur changement est un discours en PT : on dit *Bien que ça soit sale aujourd'hui, ça sera propre demain*, et non pas *Parce que c'est sale aujourd'hui...* Ce que je viens de dire sur l'adjectif d'état *sale* est si indépendant des considérations empiriques que je dirais la même chose de l'adjectif d'état *propre*, même si le propre a une fâcheuse tendance à se salir.

Si la description de *laver* au moyen d'un DC, reliant la saleté antérieure à une propreté ultérieure, nous avait d'abord tenté, c'est parce que nous avions traité ce mot comme un syntagme. Nous lui avions prêté la caractéristique de créer une relation nouvelle entre les deux composants de son argumentation interne. Mais

si on tient compte du fait qu'il est un élément du lexique, il faut admettre qu'il choisit seulement une des deux connexions déjà présentes, à titre d'argumentation externe structurelle, dans la signification de son composant *sale* et le seul choix possible est entre sale en t0 DC sale en t1 et sale en t0 PT NEG-sale en t1. Il est clair que seule la deuxième solution correspond au sens de *laver*.

Pour bien faire voir le rôle de l'hypothèse lexicale, je supposerai qu'on me fasse l'objection suivante. On me demanderait d'abord de donner l'AI de l'expression *rester sale*. Dans la mesure où M. Carel a décrit le verbe *rester* comme marquant une victoire sur le temps, plus précisément une transgression de la règle selon laquelle le temps « emporte » les choses et les états, il nous est nécessaire d'introduire un PT dans l'argumentation interne de *rester sale*. Et la solution la plus raisonnable semble bien de poser un aspect sale en t0 PT sale en t1. L'objection consiste alors à soutenir que si *rester sale* a cet aspect interne, il faut que *sale en t0* ait ce même aspect dans son argumentation externe structurelle. Ce qui contredit notre affirmation précédente, selon laquelle cet adjectif, structurellement, permet les continuations ...DC sale en t1 ou ...PT NEG-sale en t1. Pour répondre, je rappellerai que l'hypothèse lexicale, comme son nom l'indique, ne s'applique qu'aux mots (par exemple à *laver*), et qu'elle ne vaut pas pour les syntagmes (par exemple pour *rester sale*), construits par le locuteur, et qui, eux, ont la possibilité d'innover en posant arbitrairement, entre X et Y, la connexion que le locuteur souhaite introduire dans son discours. La différence sémantique entre les AI du mot et du syntagme, est justement que les premières sont choisies parmi des possibilités préétablies, alors que les secondes sont inventées (invention d'ailleurs limitée par le schéma général X CONN Y qui est, pour nous, la forme de base des significations transmises par les énoncés).

Pour terminer, je signalerai rapidement un problème général posé par toutes les discussions qui précèdent. Il tient à ce que les hypothèses présentées dans mon premier paragraphe, et utilisées ensuite pour l'analyse des exemples, traitent de façon opposée les mots *paradoxaux* et ceux qui ne le sont pas. Or, dans l'étude de la plupart des exemples, j'ai toujours supposé que le mot à décrire n'était pas paradoxal. Que l'on se reporte à l'exemple de *laver*. Une de mes principales raisons pour refuser la description sale en t0 DC NEG-sale en t1 était son incompatibilité avec l'hypothèse lexicale HL *quand HL est appliquée aux mots non paradoxaux :* selon celle-ci, en effet, si un aspect appartient à l'AI d'un tel mot, elle doit être identique à l'une des AE structurelles de ses propres composants. Ce qui interdit la description envisagée, puisque *sale* est un mot d'état et que les mots d'état exigent, selon nous, un PT pour relier leur affirmation à un moment avec leur négation à un autre. Mais mon raisonnement perd toute valeur si l'on admet que *laver* est un mot paradoxal. Dans ce cas, et si on accepte ma description de *sale*, HL exige au contraire la description de *laver* que je refuse. On vérifiera que la difficulté est la même avec les autres hypothèses que j'ai utilisées, par exemple avec celles concernant la négation et la gradualité. Elles traitent de façon différente paradoxaux et non-paradoxaux, et il suffirait de supposer *laver* paradoxal

pour que ces hypothèses conduisent à une description contraire à celle que je soutiens.

Il est donc essentiel, pour ma démonstration, de justifier le caractère non paradoxal du mot *laver*. On pourrait envisager de faire cette justification par un recours à l'intuition, au sens commun : si tout le monde reconnaît le caractère paradoxal des attitudes exprimées par les mots *casse-cou* ou *masochiste*, personne ne placerait le lavage dans la même catégorie (sauf, bien sûr, si l'on désire soi-même faire du paradoxe à propos de la langue). C'est pourquoi l'objection que je viens d'envisager n'est pas de celles que l'on risque de me faire. J'ai aussi à ma disposition, semble-t-il, une réponse sociologique : dans la plupart des sociétés et des religions, le lavage est ouvertement valorisé, ce qui n'est pas le cas pour les attitudes jugées paradoxales : si ces dernières peuvent être valorisées, c'est de façon subreptice ou inconsciente. Pour défendre mes analyses, je pourrais donc, une fois n'est pas coutume, m'appuyer sur un confortable consensus : les alliés ne me manqueraient pas pour nier le caractère paradoxal du verbe *laver*.

Le lecteur voit cependant, j'espère, qu'il me faut refuser cette aide du bon sens. C'est que le bon sens, ici, se sert, pour nier le caractère paradoxal du verbe *laver*, d'une définition sociologique (d'ailleurs assez floue) du mot « paradoxal », où ce mot désigne les opinions ou attitudes opposées aux façons d'agir ou de penser habituelles. Même si cette « définition » était précise, Marion Carel et moi n'aurions pas le droit de l'utiliser, car nous avons fait le pari (qu'on peut appeler *structuraliste*) d'utiliser dans nos descriptions un métalangage purement linguistique. Nos notions de base ne sauraient donc être empruntées à une connaissance de la réalité sociale : certes nous espérons pouvoir, un jour, relier nos analyses à des faits sociaux (et également psychologiques), mais cette connexion n'a d'intérêt, pour nous, que si elle s'opère à la fin de la recherche et non au début. Par suite, étant donné que la notion de paradoxe joue, cet article l'a montré, un rôle basique dans nos descriptions, il ne nous est pas possible de la définir par des considérations extra-linguistiques, et nous devons nous en tenir à une définition du paradoxe formulée dans les termes de notre théorie.

Selon cette définition, on se le rappelle, dire qu'un aspect X CONN Y est paradoxal, c'est dire que X ou Y contiennent, dans leur AE structurelle, l'aspect X CONN' Y (où CONN' désigne le connecteur opposé à celui désigné par CONN). La difficulté est qu'une telle définition permet certes de décider si un aspect est paradoxal ou non, mais elle ne permet pas immédiatement de prendre cette décision à propos d'un mot, car il faut, pour l'appliquer au mot, connaître *déjà* l'argumentation interne de ce dernier. Lorsqu'il y a des doutes sur l'AI d'un mot (par exemple lorsque l'on hésite entre DC et PT, ce qui était le cas à propos de *laver*), la définition ne permet pas, à elle seule, de savoir s'il faut, ou non, le tenir pour paradoxal. Les règles sur la négation et la gradualité, et plus généralement toutes les règles concernant la combinaison des mots avec des modificateurs, ne servent pas non plus, et cela parce qu'elles traitent de façon opposée le paradoxal et le non-paradoxal. Supposons par exemple que nous ayons donné pour AI à un mot M un aspect doxal X PT Y. La règle de négation des doxaux (HN) prédira

pour le syntagme négatif NEG-M la valeur X DC NEG-Y, et nous supposerons encore que cette prédiction puisse être considérée comme *intuitivement satisfaisante*. Une telle *conformité à l'intuition* n'est guère un argument en faveur de notre description initiale de M : X PT Y. En effet nous aurions pu aussi bien décrire M par l'aspect paradoxal X DC Y et la règle de négation des paradoxaux (HNP) aurait également prédit pour NEG-M la même valeur X DC NEG-Y. Ainsi les règles de négation ne suffisent pas pour privilégier l'une des deux descriptions concurrentes. On voit qu'il est crucial pour nous de trouver, pour repérer les mots paradoxaux, des critères non-combinatoires, c'est-à-dire du type : *Si l'argumentation interne d'un mot comporte un aspect paradoxal, elle comporte aussi tel autre aspect.*

Ce sont des règles de ce type que nous cherchons actuellement : j'en ai d'ailleurs cité et utilisé une au cours de cet article. Il s'agit de l'hypothèse HRP, trouvée par K. Jimbo, et selon laquelle un mot paradoxal, s'il possède, dans sa sémantique interne, l'aspect X CONN Y, possède aussi l'aspect réciproque NEG-X CONN NEG-Y. Cette règle va nous tirer d'affaire dans le cas de notre exemple *laver*. Supposons que *laver* soit paradoxal et contienne dans son argumentation interne l'aspect, selon nous paradoxal, sale en t0 PT sale en t1. Dans ce cas, HRP exige que ce verbe contienne aussi la réciproque NEG-sale en t0 PT NEG-sale en t1, manifesté par des enchaînements comme « Bien que la nappe n'ait pas été sale ce matin, elle n'est pas non plus sale ce soir ». Il est à la rigueur possible de donner un sens à cet énoncé, mais à coup sûr personne n'y verra le signe que la nappe a été lavée. L'aspect illustré par un tel énoncé n'appartient donc par à l'argumentation interne de *laver*. N'y appartient donc pas davantage, d'après HRP, l'aspect dont il est la réciproque, et qui est paradoxal. Nous pouvons ainsi exclure le concurrent que nous avions imaginé pour notre description de *laver*. Étant donné que cette description semble, pour des raisons empiriques, devoir comporter, pour X et Y, respectivement sale en t0 et NEG-sale en t1, étant donné de plus que notre théorie ne connaît pas d'autre connecteur que DC et PT, nous pouvons considérer la description non paradoxale que nous avions proposée comme justifiée *dans le cadre de cette théorie*.

## D. Perspectives de travail

La seule conclusion que je désire tirer de ces analyses est que la théorie des *blocs sémantiques* donne des moyens de construire et de justifier certaines descriptions lexicales. Pour prétendre qu'elle permet de décrire tout le lexique d'une langue, elle a au moins encore trois tâches à remplir. D'abord, bien sûr, étudier davantage de mots. (Mais nos exemples ont montré qu'il n'y a pas, contrairement à ce que l'on nous a souvent dit, un secteur entier du lexique, celui des mots dits *concrets*, qui nous échapperait par nature. Disons que notre théorie se place en deçà de la distinction entre mots abstraits et concrets, comme elle renonce à la distinction du sens propre concret et du sens métaphorique abstrait.) D'autre part, il nous faut envisager des complications éventuelles de notre schéma de

base X CONN Y, tout en maintenant la dualité des deux connecteurs DONC et POURTANT : ainsi nous avons, à propos de *porte*, signalé l'intérêt qu'il y aurait à enchâsser quelquefois ces connecteurs l'un dans l'autre. Enfin, je viens de montrer que la notion de paradoxe, telle que nous l'avons définie, et non pas au sens sociologique du terme, joue un rôle crucial pour le choix des descriptions. Il nous faut donc étudier plus à fond le problème des critères du paradoxe. Bien sûr nous savons dire si un aspect est ou non paradoxal, mais il nous faut encore trouver des moyens pour décider si un mot doit ou non être associé à un aspect paradoxal. L'hypothèse HRP, utilisée à cette fin dans le dernier paragraphe, peut remplir cette fonction, mais il serait souhaitable, pour la renforcer, de lui associer d'autres critères convergents.

## Références bibliographiques


CAREL, Marion, 1995, « *Trop* : argumentation interne, argumentation externe et positivité », *Théorie des Topoï*, (Jean-Claude Anscombre éd.), Paris : Kimé, 177-213.

CAREL, Marion, DUCROT, Oswald, 1999, « Le problème du paradoxe dans une sémantique argumentative », *Langue française* 123, septembre, 6-26.

DUCROT, Oswald, 1995, « Les Modificateurs déréalisants », *Journal of Pragmatics*, vol. 24, n° 1-2, 45-72.

SCHULZ, Patricia, 2000, *Description critique du concept traditionnel de* métaphore, Thèse de doctorat préparée sous la direction de Oswald Ducrot, soutenue le 15 décembre à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales de Paris.

Persee

MME Maria Marta Garcia Negroni

# Les connecteurs espagnols encima / además : argumentation transgressive et argumentation normative

In: Langages, 35e année, n°142, 2001. pp. 41-56.

Abstract
This paper describes the discourse function of two additive connectives in Spanish: encima [moreover] and además [furthermore]. The study aims to demonstrate that the difference in signification between these two additive connectives can be explained appealing to normative and transgressive argumentations, following the notions defined by the Theory of Argumentation in Language and, more specifically, by the Theory of Semantic Blocks. Thus, we can explain that when using además we have to interpret the first of the connected segments as evoking normative argumentations with therefore [fr.: done] and the occurrence of encima in an enunciation as imposing a transgressive interpretation with nevertheless [fr.: pourtant].
Key words: Connectives, Argumentation, Semantic Block, Normative,

Citer ce document / Cite this document :

Garcia Negroni Maria Marta. Les connecteurs espagnols encima / además : argumentation transgressive et argumentation normative. In: Langages, 35e année, n°142, 2001. pp. 41-56.

doi : 10.3406/lgge.2001.882

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458-726X_2001_num_35_142_882

BY: $ = creative commons

*María Marta* GARCÍA NEGRONI
CONICET – *Université de Buenos Aires**

# LES CONNECTEURS ESPAGNOLS *ENCIMA/ADEMÁS* : ARGUMENTATION TRANSGRESSIVE ET ARGUMENTATION NORMATIVE

## Introduction

Ce travail a pour but de décrire le fonctionnement discursif de deux connecteurs additifs de l'espagnol, *ENCIMA* et *ADEMÁS*[1], afin de mettre au jour les instructions argumentatives contenues dans leur sémantisme. Pour cela, nous nous placerons dans le cadre d'une théorie sémantique non représentationaliste, la *Théorie de l'argumentation dans la langue* (ADL) dont la thèse centrale, que nous faisons nôtre, peut se résumer dans la formule « le sens d'une entité linguistique, mot ou énoncé, réside dans les argumentations en *donc* et en *pourtant* qu'elle évoque » (Ducrot, 1999 : 125).

En effet, et même si dans sa version standard – on s'en souviendra –, l'ADL était limitée aux seuls enchaînements résultatifs ou normatifs en *donc*, les développements récents de la théorie ont mis en évidence la nécessité d'élargir la notion d'argumentation. Celle-ci regroupe ainsi, actuellement, non seulement les enchaînements normatifs, *i.e.* ceux qui peuvent être marqués par des connecteurs comme *donc, alors, c'est pourquoi, de ce fait* (réalisations d'un connecteur abstrait DONC, que nous abrégerons dorénavant DC), mais aussi un second type de discours appelés transgressifs[2] et signalés, cette fois, par des connecteurs du type de

*. Ce travail a pu également être réalisé grâce à une aide financière de la FUNDACIÓN ANTORCHAS à la recherche « *Argumentación y dinámica discursiva : estudio semántico de los conectores argumentativos y otros marcadores del discurso* » que je mène à bien en tant que chercheur au CONICET.

1. Les expressions françaises *en plus* et *par-dessus le marché/pour comble* sont, respectivement, celles qui traduisent peut-être le mieux les valeurs sémantiques de *además* et *encima*, en espagnol. Signalons tout de même que, à la différence de *par-dessus le marché, encima* n'appartient pas exclusivement à un langage familier.

2. C'est surtout à partir des travaux de M. Carel sur la *théorie des blocs sémantiques* que l'on a été amenés à admettre que les enchaînements transgressifs, avant appelés exceptifs, ont même statut que les enchaînements normatifs (*cf.* Carel, 1995, 1998, 2000 ; Carel et Ducrot, 1999 ; Ducrot, 2000). En ce qui concerne le terme « transgressif », si on le préfère actuellement à celui d' « exceptif », c'est pour signaler l'idée qu'une règle est enfreinte sans pour autant être annulée, tout en évitant l'interprétation de l'exception comme un cas minoritaire ou rare (*cf.* Carel, 2000).



Persée creative commons

*pourtant, cependant, même si* (réalisations d'un connecteur abstrait POURTANT, que nous abrégerons dorénavant PT). Dans cette nouvelle version, les enchaînements transgressifs ont même statut méthodologique que les normatifs et constituent ainsi, au même titre que ceux en DC, des enchaînements argumentatifs élémentaires. N'étant donc pas dérivés des discours en *donc* qui seraient premiers et qu'ils concèderaient, les discours « A pourtant Nég-C » sont strictement parallèles aux discours « A donc C ». Tous les deux représentent en fait deux aspects d'une même façon de voir les choses ou, en d'autres termes, ils permettent l'expression d'un même bloc sémantique. S'ils s'opposent, c'est parce que, tout bloc ayant deux aspects[3], les discours en *donc* l'appliquent sous son aspect normatif et les discours en *pourtant* sous son aspect transgressif. À la suite de M. Carel, nous appellerons converses ces deux aspects (A DC C et A PT Nég-C) dérivés du même bloc sémantique.

Par ailleurs, et comme les entités linguistiques peuvent évoquer des suites argumentatives selon deux modes, nous ferons également appel à la distinction établie entre argumentation externe et argumentation interne. Rappelons en ce sens que, selon Carel et Ducrot (1999), un mot peut évoquer des enchaînements en DC et en PT où il figure à titre d'antécédent ou conséquent (c'est son argumentation externe), mais aussi des enchaînements en DC ou en PT dans lesquels il n'intervient pas[4]. Sorte de paraphrase du mot, ce dernier type d'enchaînements, appelés internes, est en effet également constitutif de son sens.

Dans ce travail, et munie des outils théoriques jusqu'ici brièvement esquissés, nous essaierons, ainsi que nous l'avons annoncé, d'expliquer le fonctionnement discursif de deux connecteurs additifs de l'espagnol. En particulier, nous tenterons de démontrer que la présence de l'un ou de l'autre dans un discours oblige à interpréter le premier des segments connectés comme évoquant nécessairement des argumentations transgressives en PT (c'est le cas de ENCIMA) ou normatives en DC (c'est le cas de ADEMÁS).

## Pour une description argumentative de *ENCIMA* et de *ADEMÁS*

Quelquefois caractérisé comme adverbe de quantité (RAE, 1984) ou comme expression d'addition (Moliner, 1981), par d'autres, comme terme de liaison additive (Fuentes Rodríguez, 1987, 1996) ou comme connecteur de sommation (Martínez Sánchez, 1997), par d'autres enfin, comme marqueur de discours

3. En conformité avec Carel et Ducrot (1999), nous utiliserons le terme « aspect » pour faire allusion à l'ensemble d'enchaînements argumentatifs attachés à une entité linguistique.

4. En effet, ainsi que le pose Ducrot (2000), si l'argumentation externe d'une entité contient à la fois un aspect X CONN Y et son converse X CONN' Y (où CONN' représente PT si CONN représente DC, et inversement), l'argumentation interne de l'entité ne contient jamais à la fois un aspect et la converse de cet aspect.

additif (Martín Zorraquino et Portolés, 1999) ou comme introducteur d'un argument coorienté avec un autre argument précédent (Briz, 1993), le connecteur argumentatif *ENCIMA* est souvent décrit par rapport à *ADEMÁS*, connecteur avec lequel il partage, en effet, plusieurs propriétés syntaxiques et sémantiques. Parmi les plus remarquables, nous signalerons les suivantes :

a) Tous les deux montrent une certaine capacité holophrastique : ils peuvent, avec une valeur interjective, occuper la totalité d'un tour de parole.

1.

| | |
|---|---|
| A : – *Iba sin luces.* | *(Il roulait les feux éteints)* |
| B : – *¡ENCIMA ! / ¡ADEMÁS !* | *(¡ENCIMA ! / ¡ADEMÁS !)* |

Dans ce cas, l'argument *p* (implicite) auquel ils font allusion doit être déterminé contextuellement. Ainsi, dans (1), la réplique de B oblige à chercher dans la situation d'énonciation un argument du type *Il a brûlé le feu rouge* ou *Il roulait très vite* vis-à-vis duquel l'argument *q* (*il roulait les feux éteints)* que B reprend à son compte représente un argument supplémentaire de même orientation argumentative.

b) Avec la même valeur interjective, *ENCIMA* et *ADEMÁS* peuvent s'adjoindre comme incises (*cf.* 2) ou à la fin de l'énoncé (*cf.* 2'). En tant qu'incises, tous les deux apparaissent limités par une pause après et, quelquefois aussi, par une pause avant, à l'oral, et par des virgules, à l'écrit.

2. *El examen era difícil y,* ENCIMA / ADEMÁS, *no había estudiado nada.*
   *L'examen était difficile et,* ENCIMA / ADEMÁS, *il n'avait rien étudié.*
2'. *El examen era difícil y no había estudiado nada,* ENCIMA / ADEMÁS.
   *L'examen était difficile et il n'avait rien étudié,* ENCIMA / ADEMÁS.

c) S'ils peuvent avoir une valeur interjective, *ENCIMA* et *ADEMÁS* ne se confondent pas pour autant avec les interjections et à la différence de celles-ci, ils s'intègrent parfaitement dans la structure phrastique. En particulier, et comme on le constate dans (3) et (4) ci-dessous, *ENCIMA* et *ADEMÁS* peuvent introduire aussi bien une proposition subordonnée d'infinitif[5] que de verbe conjugué.

3. ENCIMA / ADEMÁS *de llegar tarde, se enoja.*
   ENCIMA / ADEMÁS *d'arriver en retard, il se fâche.*
4. ENCIMA / ADEMÁS *(de) que llega tarde, se enoja.*
   ENCIMA / ADEMÁS *qu'il arrive en retard, il se fâche.*

5. Pour une analyse de ces constructions (*i.e.*, locution conjonctive du type *ENCIMA DE, ADEMÁS DE, EN LUGAR DE* + infinitif) comme des subordonnées d'infinitif et une étude de leurs contraintes syntaxiques, voir Hernanz Carbó, M.L. (1999 : 2330-2332).

d) Par ailleurs, ENCIMA et ADEMÁS admettent aussi d'être suivis d'un complément prépositionnel avec *de*, le terme de la préposition pouvant alors être un adjectif ou un adverbe[6].

5. *ENCIMA / ADEMÁS de bonita, es encantadora.*
   *ENCIMA / ADEMÁS de belle, elle est charmante.*
6. *ENCIMA / ADEMÁS de lejos, está mal comunicado.*
   *ENCIMA / ADEMÁS de loin, c'est compliqué de s'y rendre.*

On remarquera que si (5) et (6) sont proches en sens de (5') et (6'),

5'. *Es bonita y, ENCIMA / ADEMÁS, encantadora.*
   *Elle est belle et ENCIMA / ADEMÁS charmante.*
6'. *Es lejos y, ENCIMA / ADEMÁS, está mal comunicado.*
   *C'est loin et, ENCIMA / ADEMÁS, c'est compliqué de s'y rendre.*

ENCIMA et ADEMÁS perdent, dans (5) et (6), leur valeur de déictiques discursifs. En effet, ainsi que le notent M. Zorraquino et Portolés, alors que dans (5') et (6') la présence du connecteur oblige à chercher un argument *p* antérieur (*elle est belle, c'est loin*), dans (5) et (6), « l'élément auquel ils faisaient une référence anaphorique, apparaît maintenant dans le complément » (1999 : 4066).

e) Finalement, ENCIMA et ADEMÁS ont en commun de relier deux segments de discours coorientés[7] et, en ce sens, ils peuvent, l'un et l'autre, introduire des modificateurs réalisants ou surréalisants[8] du terme présent dans le segment de discours précédant le connecteur :

7. *Había un río y ENCIMA / ADEMÁS caudaloso.*
   *Il y avait une rivière et ENCIMA / ADEMÁS avec un grand débit.*
8. *Es un pariente y ENCIMA / ADEMÁS cercanísimo.*
   *C'est un parent et ENCIMA / ADEMÁS très, très proche !*

---

6. Soulignons tout de même que, ainsi que le signale Pavón Lucero (1999), à la différence de ENCIMA, ADEMÁS peut aussi prendre comme complément un syntagme nominal ou même un syntagme prépositionnel. Comparons, à ce propos, la possibilité de *ADEMÁS DE Marta, vino su hermana* [ADEMÁS DE Marta, sa sœur est venue], *ADEMÁS DE con un martillo, puedes hacerlo con una piedra* [ADEMÁS DE avec un marteau, tu peux le faire avec une pierre] avec l'impossibilité de **ENCIMA DE Marta, vino su hermana*, **ENCIMA DE con un martillo, puedes hacerlo con una piedra*. En ce sens, le fonctionnement de ADEMÁS se rapproche de celui d'un troisième connecteur additif, APARTE [*en plus*]. Cf. *APARTE DE Marta, vino su hermana. APARTE DE con un martillo, puedes hacerlo con una piedra.*

7. Il faut remarquer tout de même ici que si, dans le cas de ADEMÁS, les deux segments coorientés sont nécessairement *p* et *q*, dans le cas de ENCIMA, l'argument *q* introduit par le connecteur peut être coorienté non seulement avec *p*, mais aussi avec un élément de sens que nous appellerons *X* et qui se trouve présent dans le discours transgressif évoqué par *p*. Nous reviendrons en détail sur ce point plus avant (*cf. Argumentation transgressive et effets négatifs associés à l'énonciation de ENCIMA. 2e cas de figure*).

8. Pour une étude de ces deux types de modificateurs renforceurs de l'orientation argumentative du prédicat auquel ils s'appliquent, voir Ducrot, O. (1995) et García Negroni, M.M. (1995 ; 1998). La possibilité d'introduire ce type de modificateurs distingue ENCIMA/ADEMÁS de APARTE. En effet, ainsi que le fait remarquer C. Fuentes Rodríguez (1987), ce troisième connecteur additif relie des termes appartenant toujours à des séries différentes ou séparées.

Mais s'il est vrai qu'ils présentent plusieurs propriétés en commun, la signification de ENCIMA ne coïncide pas totalement avec celle de ADEMÁS. Pour essayer de rendre compte de la divergence entre ces deux connecteurs additifs de l'espagnol, Portolés signale que, à la différence de ADEMÁS[9], « ENCIMA présente le membre de discours qui le précède comme un argument "suffisant" pour atteindre une conclusion déterminée » (1998a : 209). En ce sens, il fait remarquer que si un professeur peut énoncer (9) ou un médecin, (10) :

9. *Para aprobar mi asignatura, es necesario pasar un examen y,* ADEMÁS, *entregar un trabajo.*
*Pour être reçu à ce séminaire, il faut réussir un examen et,* ADEMÁS, *présenter un mémoire.*

10. *Debe hacerse un análisis de sangre y,* ADEMÁS, *unas radiografías.*
*Il faut que vous vous fassiez faire une analyse de sang et,* ADEMÁS, *des radiographies.*

un étudiant pourra se plaindre avec (11), et un malade avec (12) :

11. *Para aprobar esa asignatura, es necesario pasar un examen y, encima, entregar un trabajo.*
*Pour être reçu à ce séminaire, il faut réussir un examen et, encima, présenter un mémoire.*

12. *Debo hacerme un análisis de sangre y, encima, unas radiografías.*
*Il faut que je me fasse faire une analyse de sang et, encima, des radiographies.*

(11) et (12) mettant en évidence que l'étudiant et le malade considèrent « suffisants » l'examen et l'analyse de sang.

En ce qui concerne le deuxième membre (*i.e.*, *q*, le membre introduit par ENCIMA) et dans la mesure où *p* est déjà un « argument suffisant pour la conclusion », Portolés affirme qu'il « ne constitue qu'un argument supplémentaire orienté vers la même conclusion » (1998a : 209).

La caractérisation de *p*, dans *p et,* ENCIMA, *q*, comme argument « suffisant » pour la conclusion visée par le locuteur, paraît sans doute adéquate et il s'agit, en fait, d'une description assez fréquente dans la bibliographie sur le connecteur[10].

---

9. En ce qui concerne ADEMÁS, Martín Zorraquino et Portolés (1999 : 4094) affirment que les instructions contenues dans la signification de ce connecteur posent simplement qu'il « lie deux membres de discours avec la même orientation argumentative, le deuxième facilitant des inférences qu'il serait difficile d'obtenir à partir seulement du premier. Les conclusions que l'on pourrait inférer du premier membre (...) se voient ainsi conditionnées par le deuxième membre ». Dans un ordre similaire d'idées, Fuentes Rodríguez (1987 : 103) affirme que ADEMÁS est un élément à valeur générique et qu'il est « admissible dans tous les contextes à cause de sa valeur généralisante d'"union ou somme" sans autre restriction ni précision ».

10. Pour un autre point de vue, voir par exemple, Martínez Sánchez, R. (1997). Selon cet auteur, en effet, dans les énoncés avec ENCIMA, « l'information se présente *in crescendo*. (...) S'il est vrai que le contenu de l'énoncé ou groupe d'énoncés antérieurs est important pour la compréhension globale de l'information, le caractère "abusif" ou "surprenant" procède de l'énoncé introduit par le connecteur ENCIMA, et non pas de l'information précédente, laquelle fonctionne comme "préparatoire" pour l'objectif final, c'est-à-dire l'expression de l'irritation ou de la critique » (1997 : 31).

Ainsi, par exemple, M. Moliner considère que « en tant qu'adverbe, [ENCIMA] équivaut à ADEMÁS et exprime qu'une certaine chose se présente augmentant ainsi l'effet déjà important, abusif, surprenant, etc. d'une autre chose mentionnée avant » (1981 : 1104). Mais, en vertu de quoi peut-on admettre que *p* est déjà un argument suffisant, que *p* est déjà important et surprenant ? D'où procède l'idée de cette suffisance ou importance de *p* ? De notre connaissance du monde, comme affirme Portolés ? En effet, selon cet auteur, si à la différence de (13), (14) est difficile à interpréter :

13. *Es una buena madre. Trabaja sin descanso por sus hijos y,* ENCIMA, *les cuenta un cuento todas las noches.*
*Elle est une bonne mère. Elle travaille sans relâche pour ses enfants et,* ENCIMA, *elle leur raconte une histoire tous les soirs.*
14. *?? Es una buena madre. Les cuenta un cuento todas las noches a sus hijos y,* ENCIMA, *trabaja sin descanso por ellos.*
*?? Elle est une bonne mère. Elle raconte une histoire tous les soirs à ses enfants et,* ENCIMA, *elle travaille sans relâche pour eux.*

c'est parce que dans (14) – affirme Portolés – l'énonciation de ENCIMA « montre "raconter une histoire tous les soirs" comme un argument suffisant pour atteindre la conclusion "être une bonne mère" et introduit comme argument supplémentaire "travailler sans relâche", ce qui s'oppose à notre connaissance du monde » (1998a : 209).

Cette explication, qui peut avoir l'air satisfaisant, en ce qui concerne le couple (13)-(14), ne permet pas cependant de rendre compte d'autres couples d'énoncés où aussi bien l'un que l'autre des deux segments reliés par ENCIMA peut apparaître en première position et fonctionner donc comme argument « suffisant ». Considérons, à ce propos, les couples (15)-(16), (17)-(18), (19)-(20) :

15. *Es buen mozo y,* ENCIMA, *está lleno de plata. No entiendo por qué no quieres salir con él.*
*Il est beau et,* ENCIMA, *il a beaucoup d'argent. Je ne comprends pas pourquoi tu ne veux pas sortir avec lui.*
16. *Está lleno de plata y,* ENCIMA, *es buen mozo. No entiendo por qué no quieres salir con él.*
*Il a beaucoup d'argent et,* ENCIMA, *il est beau. Je ne comprends pas pourquoi tu ne veux pas sortir avec lui.*
17. *No la contrataron y,* ENCIMA, *se burlaron de ella.*
*Ils ne l'ont pas engagée et,* ENCIMA, *ils se sont moqués d'elle.*
18. *Se burlaron de ella y* ENCIMA *no la contrataron.*
*Ils se sont moqués d'elle et,* ENCIMA, *ils ne l'ont pas engagée.*
19. *La golpea y,* ENCIMA, *la engaña con otra. No sé por qué sigue viviendo con él.*
*Il la bat et,* ENCIMA, *il la trompe. Je ne sais pas pourquoi elle reste toujours avec lui.*
20. *La engaña con otra y,* ENCIMA, *la golpea. No sé por qué sigue viviendo con él.*
*Il la trompe et,* ENCIMA, *il la bat. Je ne sais pas pourquoi elle reste toujours avec lui.*

Par ailleurs, quel rapport peut-on établir entre la notion de « suffisance argumentative » du premier membre *p* pour atteindre une conclusion à lui seul et l'effet négatif de plainte, reproche ou irritation normalement associé à l'énonciation de ce connecteur ? En effet, ainsi que le signale, entre autres, Fuentes Rodríguez (1987 : 102 ; 1996 : 26), ENCIMA ne se contente pas d'introduire un second terme qui pousse jusqu'à l'extrême la ligne de ce qui a été affirmé dans le premier membre. Il marque aussi une attitude modale admirative ou évaluative du locuteur vis-à-vis de la connexion établie. Soulignons ici que cette attitude modale n'apparaît pas avec ADEMÁS[11], dont la valeur d'addition ou liaison, plus générique, explique pourquoi il peut être utilisé comme passe-partout à la place des autres connecteurs additifs de l'espagnol (*i.e., encima, asimismo, aparte, por añadidura*, entre autres).

En général négative[12] (c'est le cas de tous les exemples considérés jusqu'ici, à l'exception de (13)), l'attitude modale sous-jacente aux énonciations avec ENCIMA peut aussi, dans certains cas, devenir positive, le locuteur indiquant, dans ces cas-là, admiration, surprise, joie ou empathie. C'est ce qui se passe, entre autres, dans les exemples suivants :

21. *Aprobó y,* ENCIMA, *con buena nota. Es verdaderamente muy inteligente.*
*Il a réussi et,* ENCIMA, *avec une bonne note. Il est vraiment très intelligent.*
22. *Hago lo que me gusta y,* ENCIMA, *me pagan por hacerlo. Soy realmente afortunada.*
*J'ai de la chance : je fais ce qui me plaît et,* ENCIMA, *je suis payée pour le faire.*
23. *¡Fue muy amable ! La ayudó a levantarse y,* ENCIMA, *le dio plata para un taxi.*
*Il a été vraiment gentil ! Il l'a aidée à se remettre debout et,* ENCIMA, *il lui a donné de l'argent pour un taxi.*

Finalement, si la divergence en signification entre ENCIMA et ADEMÁS réside dans le fait que, à la différence de ADEMÁS, ENCIMA présente le premier segment de discours *p* comme « suffisant », pourquoi la substitution de l'un à l'autre est-elle possible dans certains cas et impossible dans d'autres ? Comparons, à ce sujet, (24) et (25) à (26) et (27).

24. *Aprobó y,* ENCIMA, *se sacó buena nota.*
*Il a réussi et,* ENCIMA, *avec une très bonne note.*
25. Aprobó y, ADEMÁS, se sacó buena nota.
*Il a réussi et,* ADEMÁS, *avec une très bonne note.*
26. *No estudió y,* ENCIMA, *se sacó buena nota.*
*Il n'a pas étudié et,* ENCIMA, *il a eu une très bonne note.*
27. **No estudió y,* ADEMÁS, *se sacó buena nota.*
**Il n'a pas étudié et,* ADEMÁS, *il a eu une très bonne note.*

---

11. Il en est ainsi sauf si son énonciation se voit accompagnée d'une intonation très marquée, auquel cas il prend, précisément, la valeur de ENCIMA.

12. Voir en ce sens, Martínez Sánchez, R. (1997 : 33) qui affirme, en effet, que « ce connecteur transmet une information sous laquelle apparaît une valorisation personnelle négative, de plainte, reproche, désaccord, etc. ».

Ainsi que nous avons pu le constater, la notion de « suffisance argumentative » proposée pour rendre compte de la différence de signification entre ENCIMA et ADEMÁS ne semble pas très éclairante. En particulier, elle n'explique pas pourquoi le premier segment *p* est interprété comme « suffisant » après l'énonciation de ENCIMA *q*, laisse sans analyse les effets négatifs ou positifs associés aux discours incluant ce connecteur, et ne permet pas de prévoir les cas où le remplacement de ENCIMA par ADEMÁS est possible et ceux où, au contraire, il devient tout à fait impossible.

Dans ce qui suit, nous essaierons de donner une explication satisfaisante à ces trois points. Pour cela, et à partir de la distinction, déjà mentionnée, entre argumentation normative et argumentation transgressive, nous montrerons que, alors que les énonciations avec ADEMÁS nous font interpréter les segments reliés comme faisant allusion à des discours normatifs en *donc*, celles avec ENCIMA imposent de comprendre le premier segment *p* comme évoquant nécessairement une argumentation transgressive en *pourtant*.

## ENCIMA et ADEMÁS et l'alternative du transgressif et du normatif

Considérons à nouveau les enchaînements (15)-(23). Dans tous ces exemples, si, après l'énonciation de ENCIMA *q*, le premier membre *p* est vu comme un argument suffisamment fort pour la conclusion visée par le locuteur, l'introduction du deuxième, *q*, renforçant l'effet négatif de reproche, de critique ou d'agacement (*cf.* (15)-(20)) ou bien l'effet positif d'admiration ou de surprise (*cf.* (21)-(23)), c'est parce que, selon l'hypothèse que nous essaierons de démontrer, le segment ENCIMA *q* impose d'interpréter *p* comme évoquant une argumentation transgressive en *pourtant*. Autrement dit, et à la différence de ce qui se produit dans les enchaînements de la forme *p et*, ADEMÁS, *q*, l'énonciation de ENCIMA *q* oblige à voir dans l'élément *p* une allusion à un discours *p et pourtant X* ou *X et pourtant p*. Le rôle de *p* dans ces enchaînements, expression d'un certain bloc sémantique, est ce qui nous permettra d'expliquer l'effet négatif ou positif associé aux énonciations avec ce connecteur.

### *Argumentation transgressive et effets négatifs associés à l'énonciation de* ENCIMA

Examinons d'abord le cas des enchaînements dont l'effet est négatif. Trois possibilités se présentent alors. En effet, si selon notre hypothèse l'énonciation de ENCIMA *q* force à interpréter *p* comme évoquant un discours en PT,

a) *p* peut intervenir en tant que premier membre du discours transgressif, l'argument *q* renforçant *p*.

*p (et PT X). ENCIMA q* [*q* renforce *p*]

b) *p* peut intervenir en tant que premier membre du discours en PT, l'argument *q* renforçant le segment *X*.

*p (et PT X). ENCIMA q* [*q* renforce *X*]

c) *p* peut intervenir en tant que deuxième membre du discours en PT, l'argument *q* renforçant *p*.

*(Nég. X et PT) p.* ENCIMA *q* [*q* renforce *p*]

Autrement dit, dans les énonciations avec ENCIMA à effet négatif, le segment *p* est présenté comme évoquant tantôt une cause inopérante ou une condition inefficace (cas a et b), tantôt la désobéissance à une loi qui, selon le locuteur, n'aurait pas dû être transgressée (cas c). Dans les trois cas, donc, l'énonciation de *p* évoque une situation (cause, condition ou loi) qui n'a pas été prise en considération et qui, selon le locuteur, aurait dû l'être (d'où l'effet de mécontentement, irritation, colère ou critique associé à l'énonciation).

- *1[er] cas de figure :*

*p (et PT X) y* ENCIMA *q.* [*q* renforce *p*]

Analysons à titre d'exemple (19), que nous répétons ici comme (28), et (29).

28. *El marido la golpea y* ENCIMA *la engaña con otra. No sé por qué sigue viviendo con él.*
*Son mari la bat et* ENCIMA *il la trompe. Je ne sais pas pourquoi elle reste toujours avec lui.*

29. *La bicicleta ocupa poco espacio. Donde aparca un coche caben dieciocho bicicletas. (...). Y* ENCIMA *no contamina. [exemple de Martínez Sánchez, 1997]*
*Le vélo occupe peu de place. À la place d'une voiture peuvent se garer 18 vélos. (...). Et* ENCIMA *il ne pollue pas.*

Ainsi que l'on peut le constater, ce que le locuteur critique dans (28), ce qu'il ne comprend pas, ce n'est pas *son mari la bat* mais *il la bat et, malgré cela, elle reste avec lui.* Autrement dit, l'énonciation de ENCIMA *q* qui renforce le premier argument *p (i.e., q* introduit un argument supplémentaire dans le même sens que *p*), nous oblige à interpréter *p* comme faisant allusion à un certain bloc sémantique (ici, « la méchanceté vue sous l'angle de la condamnation ou du châtiment qu'elle mérite ») sous son aspect transgressif : Méchanceté PT Nég.châtiment. Et c'est dans la mesure où il évoque ce type de discours que le locuteur transmet sa valorisation personnelle négative. Celui-ci laisse entendre, en effet, que c'est l'aspect converse du même bloc, *i.e.* le normatif en *donc*, qui aurait dû être évoqué dans la situation dont il s'agit : Méchanceté DC châtiment. On remarquera, en ce sens, que si l'aspect transgressif Méchanceté PT Nég.châtiment est associé de façon externe au segment *son mari la bat*, il relève aussi de l'argumentation interne de l'entité linguistique (mot ou énoncé) qui apparaît ou qui est envisagée dans la suite du discours du locuteur[13] (dans (28), *elle manque de caractère*), cette entité étant, on le voit, axiologiquement marquée comme négative.

13. Rappelons que, à la différence de l'argumentation externe à une entité linguistique, son argumentation interne est une sorte de paraphrase de l'entité. En DC ou en PT, l'enchaînement argumentatif (dans lequel l'entité n'intervient pas cette fois) apparaît donc comme un résumé – s'il est énoncé avant l'entité, comme c'est le cas dans (28) – ou comme une reformulation destinée à l'expliciter – s'il est énoncé à la suite du terme.

De même, dans (29), et à la lumière de ENCIMA *q*, le segment *p* (*le vélo occupe peu de place*) est lu comme évoquant un discours en *pourtant* du type *Le vélo est pratique et pourtant il n'est pas adopté* (aspect Pratique PT Nég. adoption) L'argument supplémentaire *q* (*le vélo ne pollue pas*) qui va dans ce même sens, se surajoute à *p* marquant ainsi l'irritation ou l'incompréhension du locuteur vis-à-vis de la société qui n'adopte pas ce moyen de transport. Pour le locuteur, en effet, les arguments *p* et *q* auraient dû conduire à l'adoption inconditionnelle du vélo. Autrement dit, pour le locuteur c'est, une fois de plus, l'aspect converse (*i.e.* le normatif en *donc*) du même bloc sémantique qui aurait dû prévaloir : Pratique DC adoption, aspect qui serait réalisé par des discours apparentés à *le vélo est pratique, le vélo ne pollue pas. Il devrait donc être adopté.*

Comparons maintenant (28) et (29) à (30) et (31) où ENCIMA a été remplacé par ADEMÁS. On remarquera que l'interprétation est différente[14], la présence de ADEMÁS obligeant à interpréter *p* comme évoquant un discours normatif en *donc*.

30. *El marido la golpea y,* ADEMÁS, *la engaña con otra.*
*Son mari la bat et,* ADEMÁS, *il la trompe.*
31. *La bicicleta ocupa poco espacio. Donde aparca un coche caben dieciocho bicicletas. (...). Y* ADEMÁS, *no contamina.*
*Le vélo occupe peu de place. À la place d'une voiture peuvent se garer 18 vélos. (...). Et* ADEMÁS, *il ne pollue pas.*

En effet, si, dans (28), le locuteur exprimait son incompréhension face à l'attitude d'une femme qui reste avec un homme qui pourtant la bat et la trompe, dans (30), les deux arguments reliés dans un ordre de force croissante, apparaissent associés, dans une argumentation en DC, à des enchaînements du type *il est méchant, il doit donc être châtié*, ou *il est méchant, elle doit donc le quitter.* Ces enchaînements appartiennent – on le voit – à l'aspect normatif Méchanceté DC châtiment.

De même, si, dans (29), le locuteur ne comprend pas pourquoi le vélo n'est pas adopté malgré ses vertus, dans (31), il présente des arguments en faveur de son adoption : les segments *p* et *q* interviennent, ainsi, en tant que premiers segments dans des enchaînements qui relèvent de l'aspect normatif Pratique DC adoption du bloc évoqué.

- *2e cas de figure :*

*p (et PT X) et* ENCIMA *q.* [*q* renforce *X*]

Mais l'argument supplémentaire *q* peut aussi renforcer le segment *X* présent dans l'argumentation transgressive évoquée par *p*. Ainsi, dans (32)-(34) :

32. *No estudió nada y,* ENCIMA, *tuvo buenas notas. ¡No es justo !*
*Il n'a pas étudié et,* ENCIMA, *il a obtenu de très bonnes notes. Ce n'est pas juste !*
33. *¡Le he comprado un helado y,* ENCIMA, *llora !* [exemple de Portolés, 1998b]

14. Sauf, bien sûr, si l'intonation fait lire ADEMÁS comme ayant la valeur de ENCIMA (*cf.* note 11).

*Je lui ai acheté une glace et,* ENCIMA, *elle pleure !*

34. *Llega tarde y,* ENCIMA, *se enfada.*
*Il arrive en retard et,* ENCIMA, *il se fâche.*

Considérons, à titre d'exemple, (32) : ainsi que l'on peut le constater, ce qui produit la colère du locuteur ce n'est pas le segment *p* en tant que tel (*il n'a pas étudié*), mais en tant qu'il évoque l'enchaînement transgressif *il n'a pas étudié et pourtant il a réussi*. Cet enchaînement, qui fait partie de l'argumentation externe de *p*, exprime l'aspect transgressif Nég. étudier PT réussir dérivé du bloc sémantique « l'irresponsabilité mérite la réprobation ». Ainsi donc, si, d'une part, *p* peut être considéré comme suffisamment fort pour la conclusion visée par le locuteur (*i.e., Ce n'est pas juste* !), c'est parce qu'il est présenté comme enfreignant ce bloc sémantique, et si, d'autre part, *q* (*il a obtenu de très bonnes notes)* peut être décrit comme un argument supplémentaire, c'est dans la mesure où il est coorienté avec l'élément de sens *X* présent dans le discours évoqué par *p*.

En effet, ainsi que l'on peut le constater, à la différence de ce qui arrive dans (35) :

35. *Es un amigo y,* ENCIMA, *íntimo. ¡Qué defraudada debe sentirse !*
*C'est un ami et,* ENCIMA, *intime. Ce qu'elle doit se sentir déçue !*

où ENCIMA introduit un modificateur réalisant de *p* (*i.e.*, l'adjectif *intime* renforce le potentiel argumentatif du terme présent dans le premier membre, *ami*), dans (32) l'argument *q*, *il a obtenu de très bonnes notes*, constitue un réalisant de *X*, *i.e.* le deuxième segment de l'enchaînement en PT évoqué par *p*. Autrement dit, *il a obtenu de très bonnes notes* renforce le contenu sémantique de *il a réussi* présent dans *il n'a pas étudié et pourtant il a réussi*.

Cette double possibilité de coorientation (*i.e., q* peut être coorienté aussi bien avec *p* qu'avec *X* dans l'enchaînement transgressif *p et PT X* évoqué par *p*) n'est pas sans importance. Elle permet, en effet, d'expliquer pourquoi le remplacement de ENCIMA par ADEMÁS s'avère quelquefois impossible. Ainsi, si dans (35) et (35'), (36) et (36'), la substitution ne pose pas de problèmes (avec, évidemment, des modifications au niveau de la dynamique discursive, la présence de ADEMÁS forçant à interpréter *p* comme évoquant une argumentation normative en *donc*) :

35'. *Es un amigo y,* ADEMÁS, *íntimo. Le puedo contar todo.*
*C'est un ami et,* ADEMÁS, *intime. Je peux tout lui raconter.*

36. *Le he comprado un helado y,* ENCIMA, *un juguete.* [exemple de Portolés, 1998b]
*Je lui ai acheté une glace et,* ENCIMA, *un jouet.*

36'. *Le he comprado un helado y,* ADEMÁS, *un juguete.*
*Je lui ai acheté une glace et* ADEMÁS *un jouet.*

elle se fait beaucoup plus coûteuse et même impossible dans (32') et (33') :

32'. **No estudió nada y,* ADEMÁS, *tuvo buenas notas. ¡No es justo !*
**Il n'a pas étudié et,* ADEMÁS, *il a eu de très bonnes notes. Ce n'est pas juste !*

33'. **¡Le he comprado un helado y,* ADEMÁS, *llora ! [exemple de Portolés, 1998b]*
**Je lui ai acheté une glace et,* ADEMÁS, *elle pleure !*

Cette différence de comportement entre ENCIMA et ADEMÁS a été remarquée par Portolés (1998b) et Zorraquino et Portolés (1999). Sans pouvoir pour autant l'expliquer, ces auteurs signalent simplement que « ENCIMA se distingue aussi de ADEMÁS en ce sens que le membre qu'il introduit peut constituer une conclusion opposée à celle attendue à partir du premier membre. Ainsi, une mère peut gronder sa fille en lui disant *Je t'achète quelque chose et* ENCIMA *tu pleures.* À partir de « acheter quelque chose », on s'attend à ce que tu sois contente mais la conclusion est le contraire : tu pleures » (M. Zorraquino et Portolés, 1999 : 4095).

Or, selon l'hypothèse que nous défendons, l'impossibilité de (32') et (33') s'explique aisément. En effet, dans la mesure où, à la différence de ENCIMA[15], ADEMÁS n'oblige pas à interpréter *p* comme segment d'un enchaînement transgressif en *pourtant*, on comprend sans difficulté pourquoi ce connecteur ne peut pas introduire un modificateur réalisant du segment *X* (*i.e.*, celui contenu dans l'argumentation *p et pourtant X)*. Par ailleurs, étant donné que sa présence force à décrire *p* comme premier terme d'un discours normatif en *donc*, on comprend aussi que les suites des discours avec ADEMÁS soient différentes de celles des discours avec ENCIMA. Comparons à ce sujet, et à titre d'exemple, (35)-(35'), ou (36)-(36') et (37)-(37') ci-dessous :

36. *Le he comprado un helado y,* ENCIMA, *un juguete. ¡No entiendo por qué no para de llorar y de quejarse !*
*Je lui ai acheté une glace et,* ENCIMA, *un jouet. Je ne comprends pas pourquoi elle n'arrête pas de pleurer et de se plaindre !*

36'. *Le he comprado un helado y,* ADEMÁS, *un juguete. Está muy feliz.*
*Je lui ai acheté une glace et* ADEMÁS *un jouet. Elle est heureuse !*

37. *La ayudó con su tarea y,* ENCIMA, *le dijo que hablaría con su profesor. ¡Así nunca aprenderá a resolver sola sus problemas !*
*Il l'a aidée à faire ses devoirs et,* ENCIMA, *il lui a dit qu'il parlerait avec le professeur. Ce n'est pas comme ça qu'elle apprendra à résoudre toute seule ses problèmes !*

37'. *La ayudó con su tarea y,* ADEMÁS, *le dijo que hablaría con su profesor. Mañana se sentirá más tranquila en la escuela.*
*Il l'a aidée à faire ses devoirs et,* ADEMÁS, *il lui a dit qu'il parlerait avec le professeur. Elle se sentira plus rassurée demain à l'école.*

- *3e cas de figure :*

*(Nég. X et PT) p.* ENCIMA *q* [*q* renforce *p*]

Le dernier type d'énonciations avec ENCIMA à effet négatif correspond aux cas où le segment *p* est présenté comme évoquant la désobéissance à une loi qui,

15. L'énonciation de ENCIMA *q* dans (32) force à interpréter le segment *il n'a pas étudié* comme évoquant des enchaînements apparentés à *Il n'a pas étudié et pourtant il a réussi* (*i.e.*, aspect transgressif Nég. étudier PT réussir), dans (33), *Je lui ai acheté une glace* comme faisant allusion à des discours du type *Je lui ai acheté une glace et pourtant elle n'est pas satisfaite* (*i.e.*, aspect transgressif Recevoir un cadeau PT Nég. contente), et dans (34), *Il arrive en retard* comme évoquant des discours du type *Il arrive en retard et pourtant il ne s'excuse pas* (*i.e.*, aspect transgressif Faute PT Nég. excuse).

selon le locuteur, n'aurait pas dû être transgressée, d'où l'effet d'irritation, colère ou critique associé à l'énonciation. Examinons, à titre d'exemple, (38)-(40) :

38. *Aprobó y,* ENCIMA, *con buenas notas. ¡Es una injusticia !*
*Il a réussi et,* ENCIMA, *avec de bonnes notes. Ce n'est pas juste !*

39. *Va por Córdoba y,* ENCIMA, *sin luces. ¡Qué imprudente !*
*Il roule par l'avenue Córdoba et,* ENCIMA, *les feux éteints. Quelle imprudence !*
[dit à propos d'un cycliste qui roule par une avenue avec une très forte circulation de voitures et de bus].

40. *No duerme y,* ENCIMA, *se alimenta mal. Va a terminar enfermo.*
*Il ne dort pas et,* ENCIMA, *il ne se nourrit pas bien. Il va tomber malade.*

Comme dans les deux cas de figure précédents, le locuteur introduit ici une valorisation personnelle négative, la présence de ENCIMA forçant à lire le segment *il a réussi*, dans (38), comme une injustice, le segment *Il roule par l'avenue Córdoba*, dans (39), comme une imprudence, et *Il ne dort pas*, dans (40), comme permettant la caractérisation de la situation comme problématique. Et cela, dans la mesure où ces segments *p* évoquent, respectivement, les discours transgressifs :

38a. *Il n'a pas étudié et pourtant il a réussi.*
aspect Nég Étudier PT réussir

39a. *C'est dangereux et pourtant il roule par l'avenue Córdoba.*
aspect Danger PT Nég. précaution

40a. *Il est nécessaire de dormir et pourtant il ne dort pas.*
aspect Nécessité de dormir PT Nég. dormir

dans lesquels ils interviennent en tant que deuxièmes segments[16]. En ce qui concerne *q* et dans la mesure où il est coorienté avec *p* et qu'il introduit un argument supplémentaire dans le même sens que *p*, il renforce l'aspect transgressif déjà évoqué par celui-ci.

On notera, une fois de plus, que si ces discours (38a, 39a et 40a) relèvent de l'argumentation externe des *p* respectifs, ils résument aussi le sens des termes qui apparaissent ou sont envisagés dans la suite du discours du locuteur[17]. Ainsi, par exemple, l'aspect Danger PT Nég. précautions attaché de façon externe, par la présence de ENCIMA *les feux éteints*, à l'énoncé *Il roule par l'avenue Córdoba* relève de l'argumentation, cette fois interne, du mot *imprudence*, présent dans l'énoncé *Quelle imprudence !*

Soulignons, enfin, que dans la mesure où les argumentations (38a)-(40a) attachées aux *p* respectifs contiennent ces entités au titre de deuxième segment syntaxique, elles forcent à voir ces *p* comme transgressant une loi qui n'aurait pas

16. En effet, si les entités linguistiques évoquent des argumentations externes, celles-ci ne sont pas seulement des « continuations possibles ». Elles peuvent contenir l'entité au titre de premier segment syntaxique mais aussi de deuxième (*cf.* Carel, 2000).

17. De même que dans le reste des cas examinés jusqu'ici, l'entité linguistique contenue ou envisagée dans la suite du discours du locuteur est, dans ce troisième cas de figure, axiologiquement marquée comme négative.

dû, selon le locuteur, être transgressée. En effet, à travers l'énonciation de (38)-(40), le locuteur laisse entendre que les situations à propos desquelles ces énoncés ont été construits auraient dû être représentées ou qualifiées par les aspects converses, *i.e.* les normatifs en *donc*, des mêmes blocs sémantiques.

38b. aspect Nég Étudier DC Nég. réussir
39b. aspect Danger DC précaution
40b. aspect Nécessité de dormir DC dormir[18]

*Argumentation transgressive et effets positifs associés à l'énonciation de* ENCIMA

Jusqu'à présent, nous nous sommes limitée à analyser les cas dans lesquels l'effet associé aux énonciations avec ENCIMA est négatif : critique, reproche, plainte ou désaccord. Mais, ainsi que nous l'avons annoncé plus avant, ENCIMA peut aussi introduire une valeur positive de surprise, admiration ou empathie. Considérons à nouveau les suites (21)-(23) :

21. *Aprobó y,* ENCIMA, *con buena nota. Es realmente un muy buen estudiante.*
*Il a réussi et,* ENCIMA, *avec une bonne note. Il est vraiment un très bon étudiant.*
22. *Hago lo que me gusta y,* ENCIMA, *me pagan por hacerlo. Soy realmente afortunada.*
*J'ai de la chance : je fais ce qui me plaît et,* ENCIMA, *je suis payée pour le faire.*
23. *¡Fue muy amable ! La ayudó a levantarse y,* ENCIMA, *le dio plata para un taxi.*
*Il a été vraiment gentil ! Il l'a aidée à se remettre debout et,* ENCIMA, *il lui a donné de l'argent pour un taxi.*

Comme dans les cas précédents, l'énonciation de ENCIMA *q* oblige à interpréter le membre *p* qui le précède comme évoquant une argumentation transgressive en *pourtant*. Mais si, dans les énoncés à effet négatif, *p* était présenté soit comme une cause ou une condition inefficace (1er et 2e cas de figure), soit comme la désobéissance à une loi qui n'aurait pas dû être transgressée (3e cas de figure), dans les énoncés du type (21)-(23), le locuteur montre, au contraire, son bonheur parce qu'un obstacle, une difficulté ou un inconvénient ont été vaincus. Cet obstacle ou inconvénient est représenté par l'élément de sens *X* présent dans le discours *X et pourtant p* évoqué par *p*. Ainsi, dans (21)-(23), où l'énonciation de ENCIMA *Q* impose la lecture de *p* comme (21a)-(23a) :

21a. *C'était difficile et pourtant il a réussi.*
22a. *Ce n'est pas habituel et pourtant ça m'arrive.*
23a. *Ce n'était pas son obligation et pourtant il l'a fait.*

Une fois encore, ces discours attachés de façon externe aux *p* respectifs relèvent aussi de l'argumentation interne du segment de discours explicite ou implicite dans la suite du discours. Mais cette fois – on le constate –, le segment en

18. Ainsi que l'on peut le constater, les couples (38a) et (38b), (39a) et (39b), (40a) et (40b) expriment, respectivement, les mêmes blocs sémantiques (celui de l'étude-qui-fait-réussir, celui du danger-qui-demande-des-précautions, celui des besoins-qui-doivent-être-satisfaits).

question est axiologiquement marqué comme positif : *bon étudiant* dans (21), *fortunée* ou *chanceuse* dans (22), *gentil* dans (23).

On remarquera finalement que, en ce qui concerne $q$, l'argument supplémentaire coorienté avec $p$, son énonciation renforce la valorisation associée à l'argumentation transgressive évoquée par ce dernier. L'effet positif de bonheur, surprise ou admiration s'explique donc, non pas en vertu de la connexion de $p$ et de $q$, mais de la connexion de $p$ et de $q$ qui apparaissent malgré $X$ (l'obstacle surmonté).

## *En guise de conclusion*

Dans ce travail, nous avons essayé de démontrer que l'alternative sémantique argumentation transgressive/argumentation normative, alternative qui se manifeste dans l'opposition des connecteurs *donc* et *pourtant*, permet aussi de comprendre la différence de signification entre deux connecteurs additifs de l'espagnol, ENCIMA et ADEMÁS.

En particulier, nous avons tenté de mettre en évidence que si les énonciations avec ADEMÁS nous font interpréter les segments reliés comme faisant allusion à des discours normatifs en *donc*, celles avec ENCIMA forcent à lire le premier segment $p$ comme évoquant une argumentation transgressive en *pourtant*. Cette notion d'argumentation transgressive nous a permis en outre :

- d'expliquer pourquoi le premier segment $p$ est interprété comme suffisamment fort après l'énonciation de ENCIMA $q$,
- de rendre compte des effets négatifs ou positifs associés aux discours incluant ce connecteur,
- et de prévoir les cas où le remplacement de ENCIMA par ADEMÁS s'avère impossible.

### Bibliographie


ANSCOMBRE, Jean-Claude (éd.), 1995, *Théorie des Topoï*, Paris, Kimé.

BOSQUE, Ignacio & DEMONTE, Violeta (éds.), 1999, *Gramática descriptiva de la lengua española*. Madrid, Espasa Calpe.

BRIZ, Antonio, 1993, « Los conectores pragmáticos en español coloquial (I) : su papel argumentativo », *Contextos* XI/21-22, 145-188.

CAREL, Marion, & DUCROT, Oswald, 1999, « Le problème du paradoxe dans une sémantique argumentative », *Langue Française*, 123, 1-26.

CAREL, Marion, 1995, « *Trop* : argumentation interne, argumentation externe et positivité », dans Anscombre, Jean-Claude (éd.), 177-206.

– 1998, « Argumentación normativa y argumentación exceptiva », *Signo y Seña*, 9, 255-298.

– 2000, « Para un tratamiento argumentativo de la predicación », *Discurso y Sociedad*, sous presse.

DUCROT, Oswald, 1995, « Les modificateurs déréalisants », *Journal of Pragmatics*, 24. 145-165.
- 1999, « Argumentation et inférence », dans Verschueren, J. (éd.) *Pragmatics in 1998*, IPrA, Antwerp, 172-180.
- 2000, « La elección de las descripciones en semántica argumentativa local », *Discurso y Sociedad*, sous presse.

FUENTES RODRÍGUEZ, Catalina, 1987, *Enlaces extraoracionales*, Sevilla, Alfar.

1996, *La sintaxis de los relacionantes supraoracionales*, Madrid, Arco Libros.

GARCÍA NEGRONI, Maria Marta, 1995, « Scalarité et réinterprétation : les modificateurs surréalisants », dans Anscombre, Jean-Claude (éd.), 101-144.
- 1998, « Prosodia y Polifonía. El acento de intensidad como marca de la subjetividad del locutor », dans Sociedad Argentina de Lingüística (éd.) *La Oralidad*, Tucumán, 312-315.

HERNANZ CARBÓ, Maria Lluisa., 1999, « El infinitivo », dans Bosque, I. et V. Demonte (éds.), 2197-2356.

MARTÍN ZORRAQUINO, Maria Antonia et PORTOLÉS, José, 1999, « Los marcadores del discurso », dans Bosque, Ignacio et Violeta Demonte (éds.), 4051-4213.

MARTÍNEZ SÁNCHEZ, Roser, 1997, *Conectando texto*, Barcelona, Octaedro.

MOLINER, Maria, 1981, *Diccionario de uso del español*, Madrid, Gredos.

PAVÓN LUCERO, Maria Victoria, 1999, « Clases de partículas : preposición, conjunción y adverbio », dans Bosque, Ignacio et Violeta Demonte (éds.), pp. 565-655.

PORTOLÉS, José, 1998a, « La noción de suficiencia argumentativa », *Signo y Seña*, 9, pp. 199-224.
- 1998b, *Marcadores del discurso*, Madrid, Ariel.

Real Academia Española, 1984, *Diccionario de la lengua española*, Madrid, Espasa Calpe.

Persee

M. Jean-Claude Anscombre

# Le rôle du lexique dans la théorie des stéréotypes

In: Langages, 35e année, n°142, 2001. Les discours intérieurs au lexique. pp. 57-76.

Abstract
The aim of this article is to develop the claim made in earlier papers that the standard form (±P, ±Q) of the topoï at work in the Theory of Argumentation in Language are in fact contrary to the basic claims this theory relies on. After examining several objections, an alternative theory will then be suggested, namely the Theory of Stereotypes, based on ideas adapted from Putnam, Kripke, and others. This theory, apart from evading the above mentioned objections, is consistent with the basic hypothesis of the Theory of Argumentation in Language, and moreover, provides a more satisfactory explanation for a wide range of facts.
Key words: Argumentation, Stereotypes.

Citer ce document / Cite this document :

Anscombre Jean-Claude. Le rôle du lexique dans la théorie des stéréotypes. In: Langages, 35e année, n°142, 2001. Les discours intérieurs au lexique. pp. 57-76.

doi : 10.3406/lgge.2001.883

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458-726X_2001_num_35_142_883

BY: $ = creative commons

*Jean-Claude* ANSCOMBRE
*CNRS (UMR 7546)*
*EHESS (CELITH)*

# LE RÔLE DU LEXIQUE DANS LA THÉORIE DES STÉRÉOTYPES

## Introduction

Le but de ce travail est d'exposer les principes fondamentaux d'une théorie du sens, la *Théorie des stéréotypes* – telle du moins que je la conçois, et d'expliciter son fonctionnement sur un certain nombre d'exemples, montrant ainsi l'apport qu'elle est susceptible d'apporter aux études sémantiques bien sûr, mais aussi comme je m'en suis expliqué ailleurs, à d'autres compartiments de la langue.

Dans un premier temps, je rappellerai les principes fondamentaux de la théorie des stéréotypes telle que je la défends, en m'inspirant de certaines hypothèses de Putnam ; 1975, reprises et développées par Fradin ; 1984, et utilisées entre autres par Kleiber ; 1993, Charolles ; 1994, Anscombre ; 1994, etc.[1] Le fonctionnement de cette théorie sera illustré sur quelques exemples.

Dans un second temps, je m'efforcerai de montrer que de par sa nature, la théorie des stéréotypes, outre qu'elle propose une représentation du lexique qui n'est pas l'image traditionnelle d'une somme de contenus sémantiques « littéraux » invariants, permet d'éviter les divers paradoxes et contradictions auxquels donne lieu la *Théorie des topoï* dans ses différentes versions, des plus anciennes aux plus récentes. On soulignera au passage le rôle clé que joue dans l'affaire le recours au concept de *généricité*. Il permet entre autres avantages, au travers de l'utilisation de phrases génériques effectives, d'éviter le recours à des entités abstraites au statut mal défini, et qui n'étaient souvent qu'un déguisement commode pour un parallélisme logico-grammatical inavoué.

1. La première utilisation que j'ai faite de la théorie des stéréotypes remonte à Anscombre ; 1990c. On en trouvera un exposé succinct et diverses applications dans Anscombre ; 1994a, 1995a, 1995b, 1995c, 1996a, 1996b, 1998, 1999 (*cf.* bibliographie).



Persée creative commons

## 1. De Putnam à la théorie des stéréotypes

Rappelons que Putnam ; 1975[2], après avoir examiné soigneusement les thèses habituelles concernant la nature du sens, parvient à la conclusion que la valeur sémantique d'un terme – sa signification, n'est pas une intension. En d'autres termes, la signification n'est pas un mode de donation de l'extension, *i.e.* du référent. Et ce pour une raison simple : la signification ne fournit généralement pas une description identifiante d'un objet du monde. Considérons par exemple le mot *moteur* : tout francophone sait en faire une utilisation correcte, et saurait lui affecter une signification, quelque chose comme « appareil permettant de mettre quelque chose en mouvement ». Il est clair que cette signification est loin d'être une description identifiante, puisqu'elle convient visiblement à autre chose qu'un moteur – par exemple le pédalier d'une bicyclette, ou encore la manivelle d'un puits. Cependant, nous sommes tous capables de référer à un moteur particulier à l'aide de ce mot. Un terme (ou du moins l'occurrence d'un terme) réfère en fait directement, sans passer par la signification, sur le mode de la *désignation rigide*[3]. Désormais, la signification – *i.e.* ce qui régit le fonctionnement sémantique des termes dans le discours, est radicalement séparée de la fonction référentielle, et de l'intension, avec laquelle elle ne se confond qu'accidentellement. Si la signification n'est plus l'intension, qu'est-elle donc alors ?

Putnam propose de définir une *forme normale de description* de la représentation sémantique attachée à un terme. Rappelons pour mémoire que cette forme normale est pour Putnam une suite finie de composants, parmi lesquels ce que Putnam appelle le stéréotype, et une description de l'extension. Tous les composants de cette suite représentent une hypothèse sur la compétence individuelle du locuteur, sauf pour ce qui est de l'extension. Pour reprendre l'exemple de Putnam, le terme *eau* tel que l'utilisent les locuteurs a en fait une extension qui est $H_20$, et qui n'est pas du ressort de la compétence linguistique d'un locuteur quel qu'il soit. Putnam est donc cohérent, et sépare d'entrée le problème de la signification et celui de l'extension/intension. Plus intéressant est ce que Putnam appelle le *stéréotype*, et qui dans le cas de *eau*, est formé des traits « incolore », « transparent », « sans goût », « désaltérant », etc. Ces traits concernent en effet l'usage banal de la langue, intutivement parlant, c'est-à-dire précisément la signification. Le niveau stéréotypique apparaît ainsi comme régissant le fonctionnement de la langue en tant que pratique de locuteurs individuels. C'est à l'élaboration d'une telle notion que nous allons maintenant nous consacrer.

---

2. Ce texte de Putnam ; 1975, est parfois très dense. Putnam en a repris les principales thèses dans Putnam ; 1990, traduction française d'un texte de 1988 publié aux MIT Press.

3. Pour Kripke ; 1981, un *désignateur rigide* est un terme d'une phrase donnée qui réfère au même individu dans tous les mondes possibles où ce terme désigne. Kripke s'inspire nommément de thèses développées par J. Stuart Mill dans son *System of Logic* (Londres, 1843), qui oppose les *names* (les noms propres) qui connotent mais ne dénotent pas, et les descriptions définies qui connotent et dénotent.

S'intéressant aux nombreux problèmes que pose la reprise anaphorique d'un nom situé dans une proposition antérieure, Fradin ; 1984, s'appuie sur la notion de stéréotype chez Putnam, qu'il réinterprète de la façon suivante :

a) Pour les noms désignant des objets fabriqués, des substances ou des espèces naturelles, la signification ne fournit pas les indications nécessaires et suffisantes à l'identification des référents de ces noms.

b) Les noms de ce type sont des désignateurs rigides, et ils se comportent donc comme des noms propres, désignateurs rigides par excellence, qui réfèrent sans décrire. De tels noms peuvent donc servir à référer à un objet, même si cet objet ne présente pas toutes les propriétés rassemblées sous la signification du nom. C'est l'hypothèse d'une séparation radicale entre la signification et la référence : quand un terme réfère, c'est directement. La signification n'est plus le mode de donation du référent.

Ces deux points reprennent explicitement la position de Putnam. Il s'y ajoute deux points supplémentaires, qui concernent en fait la *nature* du stéréotype :

c) La représentation sémantique qui est associée aux noms n'est pas la conjonction d'un nombre fini d'éléments discrets et considérés comme des primitifs sémantiques, à l'instar de Katz, ou de structuralistes comme Greimas. Au contraire, il peut s'agir d'une *suite non-finie* de propriétés associées à un nom, et qui peuvent être éventuellement fausses ou contradictoires.

d) Cette suite non-finie qui constitue le stéréotype ne sera pas une suite d'éléments, mais une suite (ouverte) de *phrases de la langue*. Plus, le stéréotype sera non seulement une partie de la représentation sémantique (comme chez Putnam), mais essentiellement *un mode d'attribution de la signification*, et s'opposant ainsi à la *définition*. En fait, B. Fradin n'utilise pas des phrases, mais des *énoncés de la langue*, comme il le précise, et rapproche explicitement la constitution du stéréotype de notions comme la délocutivité.

Je laisserai de côté le problème de savoir de quelle façon les termes (et en particulier les noms communs) peuvent référer. L'hypothèse que je fais ici est que le rôle fondamental de la signification – ce qui donc détermine le fonctionnement linguistique d'un terme – n'est pas de référer. Ce que l'on peut encore exprimer en disant que s'il est vrai qu'il y a un niveau de fonctionnement référentiel, ce n'est ni le niveau le plus profond, ni le noyau dur de la fonction sémantique.

Je voudrais jeter les bases d'une théorie sémantique qui serait une théorie des stéréotypes sur la base des idées de H. Putnam et B. Fradin. En d'autres termes, je me propose de décrire la signification (au sens vague) en utilisant comme outil de description une telle théorie, et exploitant en particulier la thèse de Fradin consistant à voir le sens comme un ensemble de phrases.

Je ferai tout d'abord un certain nombre d'hypothèses, et avancerai certaines définitions :

**($H_1$)** Tout locuteur d'une langue L dispose d'un certain lexique, *i.e.* d'une liste plus ou moins longue de termes (éventuellement des termes complexes)

auxquels il est susceptible d'attacher un certain nombre de caractéristiques sémantiques – nous verrons plus loin lesquelles. J'appellerai l'ensemble des caractéristiques sémantiques attachées à un terme la *signification* de ce terme, étant bien entendu que cette signification est relative au locuteur considéré. Ce point sera précisé plus loin. Lors de l'occurrence d'un terme, la partie de cette signification qui sera mise en jeu sera le *sens* du terme. Notons que la nature des termes faisant partie de ce lexique n'est pas fixée par avance. Il est clair qu'on y trouvera des noms communs, également des verbes, mais rien n'empêche *a priori* les autres catégories grammaticales de fournir des termes munis d'un stéréotype. La ligne de partage entre les termes qui seront munis d'un stéréotype et les termes qui en seront dépourvus est théorique, est donc à tracer à chaque fois.

**($H_2$)** Étant donné que la signification (et encore moins le sens) ne peuvent permettre l'identification du référent (ce ne sont des descriptions identifiantes à aucun des deux niveaux), je ferai l'hypothèse que la question des potentialités référentielles n'est pas à proprement parler du ressort de la linguistique[4].

Qu'est-ce qui fixe ce lexique, et détermine en particulier les stéréotypes associés à chaque terme ? Si en effet le stéréotype associé à un terme est une liste ouverte, et qui peut donc varier d'un individu à l'autre, l'intercompréhension n'est pas assurée. Or il est clair qu'elle a parfois lieu, ou du moins que tout semble se passer comme si elle avait effectivement lieu. Pour expliquer ce phénomène, j'aurai recours (après beaucoup d'autres, dont Putnam lui-même), à la notion de *communauté linguistique*. Une *communauté linguistique* sera tout ensemble de sujets parlants qui est présenté comme partageant (entre autres choses) une certaine liste de termes affectés des mêmes significations[5].

Il ne s'agit évidemment pas nécessairement de communautés linguistiques réelles, mais présentées comme telles, et relatives donc aux circonstances d'énonciation – et donc au(x) domaine(s) dont il est question dans la conversation. Un même sujet parlant fera ainsi partie de diverses communautés linguistiques à des moments différents où il est locuteur. On ne se présente pas comme appartenant la même communauté linguistique selon qu'on parle en famille ou à son travail. Moyennant ces précisions, je ferai l'hypothèse :

**($H_3$)** Tout locuteur, lorsqu'il parle, *i.e.* dans son rôle de locuteur, parle en tant que membre d'une certaine communauté linguistique.

J'en viens maintenant à la définition centrale de cet exposé :

**Définition :** le *stéréotype* d'un terme est une suite ouverte de phrases attachées à ce terme, et en définissant la *signification*. Chaque phrase du stéréotype est, pour le terme considéré, une *phrase stéréotypique*.

---

4. La théorie que j'expose ici est donc compatible avec par exemple une hypothèse à la Putnam ou à la Fradin d'une référence qui se ferait sur le mode de la désignation rigide. C'est-à-dire directement, sans que la signification intervienne comme mode de donation de ce référent.

5. Cette définition est en fait trop restrictive. Il suffit de supposer une intersection non nulle des significations pour assurer une communauté linguistique minimale.

Remarquons que je devrais normalement dire que le stéréotype est relatif à un sujet parlant. Si tout sujet parlant possède dans son stock linguistique un certain nombre de phrases qui pour lui caractérisent la signification du terme considéré, cette liste n'est pas nécessairement la même que celle d'un autre sujet parlant, et il peut se faire qu'il la modifie pour une raison ou pour une autre : par exemple, un certain nombre d'échanges langagiers ont augmenté son savoir sur tel ou tel point. D'où la nécessité de caractériser le stéréotype d'un terme comme étant une liste ouverte. Par ailleurs, quand nous parlons, nous parlons en tant que membre d'une communauté linguistique – nous l'avons vu –, et cette communauté peut varier selon les circonstances. Il pourra donc se faire qu'à l'intérieur du stéréotype d'un terme, certaines phrases stéréotypiques puissent être antinomiques : ce fait n'est pas gênant tant qu'il n'y a pas possibilité de les utiliser simultanément dans une même énonciation. Le domaine sapiential est de ce point de vue riche en enseignements. D'une part, deux stéréotypes peuvent faire intervenir des phrases sentencieuses antinomiques. Ainsi, le stéréotype de *extrême* comportera, pour beaucoup d'entre nous, la phrase sentencieuse *Les extrêmes s'attirent*. Par ailleurs, le stéréotype de *ressemblance* pourra de son côté comprendre une autre tournure sentencieuse, à savoir *Qui se ressemble s'assemble*. Or moyennant une banale loi rhétorique[6], la seconde phrase sentencieuse apparaît comme antinomique de la première[7]. Mais il y a plus : ainsi, la plupart d'entre nous admettraient sans doute d'intégrer dans le stéréotype de *fait* à la fois *Une hirondelle ne fait pas le printemps* et sa contradictoire *Il n'y a pas de fumée sans feu*. Remarquons que, dans la mesure où le stéréotype ne représente pas autre chose que les idées conventionnellement attachées au terme, certaines des phrases stéréotypiques peuvent fort bien être erronées, voire carrément fausses. Ainsi l'exemple que j'ai fréquemment utilisé *Le soleil se (lève + couche)*, phrases stéréotypiques de *soleil*, fausses aux yeux de la science, mais valides aux yeux d'une communauté linguistique fonctionnant comme communauté non scientifique. Autre exemple, l'allemand *Walfisch* = « baleine », qui laisse supposer l'existence d'une phrase stéréotypique générique du type *Die Walfische sind Fische* = « Les baleines sont des poissons », évidemment fausse d'un point de vue scientifique, ce qui n'a pas empêché le moins du monde la formation du terme.

**Fonctionnement :** lorsque nous parlons, nous utilisons des syntagmes nominaux et verbaux. Le sens d'une occurrence d'un tel syntagme correspond à l'activation d'un ou plusieurs énoncés stéréotypiques. On explique ainsi des exemples comme :

(1) *Ce chat est (normal + *curieux) : il chasse les souris.*
*Ce chat est (*normal + curieux) : il ne chasse pas les souris.*

par la présence de la phrase *Un chat chasse les souris* dans le stéréotype de *chat*. Des exemples comme :

(3) *Max et Lia sont mariés, mais ils n'ont pas d'enfants.*

---

6. À savoir que si p est argument pour q, ¬ p est argument pour ¬ q.

7. Ce qui montre au passage, que le stéréotype ne décrit pas la réalité.

(4) *Marie ne peut pas conduire la voiture, car elle n'a pas le permis.*
(5) *Max a cherché, mais (*il a trouvé + il n'a pas trouvé).*

s'expliquent aisément à partir des phrases stéréotypiques respectivement attachées à *être mariés, conduire une voiture,* et *chercher*[8] :

(6) *On se marie pour avoir des enfants.*
(7) *Il faut le permis pour pouvoir conduire une voiture.*
(8) *Quand on cherche, on trouve.*

Autre exemple, déjà plus compliqué, celui de la différence de prononciation entre par exemple Paris et Marseille. À tort ou à raison, le Parisien perçoit le Marseillais comme « ayant l'accent », et le Marseillais trouve que le Parisien « parle pointu ». On aurait alors les différents enchaînements suivants :

(9) + *Il doit être Parisien, ce type. Il est français, mais il parle pointu* (dit par un Marseillais).
(10) – *Il doit être Parisien, ce type. Il est français, mais il parle pointu* (dit par un Parisien).
(11) + *Il doit être Marseillais, ce type. Il est français, mais il a l'accent* (dit par un Parisien).
(12) – *Il doit être Marseillais, ce type. Il est français, mais il a l'accent* (dit par un Marseillais).

Enchaînements dans lesquels les + et les – renvoient non pas à des possibilités/impossibilités respectivement, mais à des choix préférentiels[9]. De tels exemples montrent comment intervient la communauté linguistique dans la sélection des phrases stéréotypiques qui fondent les enchaînements.

Une première remarque, sur laquelle nous reviendrons au paragraphe suivant, est que parmi les phrases stéréotypiques semblent abonder les phrases génériques. Il est loisible de se poser la question de savoir si les stéréotypes ne peuvent comprendre que des phrases génériques. Il est probable que la réponse est non. Outre qu'à certains noms propres sont attachées des phrases à caractère non pas gnomique mais événementiel[10], on peut imaginer qu'au travers de la scolarisation (entre autres possibilités), certaines entités voient leur stéréotype agrémenté de phrases événementielles. On pourrait par exemple penser à mettre dans le stéréotype de *royauté* la phrase *La royauté a été abolie par la Révolution française.*

Une seconde remarque est que la façon dont les phrases stéréotypiques interviennent dans les énonciations est à rapprocher de la mise en place d'un thème,

---

8. Ces trois derniers exemples illustrent le fait que les stéréotypes ne sont pas seulement nominaux. Il y a également des phrases stéréotypiques attachés aux verbes.

9. Je veux dire par là qu'un Parisien ne qualifiera pas spontanément sa façon de parler comme « parler pointu », pas plus qu'un Marseillais de dira de la sienne qu'elle consiste à « avoir l'accent ». Pour dire d'un individu qu'il appartient à la même communauté linguistique, on a généralement recours à des tournures comme *Il parle comme nous, Il a l'accent du coin,* etc.

10. On imagine ainsi qu'à *Bastille* soit attachée la phrase stéréotypique *La Bastille a été prise en 1789.*

au sens habituel[11]. Le thème représente en effet l'opinion d'une communauté linguistique à laquelle peut appartenir – mais non nécessairement – le locuteur. Dans le cas d'une phrase stéréotypique, le locuteur la présente comme le point de vue qu'il partage[12] d'une communauté linguistique à laquelle il appartient. Remarquons que la phrase stéréotypique n'est pas à proprement parler énoncée. Elle est plutôt évoquée, mise en place, convoquée, un peu à la façon dont les proverbes sont convoqués pour appuyer un enchaînement ou un raisonnement. L'énoncer est souvent superflu, voire bizarre ou maladroit, facilement perçu comme une lapalissade. À l'inverse, et bien que le thème puisse être implicite, sa présence est fréquemment effective, voire obligatoire, et ce sans qu'il en résulte la moindre gêne.

Je n'ai donc pas conservé l'hypothèse de Fradin ; 1984, selon laquelle les phrases stéréotypiques seraient des énoncés, et non des phrases. J'évite ainsi la contradiction qui pourrait surgir de la présence simultanée – s'il s'agissait toujours d'énoncés – d'éléments contradictoires dans un même stéréotype. On ne peut énoncer à la fois une chose et son contraire – alors que rien n'empêche d'avoir à sa disposition, nous l'avons vu, deux phrases aux énoncés contradictoires, *i.e.* des potentialités aux réalisations opposées.

Dernier point enfin. Il importe de distinguer entre le **stéréotype primaire**, associé de façon stable au mot, du moins au sein d'une communauté linguistique donnée, et le **stéréotype secondaire**, attaché localement à l'occurrence d'un terme, et pouvant être en particulier induit par le contexte. En voici un exemple, que nous allons détailler[13]. Nous supposerons le contexte suivant. Se promenant dans un parc, un passant est pris à partie par une bande de voyous, et cherche les moyens de se défendre :

(13) *Regardant autour de lui, il aperçut par terre une grosse branche qui avait été oubliée là après les coupes d'automne. (*Ce gourdin + ??ce gourdin improvisé) fit hésiter les assaillants.*

(14) *Regardant autour de lui, il aperçut par terre une grosse branche qui avait été oubliée là après les coupes d'automne, la ramassa, et l'empoigna par un bout. (*Ce gourdin + ?ce gourdin improvisé) fit hésiter les assaillants.*

(15) *Regardant autour de lui, il aperçut par terre une grosse branche qui avait été oubliée là après les coupes d'automne. Il la ramassa, l'empoigna par un bout, et commença à battre l'air devant lui. (?Ce gourdin + ce gourdin improvisé) fit hésiter les assaillants.*

Je supposerai, en simplifiant, que le stéréotype primaire de « gourdin » comprend les phrases : *Un gourdin est une grosse branche / On empoigne un gourdin par un bout / On frappe avec un gourdin.* On voit alors le procédé. Plus le contexte fournira

---

11. D'un point de vue des propriétés, et comme je m'en suis expliqué ailleurs, les phrases génériques et les thèmes en ont un certain nombre en commun, ce qui les fait classer dans les *espaces discursifs* étudiés dans Anscombre ; 1990a.

12. Sauf bien entendu, dans les cas de discours rapporté, qu'il conviendrait d'étudier à part.

13. On en trouvera d'autres dans Fradin ; 1984.

d'éléments induisant localement des traits « gourdinesques » entrant donc dans le stéréotype secondaire de *grosse branche*, plus la reprise de *grosse branche* par ce *gourdin improvisé*, voire ce *gourdin*, sera facile. La progression de (13) à (15) consiste donc à faire intervenir de plus en plus d'indications rapprochant la branche d'un gourdin, l'adjonction de *improvisé* permettant de gommer certaines imperfections d'un tel rapprochement.

Ce phénomène est à rapprocher de la différence entre phrases génériques typifiantes a priori et phrases génériques typifiantes locales [14]. Les premières sont présentées comme étant vraies pour tout locuteur (d'une communauté linguistique), les secondes n'ayant qu'une vérité locale, relative, car liée à un locuteur particulier. Avec les phrases stéréotypiques secondaires, le locuteur émet une opinion qui lui est propre, sans cependant nécessairement se démarquer de la communauté linguistique à laquelle il se présente comme appartenant. Notons au passage que si on voulait représenter l'intension dans une telle perspective, elle serait au moins partiellement constituée par un ensemble de phrases analytiques, lesquelles n'ont pas les mêmes propriétés que les phrases typifiantes a priori ou locales, nous le verrons plus loin [15].

Voici, brièvement esquissée, la théorie des stéréotypes telle que je l'entends, et dont je voudrais maintenant montrer les avantages que selon moi elle présente par rapport à différentes versions de la *Théorie de l'argumentation dans la langue*, et qui m'ont fait abandonner cette dernière depuis déjà plusieurs années.

Je signalerai simplement pour terminer que cette théorie des stéréotypes m'a permis de traiter un certain nombre de problèmes de syntaxe, de sémantique, et de morphologie, dont on trouvera les références en bibliographie.

## 2. Théorie des stéréotypes et argumentation dans la langue

Les différentes versions de la *Théorie de l'argumentation dans la langue* (dorénavant TAL) peuvent *grosso modo* se résumer à quatre corps d'hypothèses :

(i) La valeur sémantique (*i.e.* le *sens*) des énoncés est obtenue via l'attribution d'une *signification* à des structures abstraites sous-jacentes, ce qu'ailleurs nous avions appelé des *phrases*, *i.e.* de « ...suites de symboles non nécessairement attestés dans l'énoncé... [16] », à distinguer soigneusement donc de la phrase des grammairiens, qui est en fait un énoncé-type.

---

14. Sur ce point, *cf.* Anscombre ; 1994, et surtout 1995a, pp. 74 sq.

15. Un problème intéressant, et qui à ma connaissance n'a pas été étudié, est celui du statut des phrases analytiques lorsqu'elles tombent dans le domaine linguistique commun. Restent-elles analytiques, ou deviennent-elles alors typifiantes a priori ? Ainsi, *La terre tourne autour du soleil*, qui est analytique si elle est prononcée par un astronome parlant en tant que tel, reste-t-elle analytique prononcée par un locuteur ordinaire dans un discours ordinaire ?

16. Anscombre-Ducrot ; 1983, pp. 84 sq.

(ii) Cette signification comprend des valeurs argumentatives. À ce niveau, le concept primitif est celui de « être un argument pour », que cet argument conduise à un conclusion effective ou seulement potentielle [17]. Ce qui nous justifiait de parler de pragmatique intégrée, puisque ces valeurs argumentatives représentaient une rhétorique – *i.e.* une valeur d'action – présente dès ce niveau sémantique primaire qu'est la signification. Dès l'argumentativisme radical, qui sera l'étape que nous considérerons principalement ici, la signification comprenait de telles valeurs argumentatives à l'exclusion de toute autre valeur. Ce que nous exprimions en disant que fondamentalement, les énoncés n'ont pas de valeur descriptive ou informative. Dans une telle optique, on ne parle pas pour communiquer ou pour décrire, mais pour argumenter, ce qui nous faisait voir notre position comme une forme d'*ascriptivisme*, opposé à un *descriptivisme* plus traditionnel [18].

(iii) Pour ce qui est des données purement informatives – *i.e.* considérées comme justiciables de concepts à base vériconditionnelle, elles sont considérées comme dérivées des données argumentatives.

(iv) Enfin, les différentes versions de cette théorie se sont munies d'une représentation de cette valeur argumentative. Jusqu'à l'argumentativisme radical non compris, cette relation était figurée – de façon parfois discutable –, par des contenus phrastiques de type p > q ('p est un argument pour q'). À partir de l'argumentativisme radical – *i.e.* dès Anscombre ; 1984, tout repose sur la notion de *topos graduel*, sur laquelle je reviendrai longuement.

Je vais maintenant m'attacher à examiner chaque faisceau d'hypothèses en détail, en en soulignant les implications, et en le comparant à la solution alternative que constitue selon moi la *Théorie des stéréotypes*.

Je commencerai par les points (i) et (iii), qui sont en fait les moins cruciaux, du moins pour ce qui est du problème envisagé ici.

Le point (i) ne me semble pas poser de problèmes particuliers, dans la mesure où la théorie de l'argumentation dans toutes ses versions ainsi que la théorie des stéréotypes postulent pour atteindre au sens un niveau préalable, celui de la signification, via lequel est opéré le calcul du sens. La seule différence sensible pour l'instant réside en ce que – du moins dans la théorie des topoï, seule version considérée ici –, la signification lexicale est exprimée en termes de *topoï*, qui sont des entités abstraites du niveau de la métalangue. Alors que dans la théorie des stéréotypes, la signification lexicale est un ensemble (ouvert) d'énoncé-types, *i.e.* entités abstraites mais qui restent du niveau de la langue. Elles comportent en particulier des mots du lexique, ce qui n'est pas le cas de la représentation topique, comme nous le verrons bientôt. Cette différence peut sembler minime

17. À savoir que p peut être argument pour q sans qu'on tire nécessairement de p la conclusion q. Nous avions utilisé cette distinction pour analyser *mais* dès Anscombre-Ducrot (1977), « Deux *mais* en français », *Lingua*, 43, p. 23-40.

18. Sur ce point précis, *cf.* Anscombre ; 1990b, 1995a.

au premier abord, elle apparaîtra en fait plus loin comme fondamentale. Pour ce qui est de l'hypothèse d'une structure profonde, elle est commune aux deux théories. Dans le cas de la théorie des stéréotypes, cette structure profonde a des points communs avec une approche à la Harris. Dans le cas de la théorie de l'argumentation version topique, la structure profonde s'apparente plutôt à une structure « formalisée », en simplifiant.

Avec le point (iii) apparaît la première divergence importante et immédiatement perceptible. La théorie des stéréotypes s'inscrit en effet dans le droit fil des thèses de Putnam. À ce titre, elle défend également la thèse selon laquelle le fonctionnement sémantique est indépendant de la fonction référentielle. Lorsque la parole réfère, elle le fait directement – par désignation rigide, par exemple – sans que le sens intervienne comme intermédiaire. En apparence, la théorie de l'argumentation dans la langue adopte une attitude similaire, qui postule que la signification ne comprend que des valeurs argumentatives[19]. En fait, les valeurs informatives, dans un tel cadre, sont secondes par rapport aux valeurs argumentatives, et non pas indépendantes[20]. Par un mécanisme de délocutivité, on peut former à partir d'expressions à valeur argumentative des prédicats « ...de type "objectif", désignant une propriété ou une entité...[21] ». Une telle façon de voir les choses prête le flanc aux critiques de Putnam. Si en effet la valeur sémantique est fondamentalement argumentative, elle ne saurait en aucun cas fournir une description identifiante, seule habilitée à référer, même moyennant l'ajout d'un processus de délocutivité. Un tel processus ne fournit pas, en effet, de traits descriptifs.

Je vais maintenant procéder à un examen de détail du point (iv), dont je tirerai certaines conséquences concernant le point (ii), à savoir le caractère fondamental de la relation « être un argument pour ». Pour ce faire, je rappellerai brièvement les principes fondamentaux de la théorie standard des topoï. Les variantes ultérieures seront examinées dans un autre paragraphe.

La théorie de l'argumentation dans la langue prenait comme primitif la relation « être un argument pour ». Ainsi, en simplifiant, un énoncé $E_1$ était d'entrée et directement un argument pour une conclusion $E_2$, que cette conclusion fût ou non tirée. À cette configuration binaire, la théorie des topoï – *i.e.* la *TAL* version topique – substitue un schéma ternaire : si de $E_1$ on peut éventuellement conclure à $E_2$, c'est du fait de l'existence d'un troisième terme, un *topos*, qui est le garant de ce lien conclusif entre les deux énoncés. Une telle thèse n'est en fait pas nouvelle :

---

19. « ...Dans un tel cadre [l'argumentativisme radical], et si on pousse le raisonnement jusqu'au bout, on en arrive à dire qu'il n'y a jamais de valeurs informatives au niveau de la phrase. Non seulement il n'y a pas de phrases purement informatives, mais il n'y a même pas, dans la signification des phrases, de composante informative... » (Anscombre-Ducrot ; 1986, p. 92).

20. « ...Ce qui ne signifie pas qu'il n'y a pas des usages informatifs des phrases. Tout ce que nous voulons dire, c'est que de tels usages (pseudo-) informatifs sont dérivés à partir d'une composante plus "profonde" purement argumentative... » (Anscombre-Ducrot, *op.cit.*, p. 92).

21. Anscombre-Ducrot ; 1983, p. 173.

outre qu'elle se trouve explicitement chez Aristote, au tout début des *Topiques*, elle est également tout à fait explicite chez Perelman et Toulmin[22]. Là où la *TAL* version topique est originale, c'est sur les trois point suivants, dont deux concernent la représentation du garant dans la théorie :

a) Les topoï seront représentés sous forme de *schémas topiques* (P, Q), à savoir la donnée de deux prédicats métalinguistiques graduels P et Q, et de l'ensemble des correspondances monotones (au sens non technique) entre les deux gradations.

b) Lorsqu'un discours convoque un garant, il choisit également un sens de parcours sur chacune des gradations P et Q. Un schéma topique se manifeste donc nécessairement par le choix donc d'une *forme topique* parmi les quatre possibilités figurées par la notation (±P, ±Q). Cette façon de procéder permet ainsi de rendre compte à peu de frais du caractère éminemment gradable de l'argumentation en langue : un argument y appuie avec plus ou moins de force la conclusion qui y est visée et parfois mise en place. Par ailleurs, comme déjà noté dans Anscombre ; 1995b, 1995c, on explique de façon lumineuse l'existence de paires comme (*serviable, servile*) par l'existence d'un schéma topique (RENDRE SERVICE, BIEN), qui fournit précisément les deux formes topiques (+RENDRE SERVICE, +BIEN) et (+RENDRE SERVICE, –BIEN) dont on peut estimer qu'elles correspondent sans trop de distorsions aux deux adjectifs mentionnés[23].

c) Nous en arrivons ainsi au troisième point, à savoir le lien entre topoï et lexique. En effet, non seulement les garants agissent au niveau des enchaînements éventuels entre énoncés, mais ils sont présents dès le niveau lexical. À un mot ne correspond pas un prédicat véricondionnel, mais un ensemble de topoï. Utiliser un mot, c'est faire jouer le faisceau de topoï qui lui est attaché, et le sens d'un mot n'est pas la donation d'un référent, mais une certaine vision induite par la forme topique convoquée. P seul n'a aucune valeur, et ne se comprend que *via* Q. En termes moins abscons, et pour reprendre un exemple qui a fait les beaux jours de la *TAL*, à savoir *Il fait beau : allons nous promener*, la position topique standard affirme qu'il n'y a pas de prédicats indépendants[24] *faire beau* et *se promener*. Il n'y a que la seule notion de « beau temps de promenade », comme il y aurait dans d'autres exemples un « beau temps de baignade » ou un « beau temps de pique-nique », etc.

---

22. *Cf.* Aristote, *Topiques*, I, XVIII, dès les premières lignes. Perelman, qui traite essentiellement de l'argumentation juridique, la définit comme se déroulant à l'intérieur d'un *cadre juridique* constitué par des *règles de* justice, et dont la fonction principale est la régulation (*cf.* Perelman C., Olbrecht-Tyteca L., 1958. *Traité de l'argumentation*, Ed. de l'Université de Bruxelles, Bruxelles). Dans *The Uses of Argument*, Cambridge, 1958, Toulmin fonde le raisonnement sur des licences d'inférer, qu'il appelle *garants* (« warrants »), et rapproche ainsi le raisonnement formel du raisonnement non formel.

23. Je simplifie évidemment beaucoup. Ce qui m'intéresse ici sont les principes de base, et non les détails de leur application.

24. Et donc à valeur éventuellement objective.

Une telle façon de voir les choses boucle apparemment la boucle : comme posé d'entrée par la *TAL* dès les premières avancées théoriques, la langue est fondamentalement argumentative, y compris d'ailleurs dès le niveau lexical.

Nous allons voir qu'en fait, la *TAL*, version topique standard, comprend certaines contradictions qui l'empêchent d'être une réponse totalement adéquate à la problématique envisagée. Et nous verrons qu'en revanche, la théorie des stéréotypes – telle que je la conçois – permet d'atteindre de façon beaucoup plus satisfaisante des objectifs d'ailleurs proches.

Je commencerai par reprendre certains des arguments exposés en particulier dans Anscombre ; 1995a, 1995b, 1996a, 1996b, 1998. Ils concernent deux points, à savoir : la représentation des garants par le biais de formes topiques (±P, ±Q) ; la relation « être un argument pour ».

Une telle représentation, qui paraît de prime abord très séduisante, souffre en fait de défauts qui la rendent à mon avis irrecevable. Nous allons en examiner quelques uns.

Tout d'abord, elle fait certaines prédictions contraires aux observations. Considérons en effet l'exemple déjà cité :

(16) *Il fait beau : allons nous promener.*

une des nombreuses variantes d'un exemple qui nous a été fort utile. En appliquant la *TAL* comme nous le faisions habituellement, on postulerait pour (16) un schéma topique appliqué sous la forme topique (+BEAU TEMPS, +PROMENADE), la correspondance entre méta-prédicats étant monotone non stricte, elle autorise, dans le cas de (16), la variante :

(17) *Il fait plus beau qu'hier : allons nous promener comme hier.*

Tout le problème vient de ce que ce mécanisme autorise aussi :

(18) *Il fait plus beau qu'hier : allons nous promener plus qu'hier.*

dont l'acceptabilité est trouvée plus que discutable par les sujets parlants. On attendrait en réalité un enchaînement comme :

(19) *Il fait plus beau qu'hier : retournons nous promener.*

Pour se tirer de ce mauvais pas, on pourrait penser à utiliser non pas la forme topique ci-dessus, mais la forme topique (+BEAU TEMPS, +AGRÉMENT DE PROMENADE)[25]. D'un meilleur temps, on passerait alors à un plus grand agrément de la promenade, d'où on tirerait encore mieux la conclusion *allons nous promener*. À bien y regarder cependant, cette façon de faire équivaut à renoncer à la gradabilité du méta-prédicat PROMENADE, en la reportant sur le méta-prédicat AGRÉMENT. Or il me semble qu'un tel procédé revient à renoncer implicitement à la gradabilité d'un des deux méta-prédicats, et à la transférer subrepticement sur le lien conclusif. Remarquons que l'exemple cité ci-dessus n'est pas le seul de son espèce, et qu'un moment de réflexion suffit à en découvrir d'autres. Ainsi :

25. Cette solution semble être celle choisie par Ducrot ; 1995, p. 87 sq.

(20) *Max est un ingrat : je lui ai rendu un grand service, il ne m'a même pas remercié.*

Pour expliquer un tel enchaînement[26], la *TAL* devrait postuler un schéma topique (SERVICE, REMERCIEMENT), dont la forme topique (+SERVICE, +REMERCIEMENT) serait attachée à *gratitude*. Or on devra attacher à *ingratitude*, selon ce même principe, la forme topique (+SERVICE, –REMERCIEMENT), qui est contre-intuitive. Un ingrat est en effet une personne qui ne reconnaît pas les services rendus, et non quelqu'un qui remercie d'autant moins qu'on lui a rendu plus de services.

Ces faits sont d'autant plus étonnants qu'ils ne semblent pas se produire de façon systématique. Supposons un enfant qui ne supporte pas l'ingestion de gâteaux, et que sa mère mette en garde sous la forme :

(21) *Arrête de manger des gâteaux, tu vas avoir mal au ventre.*

Dans un tel contexte, on aurait sans problème :

(22) *Si tu manges davantage de gâteaux, tu auras encore plus mal au ventre.*

alors que cette fois-ci c'est :

(23) *Si tu manges davantage de gâteaux, tu auras aussi mal au ventre.*

qui devient bizarre ou en tout cas moins plausible étant donné (21). À savoir que (23) ne signifie pas qu'une ingestion supplémentaire de gâteaux provoquera un malaise comme dans le cas d'une ingestion normale, mais plutôt que le malaise apparaît à partir d'un certain seuil. Ce qui est en cause ici est la notion même de gradabilité : si le méta-prédicat attaché à *promenade* est gradable, ce n'est sans doute pas au sens où le méta-prédicat attaché à *beau temps* l'est. En d'autres termes, la notation (±P, ±Q) fait comme si les prédicats auxquels sont attachés les méta-prédicats présentaient tous une gradabilité de même nature. Dans le cas de *promenade* versus *mal au ventre*, il est facile de montrer qu'il n'en est rien, en reprenant la distinction de Milner ; 1978, entre *classifiants* et *qualifiants*. Milner remarque ainsi que les classifiants s'interrogent, pas les qualifiants : on a *Quelle promenade avez-vous faite ?* mais *Quel mal au ventre avez-vous eu ?* est problématique. Par ailleurs, un critère repris de Anscombre ; 1990c[27] stipule que pour pouvoir dire *Ce* $N_1$, *quel* $N_2$ !, il faut que $N_2 = N_1$ si $N_2$ est classifiant, et $N_2 \neq N_1$ si $N_2$ est qualifiant. D'où : *Cette promenade, quelle promenade !*, et **Ce beau temps, quel beau temps !*. Or on n'a pas *Ce mal au ventre, quel mal au ventre !*, mais on aurait *Ces gâteaux (que j'ai mangés hier), quel mal au ventre !* Ainsi donc, selon qu'ils sont classifiants ou qualifiants, les prédicats ne sont pas gradables de la même façon, phénomène qu'occulte complètement la notation (±P, ±Q).

Même sans tenir compte des deux points précédents, cette représentation (±P, ±Q) se révèle inadéquate dans des cas nullement exceptionnels. En effet, elle repose implicitement sur deux observations :

(i) La relation « être un argument pour » est éminemment gradable : un argument appuie une conclusion de façon plus ou moins forte, représente un

26. *Cf.* Anscombre ; 1998, pour les détails.

27. Ce critère reprend en l'améliorant un critère de Milner ; 1978.

argument plus ou moins bon. Il s'agit là d'un fait d'observation courante : ainsi, *Il a fait du russe au lycée* est un argument pour *Il parle russe*, mais certes beaucoup moins convaincant que *Il a une licence de russe*.

(ii) La langue utilise la gradation inhérente à certains notions pour représenter la gradabilité argumentative au travers de l'usage des termes représentant ces notions. Ainsi l'intelligence est gradable : on peut être *assez, plutôt, très, extrêmement intelligent*. De la même façon, la réussite est gradable : on peut *assez bien, plutôt bien, très bien, extrêmement bien réussir*. On n'aura donc aucun mal à imaginer des formes topiques comme (±INTELLIGENT, ±RÉUSSITE), qui expliqueraient des enchaînements comme : *Il est assez intelligent, il réussira plutôt bien* ou encore *Il est extrêmement intelligent, il réussira très bien*.

Il est clair que (ii) entraîne (i) d'une certaine façon : à savoir que l'utilisation d'éléments lexicaux gradables par nature permet de réaliser à moindres frais une relation « être un argument pour » visiblement gradable. Mais la *TAL* va plus loin, et voit en fait une sorte d'équivalence entre (i) et (ii) : la gradabilité de la relation « être un argument pour » est due et uniquement due à la gradabilité inhérente aux méta-prédicats P et Q. La langue étant fondamentalement argumentative, on en déduit que dans l'optique de la *TAL*, tout schéma topique ne peut qu'être composé de méta-prédicats gradables. Bien sûr, si on se borne à des prédicats d'entrée gradables – *chaud, courageux, riche*, etc. – tout se passe bien. On peut même en apparence[28] se payer le luxe de véritables groupes verbaux, ainsi *aller à la plage, chercher*, etc., dans la mesure où eux aussi permettent certaines gradations : d'intensité, *chercher* (*un peu* + *beaucoup* + *énormément* +...), ou de fréquence *aller* (*souvent* + *fréquemment* + *parfois* +...) *à la plage*. Mais une observation plus attentive fait immédiatement apparaître des cas problématiques, par exemple :

(24) *C'est un singe, mais il n'aime pas les bananes* (Anscombre ; 1998).
(25) *C'est de l'eau, ça ne tache pas* (Anscombre ; 1996b).
(26) *Si Marie a promis de venir, elle viendra* (Anscombre ; 1996b).
(27) *Les castors construisent des barrages* (Anscombre ; 1995a).

pour lesquels on constatera que les formes topiques qu'il faudrait postuler sont quelque peu invraisemblables. Dans le cas par exemple de (24), on devrait admettre l'existence d'une forme topique comme (+SINGE, +BANANOPHILE), qui se passe de commentaires.

Je voudrais maintenant montrer que la *TAL* version topique standard est en fait contraire aux principes de base de la sémantique que nous avons tenté de développer, et qui repose sur trois postulats principaux :

**($P_1$)** La langue est fondamentalement argumentative. À ce titre, elle ne comprend pas à la base de contenus informatifs. Au niveau du lexique, cette thèse implique que derrière les mots, il n'y a pas des choses, mais *d'autres mots*. C'est

28. Cet adverbe *en apparence* renvoie au point suivant.

ainsi que nous avons dit et répété que derrière par exemple *chercher*, il y avait *trouver*. Ce qui signifie très exactement que *chercher* ne se comprend que par rapport à *trouver*, entre autres. De même, il n'y a pas *stricto sensu* de *beau temps*, mais seulement un *beau-temps-de-promenade*, un *beau-temps-de-baignade*, un-*beau-temps-de-randonnée*, etc.

**($P_2$)** La relation « être un argument pour » est une relation primitive dans la *TAL*.

**($P_3$)** Pour rendre compte de la différence entre « p est argument pour q » et « de p on conclut à q », a été introduite la polyphonie dans la *TAL*, en particulier sous la forme d'énonciateurs responsables de la convocation des formes topiques.

Or aucun de ces points n'est en fait satisfait par la *TAL* version topique standard. On peut d'entrée remarquer que ($P_1$) est incompatible avec la notation (P, Q) des schémas topiques. Dans le cas du verbe *chercher*, on aurait ainsi un schéma topique du type de (CHERCHER, TROUVER), *i.e.* formé de deux méta-prédicats sémantiques : CHERCHER, affecté à *chercher*, et TROUVER, attaché à *trouver*. Après donc avoir affirmé que *chercher* ne se comprend que par rapport à *trouver*, nous lui affectons une représentation où les deux prédicats se voient attribuer des valeurs *séparées* par le biais de deux méta-prédicats indépendants. Cette contradiction est particulièrement patente dans certains cas. Ainsi, sur la base d'exemples comme :

(28) *Max a argumenté, mais il n'a pas convaincu.*

nous avons attaché à *argumenter* un schéma topique (ARGUMENTER, CONVAINCRE) qui sépare précisément la qualité d'argument de son caractère convaincant. Or il est clair que la force d'un argument n'est pas autre chose que son pouvoir de persuasion. Et comme je l'écrivais dès 1995, il s'agit là d'un avatar du parallélisme logico-grammatical, et même d'un double avatar. Si un énoncé $e_1$ est un argument pour un énoncé-conclusion $e_2$, c'est parce qu'à $e_1$ est attaché un méta-prédicat P, à $e_2$ un méta-prédicat Q, et que à P « correspond » Q. Si de plus $e_1$ est un plus ou moins bon argument pour une conclusion plus ou moins convaincante $e_2$, c'est justement parce que et P et Q sont gradables. Par ailleurs, ce type de représentation contraint à renoncer à l'hypothèse que derrière les mots, il y a d'autres mots. Tout ce que la *TAL* version topique peut affirmer, c'est que derrière les mots, il y a des schémas topiques abstraits, mais qui ne sont pas des mots. Ce point est important, car d'une certaine façon, il contraint en effet ($P_3$). Du fait que la *TAL* utilise des schémas et des formes topiques, et qu'il convient de distinguer « être un argument pour » et « conclure », le recours à la polyphonie est inévitable. Et il ne peut s'agir ici que d'une polyphonie où interviennent des contenus – les énonciateurs convoquent des formes topiques. Bien entendu, il est tout à fait possible d'envisager une telle théorie de la polyphonie. Mais elle perd de son intérêt dans la mesure où elle ne pourra pas traiter – du moins sans autre forme de procès – un discours dont le locuteur L prétend faire savoir quel a été le *discours* d'un autre locuteur L'. Si l'on préfère, on ne peut ranger sous une telle étiquette « polyphonie » des phénomènes comme le discours rapporté, en particulier quand il se manifeste sous forme de style indirect libre.

Passons maintenant au point qui est peut-être le plus crucial, à savoir ($P_2$) : la relation « être un argument pour » est une relation primitive aux yeux de la *TAL* version topique standard. Or ce qui est primitif dans cette théorie, ce n'est pas une telle relation – qui au passage est de surface – mais bel et bien la relation qui fonde la correspondance entre les deux méta-prédicats des schémas topiques. Or cette relation est en fait fondée sur l'existence de phrases, et en particulier de phrases génériques. Dès Anscombre ; 1984, qui est, sauf erreur de ma part, le premier exposé à peu près complet de la *TAL* version topique standard, ces phrases génériques particulières que sont les proverbes sont présentées comme assurant l'existence de topoï. Ducrot ; 1995, non seulement glose les formes topiques en termes de phrases génériques, mais n'hésite pas à recourir à de telles phrases pour expliquer les phénomènes[29]. Par conséquent, la relation cachée derrière les phénomènes n'est ni la relation « être un argument pour », ni même la relation qui fonde la correspondance entre méta-prédicats, mais bel et bien une relation de type stéréotypique. Et c'est précisément sur des relations stéréotypiques que repose la théorie des stéréotypes telle qu'exposée au début. Je vais donc m'employer à montrer que cette théorie des stéréotypes (dorénavant *TS*) non seulement rend mieux compte des phénomènes que la *TAL* en question, mais qu'elle évite de plus les objections que j'ai formulées tout au long de ce travail.

On notera que les stéréotypes et les topoï ont en commun d'être des principes généraux faisant l'objet d'un consensus au sein d'une communauté linguistique plus ou moins étendue. Le locuteur qui les convoque ne s'en présente jamais comme l'auteur, mais comme un simple utilisateur. Les deux procédés font donc partie de ce qu'on appelle habituellement *les lieux communs*. Dès ce niveau cependant, une différence fondamentale apparaît : alors que les schémas et formes topiques sont des entités abstraites, les phrases stéréotypiques sont à l'inverse des phrases de la langue. À ce titre, la *TS* est au contraire de la *TAL*, et pratiquement par définition, une théorie qui met effectivement des mots derrière les mots. Considérons, pour simplifier l'exposé, que les phrases stéréotypiques seront toutes du type que je noterai G(m, n)[30], *i.e.* une relation de type générique entre deux termes m et n. Par exemple *Les singes aiment des bananes, Les oiseaux volent, On se marie pour avoir des enfants*, etc. Dans la *TS*, le lexique est donc une suite de *formes*, ..., m, n,..., qui sont reliées entre elles par des *phrases génériques* G(m, n). Dans la mesure où la signifiation d'un terme m est l'ensemble des phrases de type G(m, n) qui lui sont attachées, on note que m n'a aucune valeur sémantique en dehors de ces G(m, n)[31]. Autre avantage : la gradabilité n'étant

29. « ...(+P, +Q) se paraphraserait approximativement comme *"Plus il fait chaud, mieux on est"*... » (p. 88) ; « ...En disant *"Il fait chaud. Allons à la plage"*, on suppose non seulement que le beau temps du jour rendra ce jour-là la plage plus agréable, mais qu'en général la chaleur est, pour la plage, un facteur d'agrément... » (p. 86).

30. Je suis ici les notations de Anscombre ; 1998.

31. Notons au passage que G(m, n) définit certes la signification de M, mais aussi dans une certaine mesure celle de n. En d'autres termes, connaître le sens du mot *singe*, c'est savoir que les singes aiment des bananes, mais connaître le sens du mot *banane*, c'est aussi savoir que les singes aiment des bananes.

pas obligatoire à ce niveau, nous évitons les inconvénients dus précisément à une gradabilité rendue obligatoire dans tous les cas. Nous pourrons donc traiter un exemple comme :

(24) *C'est un singe, mais il n'aime pas les bananes.*

sans être contraint de chercher dans *singe* et *banane* une gradabilité discutable, et ce, dans le seul but de sauver une hypothèse du modèle. Parler, comme je l'ai dit, revient à instancier une phrase G(m, n). Dans le cas de (24), la phrase G(m, n) convoquée et instanciée sera par exemple *Les singes aiment les bananes*. Elle mettra en scène dans (24) un-singe-aimant-les-bananes, *i.e.* un singe en tant qu'il aime les bananes. D'autres G(m, n) mettraient en scène un-singe-qui-fait-des-grimaces, un-singe-qui-grimpe-aux-arbres, etc.

D'où viennent donc alors le pouvoir argumentatif des mots – et à travers les mots, des énoncés –, ainsi que l'évidente gradabilité des arguments ?

En fait, et comme cela a été commenté par de nombreux linguistes, les phrases génériques autres qu'analytiques[32] admettent par nature de possibles exceptions. C'est ce qui oppose (24) à par exemple **C'est un chimpanzé, mais ce n'est pas un singe*. Et c'est également ce qui fait que les phrases autres qu'analytiques ne peuvent donner lieu à des syllogismes bien formés, mais autorisent en revanche des inférences « probables[33] ». Ainsi, la généricité de la phrase non analytique *Les singes aiment les bananes* laisse ouverte la possibilité que tel ou tel singe particulier ne se conforme pas au schéma général, et n'aime pas les bananes. D'une telle phrase générique, on pourra conclure que le fait qu'un animal soit un singe constitue une bonne raison de croire en sa bananophilie, mais sans plus, sans qu'on puisse aller jusqu'à la déduction logique *stricto sensu*. La nature argumentative de la langue est donc une conséquence quasi-immédiate de la généricité non analytique. Si m est un argument pour n[34], c'est parce que du fait de sa non-analycité, la phrase générique G(m, n) qui est convoquée et instanciée admet par nature des exceptions, m n'étant donc qu'une bonne raison de croire à n. Plus les exceptions envisagées seront nombreuses, moins bon sera l'argument, et inversement. À ce point, il est même possible d'expliciter le lien entre l'éventuelle gradabilité d'un prédicat et sa plus ou moins grande force argumentative. Je vais esquisser sur un exemple comment la gradabilité d'un prédicat peut être utilisée pour indiquer un nombre plus ou moins important d'exceptions à une phrase

---

32. C'est-à-dire les typifiantes *a priori* et les typifiantes locales. *Analytique* est pris ici dans son sens strict. Sur ce point, *cf.* Anscombre ; 1995a, 1995-1996. Cette potentielle existence d'exceptions rejoint la remarque de Kripke selon laquelle les phrases analytiques sont épistémiquement nécessaires, *i.e.* de par leur nature logique. En revanche, les typifiantes font partie des phrases métaphysiquement nécessaires, *i.e.* vraies dans tous les mondes possibles, sans que la logique ait rien à y voir.

33. *Cf.* sur ce point Kleiber ; 1988.

34. Je raccourcis volontairement l'expression, pour éviter les lourdeurs. Il faudrait dire en fait : « ... si un énoncé de telle forme dans lequel figure m est un argument pour un énoncé de telle autre forme dans lequel figure n... », etc.

générique G(m, n). Considérons ainsi *Je suis un peu fatigué*[35], avec G(m, n) = *Quand on est fatigué, on ne sort pas le soir*. Le locuteur de *Je suis un peu fatigué* fait jouer un faible degré *un peu* pour indiquer que la conclusion possible *Je ne sortirai pas ce soir* est susceptible d'un nombre appréciable d'exceptions[36]. On devient beaucoup plus convaincant avec des degrés plus élevés *Je suis assez, très, vraiment très, excessivement fatigué*.

Signalons enfin, pour terminer, que la *TS* présente un autre avantage par rapport à la *TAL*. Cette dernière en effet, pour expliquer la possibilité de dialogues comme – *Combien Odette a-t-elle d'enfants ? – Odette a trois enfants.*[37], devait postuler l'existence d'opérateurs numériques, qui contrairement aux autres opérateurs, annulaient les contraintes liées à l'utilisation des topoï. De ce point de vue, la *TAL* préconisait donc des contenus informatifs dérivés de contenus purement argumentatifs, après avoir abandonné les théories usuelles qui dérivaient des contenus argumentatifs de contenus cette fois purement informatifs. Le gain supposé de cette préférence n'est pas patent. Dans le cadre de la *TS*, il n'est nul besoin de postuler des opérateurs « effaceurs ». Une question comme celle ci-dessus sert à s'enquérir sur la composition du stéréotype attaché au nom propre[38], la réponse fournissant donc une phrase présentée comme à inscrire dans le stéréotype de *Odette*[39].

---

35. Exemple repris de Anscombre ; 1998.

36. On peut ainsi comprendre pourquoi un argument faible pour une conclusion devient aisément un argument pour une conclusion opposée.

37. Anscombre-Ducrot ; 1986, p. 92 sq.

38. Remarquons que la *TS* fait donc l'hypothèse que les noms propres ont en quelque sorte une signification. Ce point n'est pas gênant, puisque dans une telle théorie, la référence ne se fait pas par le biais de la signification.

39. Je ne parle pas dans cet article de la dernière version de la *TAL*, telle qu'elle est évoquée par exemple dans Carel-Ducrot : « Le problème du paradoxe dans une théorie argumentative », *Langue française* (1999), n° 123, pp. 6-26. Cette version me paraît être une simple variante notationnelle de la *TAL* standard. En effet, la notion de « bloc sémantique » est tout à fait analogue à celle de schéma topique. Comme elle, elle présuppose l'existence de méta-prédicats indépendants, ce qui transparaît dans la notation utilisée : par exemple *problème DC report* ou *problème PT non-report*, notation très proche de celle des formes topiques.Or il ne suffit pas de parler de « bloc sémantique » ni de déclarer les méta-prédicats en indivision pour répondre à l'objection que j'ai soulevée ici, et qui touche à l'hypothèse du fondement argumentatif de la langue. De plus, ces auteurs ne disent pas de façon très claire si derrière DC et PT il y a les mots de la langue *donc* et *pourtant*, ou des notions générales, l'exemple (14) semblant confondre les deux choses. Or il est clair qu'il ne peut s'agir du mot *pourtant* lui-même, sinon on voit mal la différence entre l'exemple que donnent ces auteurs : (12) *Paul est prudent mais Marie ne lui fait pas confiance*, et la variante *Paul est prudent, pourtant Marie ne lui fait pas confiance*. Pour ce qui est de la gradabilité enfin, et du problème de certains énoncés en apparence informatifs, Carel-Ducrot ne s'y intéressent pas.

## Références bibliographiques


ANSCOMBRE Jean-Claude, 1984, « Argumentation et topoï », *Actes du 5e Colloque d'Albi*, 46-70.

- 1989. « Théorie de l'argumentation, topoï, et structuration discursive », *Revue québecoise de linguistique* 18, n°l, 13-56.
- 1990a. « Thème, espaces discursifs et représentations événementielles », *Fonctionnalisme et pragmatique*, (J.C.Anscombre & G.Zaccaria éds), Milan : Edizioni Unicopli, 43-150.
- 1990b. « Les syllogismes en langue naturelle. Déduction logique ou inférence discursive ? », *Cahiers de linguistique française* 11, 215-240.
- 1990c. « Pourquoi un moulin à vent n'est pas un ventilateur », *Langue française* 86, 103-125.
- 1994a. « L'insoutenable légèreté morphologique du préfixe négatif *in-* dans la formation d'adjectifs », *LINX*, numéro spécial (Pierre Attal éd.), Nanterre : Université Paris X, 299-321.
- 1994b. « Proverbes et formes proverbiales : les marques d'une certaine évidentialité », *Langue française* 102, 95-107. *Lexique* 11, 111-145.
- 1995a. *Théorie des topoï*, Paris : Kimé.
- 1995b.« La théorie des topoï : sémantique ou rhétorique ? », *Hermès* 15, 185-198.
- 1995c « Topique or not topique : formes topiques intrinsèques et formes topiques extrinsèques », *Journal of Pragmatics* 24, 115-141.
- 1995-1996. « La semántica y las frases genéricas : viejos problemas y nuevos enfoques », *Cuadernos de filología francesa*, 9, 7-22.
- 1996a. « Semántica y léxico : topoi, estereotipos y frases genéricas », *Revista española de lingüística*, 25, n° 2, pp. 297-310.
- 1996b. « Développements récents de la théorie des topoï », *L'Argumentation dans/avec ou malgré la langue. Actes de la journée d'études coordonnée par Dominique Desmarschelier à l'Université René Descartes* (13 mai 1995), 37-56.
- 1998. « *Pero/sin embargo* en la contra-argumentación directa : razonamiento, genericidad y léxico », *Signo y Seña* 9, 75-104.
- 1999, « Le jeu de la prédication dans certains composés nominaux », *Langue française* 122, 52-69.

ANSCOMBRE, Jean-Claude, DUCROT, Oswald, 1983. *L'argumentation dans la langue*, Paris-Liège : Mardaga.

- 1986. « Argumentativité et informativité », in *De la métaphysique à la rhétorique : in memoriam Charles Perelman*, Éd. de l'Université libre de Bruxelles, 79-94.

CHAROLLES, Michel, 1994, « Anaphore associative, stéréotype et discours », *Recherches linguistiques* XIX (Catherine Schnedecker, Michel Charolles, Georges Kleiber, Jacques David éds), Paris : Klincksieck, 67-92.

DUCROT, Oswald, 1995. « Topoï et formes topiques », *La théorie des topoï* (Jean-Claude Anscombre éd.), Paris : Kimé, 85-99.

FRADIN, Bernard, 1984. « Anaphorisation et stéréotypes nominaux », *Lingua* 64, 325-369.

FREGE, Gottlob, 1971, *Écrits logiques et philosophiques*, Paris, Seuil.

GADET, Françoise, 1987, *Saussure. Une science de la langue*, Coll. *Philosophies*, Paris : PUF.

KATZ, Jerold J., POSTAL, Paul M., 1973. *Théorie globale des descriptions linguistiques*, Coll. *Repères*, Paris : Mame.

KIEFER, Ferenc, 1974. *Essais de sémantique générale*, Coll. *Repères*, Mame, Paris.

KLEIBER, Georges, 1978. « Phrases et valeurs de vérité », *La notion de recevabilité en linguistique*, (Robert Martin éd.), Paris : Klincksieck, 21-65.

– 1988. « Phrases génériques et raisonnement par défaut », *Le français moderne* 56, n° 1/2, 1-15.
– 1993. « L'anaphore associative roule-t-elle ou non sur des stéréotypes ? », *Lieux communs, topoï, stéréotypes, clichés* (Charles Plantin éd.), Paris : Kimé, 356-371.
KRIPKE, Saul, 1981[1972]. *Naming and Necessity*, Cambridge, Massachusetts : Harvard University Press.
MALHERBE M., 1996. « La théorie des noms chez John Stuart Mill. Abstraction et connotation », *Les noms abstraits. Histoire et théories* (Nelly Flaux, Michel Glatigny, Didier Samain éds), Coll. *Sens et structures*, Lille : Éd. Septentrion, 127-146.
MILNER, Jean-Claude, 1978, *De la syntaxe à l'interprétation*, Paris : Seuil.
– 1982. *Ordres et raisons de langue*, Paris : Seuil.
PUTNAM, Hilary, 1975. « The Meaning of 'Meaning' », *Philosophical Papers*, vol. 2, Cambridge University Press, 215-271.
– 1990. *Représentation et réalité*, Coll. *Nrf. Essais*, Paris : Gallimard.
SAUSSURE, Ferdinand de, 1965. *Cours de linguistique générale*, Paris : Payot.
STRAWSON, Peter F., 1971. *Études de logique et de linguistique*, Paris : Seuil.

Persee

M. Heronides M. Moura

# Dénotation et argumentation dans le discours

In: Langages, 35e année, n°142, 2001. pp. 77-91.

Abstract
This paper, developed within the frame of dynamic semantics combined with the precisification principle, proposes a new distinction between polysemy and vagueness. According to this distinction, a polysemous word is underspecified in relation to a set of lexicalized precisifications, whereas a vague word is underspecified in relation to a set of precisifications which are not lexicalized. It is also proposed that, notwithstanding the independence of denotative and argumentative levels, neither of these levels can be bypassed in the semantic representation.
Key words: Dynamic semantics, Precisification, Underspecified, Denotative level.

Citer ce document / Cite this document :

Moura Heronides M. Dénotation et argumentation dans le discours. In: Langages, 35e année, n°142, 2001. pp. 77-91.

doi : 10.3406/lgge.2001.884

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458-726X_2001_num_35_142_884

BY: $ = creative commons

*Heronides M. Moura*
*Université fédérale de Santa Catarina (Brésil)*

# DÉNOTATION ET ARGUMENTATION DANS LE DISCOURS

## 1. Introduction

Cet article analyse les rapports entre le sens lexical dénotatif et le sens lexical argumentatif, lorsqu'un mot plein est utilisé dans un discours. Mon premier but est de montrer que le sens dénotatif est contextuel et dynamique. Dans la partie 2 de cet article, je développe une approche dynamique de la polysémie et du vague. Ensuite, dans la partie 3, je soutiens que les niveaux dénotatif et argumentatif sont indépendants, mais que cette indépendance n'autorise pas à nier un rôle à un de ses niveaux du sens dans la représentation sémantique, comme cela semble être le cas dans la version Carel-Ducrot de l'ADL (Argumentation dans la langue), dont l'une des hypothèses est que la dénotation ne joue aucun rôle dans le processus de signification.

La perception du sens lexical dénotatif a beaucoup changé ces dernières années. Selon la vision qui dominait les recherches sémantiques, le sens d'un énoncé correspondait aux conditions de vérité de cet énoncé ; au-delà de ces conditions, on aurait affaire à des aspects pragmatiques. Sous ce point de vue, le sens d'un mot n'était que la contribution qu'il pourrait apporter à la détermination des conditions de vérité de l'énoncé dont il fait partie. D'autre part, en ce qui concerne les mots pleins (c'est-à-dire les prédicats), cette contribution du sens d'un mot ne devrait rien aux circonstances contextuelles où l'énoncé a été produit. C'est le sens lexicalisé qui fournit les données pertinentes pour la détermination des conditions de vérité, indépendamment du contexte où il apparaît. Le sens lexical dénotatif était donc censé être à la fois véri conditionnel et non contextuel.

En opposition à cette tradition, plusieurs théories[1] essaient aujourd'hui de rendre compte des rapports entre le sens lexical dénotatif et le contexte dont il fait partie. Cet article se situe dans le cadre d'une de ces théories, la sémantique dynamique. Il utilise en plus le *principe de précision*, qui sera intégré ici dans le cadre de la sémantique dynamique.

1. Une de ces théories qui relient sémantique et contexte est celle développée par Pustejovsky (1995).



Persée creative commons

Une des motivations de la sémantique dynamique est de montrer la dépendance contextuelle du sens lexical. Dans le cadre de cette théorie, chaque phrase sert à mettre à jour un état d'information préalable, en créant un nouveau contexte (*cf.* Corblin, 1996 : 3), d'où le caractère dynamique du sens dans cette théorie. Pour représenter ce processus de mise à jour en ce qui concerne le sens lexical, je vais utiliser ici le *principe de précision* (Pinkal 95 ; Poesio 95 ; Moura 99). Ce qui met en rapport le sens lexical et le contexte, c'est l'ensemble de *précisions* du sens d'un mot. Chaque usage d'un mot dans un discours met en valeur un sous-ensemble de *précisions*, et en exclut un autre. Par exemple, pour le mot *famille*, il y a au moins trois *précisions* possibles :

(a) père, mère, enfants (b) ensemble de personnes liées par le mariage et par la filiation (c) descendance, lignée.

Dans l'énoncé (1), seule la *précision* (a) est présente :

(1) *Il doit déclarer les biens de sa famille.*

Chaque sens (a),(b), (c) est une mise à jour d'un sens préalable, dans un contexte spécifique. Cette idée présuppose un sens de base dont on part pour accéder aux *précisions*. Mais est-il légitime de parler d'un sens de base ? Quel type de rapport s'établit entre les divers sens d'un mot ?

La proposition d'un sens de base nous permet d'échapper au contresens qu'il y a à considérer le sens comme entièrement construit par le discours. Car il serait construit à partir de quoi ? Cette question amène Kleiber (1999 :36) à critiquer le constructivisme radical dans une théorie du sens : « *Ce n'est pas parce que le sens d'un énoncé est quelque chose de construit discursivement que tout ce qui mène à cette interprétation est également du construit durant l'échange. Non seulement la construction dynamique du sens d'un énoncé n'est pas incompatible avec le fait qu'elle s'effectue avec des éléments de sens stables ou conventionnels, mais bien plus encore elle l'exige : sans sens conventionnel ou stable, il n'est guère de construction sémantique possible* ».

Néanmoins, il faut bien préciser la nature de ce sens de base ; il est défini ici comme l'élément qui fournit l'information initiale sur le contenu sémantique du mot. Il n'est pas censé être le sens sous-jacent dans une *lingua mentalis* (comme c'est le cas dans la théorie des universaux linguistiques, *cf.* Wierzbicka 96), ni le sens étymologique, ni même le sens le plus normal. Ce sens de base esquisse un état informationnel à partir duquel on peut interpréter le mot dans un discours. Il doit donc être suffisamment général et flou pour accomplir sa tâche informative.

Par exemple, pour le sens de *famille*, on peut avoir un sens de base – *ensemble de personnes ayant des liens de parenté* – qui laisse dans l'ombre le type de lien de parenté. Dans ce cas, il faut ajouter de nouvelles informations pour savoir de quels types de lien de parenté il s'agit : c'est bien le rôle des *précisions*.

Dans la sémantique dynamique, le contexte est identifié à un état informationnel, et une phrase peut être caractérisée comme une fonction transformant un contexte en un nouvel état informationnel. Un état informationnel est formé d'ensembles de propositions, lesquels indiquent des possibilités d'interprétation.

Si l'information concerne *le monde*, l'état informationnel correspond à un ensemble de mondes possibles. Chaque nouvel énoncé élimine les possibilités incompatibles. En ce qui concerne les informations sur le monde, cela revient à dire qu'un nouvel énoncé élimine les mondes possibles qui sont incompatibles avec l'information qu'il contient. Dans cette optique, le sens est essentiellement dynamique et crée lui-même son contexte d'interprétation.

Il y a deux types d'informations à considérer : des informations sur le monde et des informations de discours.

S'il s'agit de l'information sur le monde, on peut identifier « *un état d'information à un ensemble de mondes possibles, c'est-à-dire aux différentes formes que pourrait prendre le monde réel compatibles avec l'information que nous avons. Dans cette optique, accroître l'information sur le monde revient à éliminer certaines possibilités* » (Groenendijk & Stokhof, 96a : 9).

Mais ce qui nous intéresse ici, ce sont les informations de discours. Celles-ci repèrent l'ensemble des référents introduits par le discours et les différents rapports anaphoriques établis entre ces référents et les variables (pronoms, etc.). Je propose de considérer que les informations de discours permettent de repérer aussi le contenu sémantique du lexique utilisé dans un discours. Elles doivent contenir des informations concernant les sens qui ont été attribués aux mots pleins dans un discours, ce qui présuppose un rapport entre les précisions du sens et le contexte où ces précisions sont définies.

Cela revient à dire que, dans un discours, les interlocuteurs échangent aussi des informations sur le contenu sémantique des mots dont ils font usage. La structure du sens d'un mot plein peut être perçue comme un ensemble de *précisions* d'un sens de base. Le sens de base n'est plus que l'information sémantique initiale donnée par le lexique. À partir de ce sens de base, on peut accéder à un réseau de *précisions* alternatives. Plus le discours avance, plus le nombre de possibilités d'interprétation est réduit, par l'élimination de celles qui ne sont plus compatibles avec l'interprétation donnée au mot dans le discours. Une autre façon d'exprimer cette idée est de considérer le contenu sémantique lexical comme un ensemble de sens (Poesio 95). Plus le discours avance, plus cet ensemble se réduit.

Le *principe de précision*, intégré dans le cadre de la sémantique dynamique, repose donc sur trois hypothèses : 1) le sens dénotatif est directement lié au contexte où il apparaît, c'est-à-dire que le calcul du sens de l'énoncé est fonction de la *précision* du sens lexical définie par l'état informationnel du discours ; 2) les conditions de vérité ne sont plus le noyau de la sémantique, mais c'est plutôt l'état informationnel du discours qui définit le sens des énoncés, par la mise à jour d'une possibilité d'interprétation ; 3) dans certains cas, le sens d'un mot reste indéfini dans un contexte, si plusieurs *précisions* sont alternativement possibles dans ce contexte.

Ces hypothèses amènent à une perception plus nuancée du rôle du concept de vérité dans une théorie sémantique : « *Truth and falsity concern the relation*

*between language and the world. In dynamic semantics it is information about the world rather than the world itself that language is related to. Hence, the notions of truth and falsity cannot be expected to occupy the same central position as they do in standard semantics*[2] »(Groenendijk *et al.*, 96b : 192).

## 2. La polysémie et le vague : approche dynamique

La troisième hypothèse citée ci-dessus nous permet d'établir une différence entre la polysémie et le vague. La différence entre ces deux types de sous-détermination sémantique n'est pas évidente (*cf.* Kempson 79 et Fuchs 86), mais la sémantique dynamique, associée au *principe de précision*, nous permet de considérer le problème d'une façon nouvelle. Avant d'entreprendre cette réévaluation, il nous faudra d'abord définir un peu mieux le *principe de précision*. Supposons que quelqu'un nous dise :

(2) *La caravelle Santa Maria était rapide.*

Le mot *rapide*, étant appliqué à la caravelle de l'expédition de Colomb, est sémantiquement sous-déterminé, car il peut contenir divers types d'informations sur la vitesse du bateau en cause. En fait, la vitesse ne peut être décernée que par rapport à une certaine classe de comparaison. La caravelle était-elle rapide : (a) par rapport aux autres caravelles de l'expédition, ou (b) était-elle rapide par rapport aux navires du quinzième siècle ? Nous avons besoin d'une *précision* du sens dénotatif du mot *rapide* pour le locuteur de l'énoncé (2). Si nous acceptons la thèse de la sémantique dynamique, selon laquelle chaque énoncé est une mise à jour du contexte conversationnel, nous pouvons dire que, au moment du discours où l'énoncé (2) a été déjà produit, il y a un ensemble de possibilités alternatives pour l'interprétation du sens de ce que le locuteur vient de dire. Comme nous l'avons vu, il y a au moins deux possibilités opposées : (a) la caravelle Santa Maria est plus rapide que les autres caravelles de l'expédition ; (b) elle est plus rapide que les navires de son époque. Notons que ces deux possibilités ont un point commun : elles proviennent de deux précisions du sens de base de *rapide*, qui est *plus rapide que x*, et sont ainsi dérivées d'informations sur le discours.

La nature relationnelle du sens de *rapide*, dans l'énoncé (2), peut être représentée ainsi :

∃y (La Santa Maria est une caravelle & La Santa Maria est plus rapide que y).

Le rôle d'une *précision* du sens de *rapide* serait d'assigner une valeur à la variable *y* (par exemple, en indiquant que *y* correspond à une autre caravelle de l'expédition de Colomb).

---

2. « Le vrai et le faux concernent la relation du langage au monde. Dans la sémantique dynamique, c'est à l'information sur le monde plutôt qu'au monde lui-même que le langage se rapporte. Ainsi ne doit-on pas s'attendre à ce que les notions de vrai et de faux y occupent la même position centrale que dans la sémantique classique. »

On peut objecter qu'on n'a pas affaire ici à une question de sens (donc d'information de discours), mais à une question d'information sur le monde. Il s'agirait plutôt, dans cette optique, d'une méconnaissance des états de chose et non d'une méconnaissance du sens de *rapide*. Mais cette objection s'avère intenable. Supposons que nous ayons une information sur la vitesse maritime du navire Santa Maria. Cette information, fût-elle la plus précise possible, ne pourrait guère nous indiquer dans quel sens le navire Santa Maria était *rapide* pour le locuteur de (2) (de la même façon, même si nous connaissons le poids de Jean, nous ne pouvons affirmer qu'il est gros pour Paul sauf si Paul précise son concept d'*être gros*). Les *précisions* opèrent donc dans le domaine du sens, et non dans le domaine des informations sur le monde.

L'énoncé (2) reste indéfini par rapport à certaines possibilités d'interprétation, concernant la classe de comparaison de la vitesse du navire en cause (ou plus spécifiquement, la valeur de la variable *y*). En fait, ce que propose la sémantique dynamique est un peu plus radical : le sens d'un énoncé *est* l'effet qu'il provoque sur la détermination du contexte. Quand je disais que l'énoncé (2) est indéfini par rapport à certaines possibilités d'interprétation, il aurait été plus correct d'affirmer directement que *le sens* de l'énoncé (2) est indéfini, parce qu'il produit des possibilités alternatives d'interprétation. C'est-à-dire que l'énoncé (2) délimite un contexte avec diverses possibilités d'interprétation. Pour la sémantique dynamique, le sens d'un énoncé est le *changement* qu'il provoque dans le contexte, et non ses conditions de vérité. Le changement de l'état informationnel correspond à la valeur spécifique du sens dénotatif.

Par conséquent, le sens d'un mot plein correspond à sa contribution dans la détermination du contexte. L'hypothèse concernant le *principe de précision* est que le discours a aussi pour fonction de préciser le sens des mots sémantiquement sous-déterminés. Ainsi, si le sens de base de *rapide* laisse indéfini le sens de l'énoncé (2) par rapport aux possibilités considérées, il peut être transformé par une *précision* qui élimine les possibilités alternatives. Dans le cas de *rapide*, il ne faut qu'ajouter la classe de comparaison, comme en (3) :

(3) *La caravelle Santa Maria était rapide, si on la comparait aux navires de son époque.*

Dans ce cas, on élimine du contexte la possibilité selon laquelle la caravelle Santa Maria n'était pas rapide par rapport aux navires de son époque (observez que (3) élimine aussi la possibilité selon laquelle la Santa Maria serait rapide même par rapport aux navires modernes). Donc, la précision *si on la comparait aux navires de son époque* rend le sens de *rapide* plus précis, à la mesure de la limitation qu'elle impose à l'ensemble des interprétations possibles. Le concept de *précision* peut être défini ainsi :

> « Une expression α dans le contexte *c* peut être précisifiée en *s* si et seulement si (i) *s* est un sens que α peut assumer en fonction de sa signification ; et (ii) *s* est plus précis que le sens de α en *c*. » (Poesio 95 : 162).

L'effet de la *précision s* est une mise à jour du contexte *c*, avec l'élimination des possibilités d'interprétation incompatibles avec cette *précision s*. L'énoncé (3), par

exemple, élimine (comme nous l'avons vu) la possibilité selon laquelle la caravelle Santa Maria n'est pas rapide par rapport aux navires de son époque, ce qui était compatible avec l'énoncé (2). *Précision* veut dire ici détermination des possibilités d'interprétation, et non détermination du monde, par le moyen d'une imaginaire fidélité au réel.

N'oublions pas que les *précisions* appartiennent aux informations de discours, même si elles aboutissent à donner une information sur le monde. Finalement, c'est cette dernière qui compte, « *mais en l'acquérant au travers du discours, on doit aussi garder l'information se rapportant au discours* » (Groenendijk,1996a :13). Dans notre exemple, nous pouvons acquérir l'information sur le monde (la vitesse relative de la caravelle Santa Maria) seulement après avoir interprété le sens de *rapide* pour le locuteur.

Revenons maintenant au mot *famille*. J'avais dit que, dans l'énoncé (1) *Il doit déclarer les biens de sa famille*, il n'y a qu'une seule *précision* du sens de *famille* qui soit prise en compte (celle qui correspond à *parents et enfants*). Mais d'où vient cette *précision*, étant donné qu'elle n'est pas exprimée directement dans l'énoncé (1) ? Dans l'énoncé (2), par exemple, aucune *précision* du sens du mot *rapide* n'est repérable sans qu'on ait ajouté une *précision* au contexte. À mon avis, l'explication est que le mot *famille* a déjà lexicalisé diverses *précisions* de son sens ; il s'agit d'un mot polysémique. Le calcul du sens d'un terme polysémique est une opération qui relie les précisions déjà présentes dans le code linguistique[3] au contexte d'occurrence du mot. Je propose donc qu'un des aspects importants de la polysémie est celui de lexicaliser certaines *précisions* de son sens. Je me restreins ici au sens dénotatif, les extensions polysémiques non littérales méritant un traitement à part.

Le comportement des mots vagues, comme *rapide*, est très différent. Dans ce type de mots, *les diverses précisions ne sont pas lexicalisées*. Une chose peut être considérée comme *rapide* à partir d'un nombre infini de *précisions* possibles du sens du mot *rapide*. La langue a déjà encadré les interprétations des mots polysémiques, mais elle laisse ouvert le chemin pour l'interprétation des mots vagues.

Comparons les énoncés (1) et (3). Dans les deux cas, le contexte intervient dans la définition de la *précision*, mais la fonction du contexte y est très différente. Dans le cas de l'énoncé (1) (*Il doit déclarer les biens de sa famille*), la présence du verbe *déclarer* autorise le choix d'une certaine précision du mot *famille*, mais ce choix est fait à partir d'une sélection parmi les diverses précisions du sens de *famille* déjà contenues dans le lexique. C'est-à-dire que l'ensemble de précisions est déjà donné *a priori* par le lexique, et le contexte ne fait que sélectionner une de ces précisions. Nous pouvons dire que le contexte n'impose pas un sens au mot polysémique, parce que ce travail a été déjà fait par la langue.

Or, dans le cas des mots vagues, c'est bien le contexte qui impose un sens au mot dont les précisions possibles ne sont pas définies par la langue. Ainsi, dans

3. L'approche de Victorri (1997 :42) conforte cette idée selon laquelle la polysémie est liée au code linguistique.

l'énoncé (3), la précision *si on la comparait aux navires de son époque*, qui n'est pas prévue dans le lexique, s'ajoute au sens de *rapide*. Dans le cas des mots vagues, c'est le contexte qui produit les précisions du sens.

À cause de cette distinction, on peut établir une liste fermée de précisions d'un mot polysémique mais cette liste reste ouverte et même peut-être infinie dans le cas des mots vagues. On reprend ainsi une des différences entre l'ambigu et le vague signalées par Fuchs (86 : 238) : l'ambigu est « *totalement résolu par un processus fini de désambiguïsation* », le vague est « *partiellement résolu par un processus infini de* ***précisification***[4] ».

Malheureusement, cette opposition n'est pas nette dans certains cas limites du continuum entre la polysémie et le vague. Parfois il est difficile de savoir s'il s'agit d'une *précision* lexicalisée d'un mot polysémique, ou si ce n'est qu'une *précision* imposée par le contexte. Par exemple, *Le Petit Robert* situe, dans une seule acception du mot *empoisonner*, le danger de mort et la mort provoquée par le poison. Mais il s'agit bien de deux sens différents du mot *empoisonner* ; songez à ce qu'en pensent les victimes. Pour le mot *tuer*, toutefois, *Le Petit Robert* met en valeur la distinction entre *faire mourir de mort violente* et *donner involontairement la mort*. L'opposition entre la polysémie et le vague est une question de degré : plus les *précisions* sont perçues comme indépendantes et figées, plus les mots auxquels elles sont liées sont polysémiques.

Il y a un test classique présenté par Kempson (1977), pour déterminer si un mot est polysémique (l'auteur parle plutôt d'ambiguïté) ou vague. Le test est simple : pour identifier l'ambiguïté, il suffit que l'usage d'une expression comme *faire cela aussi* exige l'identité de sens entre les deux éléments qu'elle relie :

(4) *Pierre a acheté un canard, et Jean (a fait cela) aussi.*

L'expression *faire cela aussi* exige une identité de sens du mot *canard*, c'est-à-dire, soit Pierre et Jean ont acheté un type d'oiseau, soit ils ont acheté un journal. Il n'est pas possible que Pierre ait acheté un type d'oiseau et Jean un journal ou vice-versa. Le mot *canard* serait donc ambigu, ou polysémique.

Si nous substituons *être* à *faire* nous avons :

(5) *Marie est une bonne élève, et Pierre l'est aussi.*

Dans cet énoncé, on peut interpréter le sens de *bon élève* différemment dans les deux cas (par rapport à Marie et par rapport à Pierre). Par exemple, Marie peut être une élève intelligente et Pierre, même s'il n'est pas brillant, peut être par contre très sage. On ne reprend pas nécessairement dans *Pierre l'est aussi*, le même sens qu'on a donné à *bon élève* quand il s'agissait de Marie. On peut avoir deux *précisions* différentes pour *bon élève* tandis que pour *canard* il faudrait un même sens. L'identité du sens n'est pas exigée dans (5). L'adjectif *bon* est typiquement un mot vague. Néanmoins, si nous observons (6) :

(6) *Jean a tué un oiseau et Marie (a fait cela) aussi.*

4. Le terme *précisification* est calqué sur l'anglais *precisification*, que j'ai déjà traduit par *précision*.

Cet énoncé peut décrire une situation où le méchant Jean a tiré sur l'oiseau, et la gentille Marie l'a tué par accident. Selon Kempson, le verbe *tuer* est donc vague par rapport à l'intentionnalité, puisqu'il admet un sens différent dans la reprise anaphorique par *faire cela aussi*. Or suivant la condition définie dans cet article, le mot *tuer* serait plutôt polysémique, ayant les sens lexicalisés d'*assassiner* et *causer la mort*. Il ne s'agit pas d'un ensemble ouvert et contextuel de *précisions*, les deux sens étant tout à fait repérables et liés à la signification même de *tuer*.

À mon avis, le test de Kempson sert plutôt à opposer, d'un côté les mots homonymiques, de l'autre les mots polysémiques et vagues. Les mots homonymiques (comme *canard*) ont des sens incompatibles entre eux, et le test exige qu'un de ces sens soit choisi. Dans (6), par contre, c'est le sens de base de *tuer* qui est repris et ce qui peut changer c'est la *précision*, parce que *tuer* est polysémique tandis que dans le cas de (4), il n'y a pas de sens de base à reprendre parce que les deux emplois de *canard* sont homonymes.

Revenons au concept de *précision*. On pourrait objecter que ce concept n'est pas efficace parce qu'il se confond avec le sens courant du mot *précision*. En fait, nous pouvons au contraire établir une distinction très utile entre le sens métalinguistique et le sens courant, à partir de l'opposition entre information sur le discours et information sur le monde.

D'après la sémantique dynamique, la conversation se guide par une convergence des interlocuteurs vers l'élimination de plusieurs possibilités d'interprétation disponibles dans le contexte. Ainsi, plus la conversation avance, plus les possibilités d'interprétation sont limitées. Mais cela ne se passe pas de la même façon pour les informations sur le discours et pour les informations sur le monde.

En ce qui concerne l'information sur le monde, un énoncé élimine les mondes possibles qui sont incompatibles avec lui. Par exemple dans (7) :

(7) *Marie s'est mariée.*

Cet énoncé exclut du contexte le monde possible où Marie n'est pas mariée (observons que ce monde possible appartenait à l'état informationnel qui précédait (7) puisque (7) présuppose que Marie n'était pas mariée). Le sens même de (7) est de changer le contexte, par l'élimination des mondes possibles incompatibles avec cet énoncé.

Notons en plus que (7) ne définit pas plusieurs autres possibilités d'interprétation concernant les informations sur le monde. Par exemple, nous ne savons ni avec qui, ni quand Marie s'est mariée. Dans la conversation ordinaire, cela peut être pertinent de connaître ces données. Si l'interlocuteur veut le savoir, il peut poser la question, en demandant au locuteur des précisions (dans le sens courant du mot). Pour des raisons qui n'intéressent pas du tout une théorie sémantique, des précisions (dans le sens courant du mot) peuvent être demandées à propos des informations sur le monde. Cela regarde l'économie de la conversation, ou plutôt la motivation des participants d'une conversation.

Il en va tout autrement avec les *précisions* concernant les informations sur le discours. Dans ce cas-là, on a affaire aux signes linguistiques et à leur contenu sémantique. Avant de parvenir à repérer les informations sur le monde, il faut d'abord donner un sens aux mots dont on fait usage, et une des façons d'y arriver est par le moyen des *précisions* qui sont mises en valeur dans un discours. Il s'agit d'une nouvelle approche du sens : classiquement, le décodage du sens était perçu comme automatique. D'après le *principe de précision*, un mot sous-déterminé (avec plusieurs *précisions* possibles dans un contexte) peut être, par sa nature même, précisé dans la dynamique du discours (*cf.* Pinkal 95 pour un développement formel de ce principe).

## 3. Dénotation et argumentation

Bien avant ces développements théoriques très brièvement présentés, la théorie de l'argumentation dans la langue (ADL) proposait déjà que le sens lexical soit défini par le discours. L'idée fondamentale de cette théorie (même si elle a eu plusieurs avatars) est que le sens d'un mot ou d'un énoncé n'est pas constitué par les choses ou situations qu'il désigne, ni par les croyances qu'il exprime, mais par les enchaînements discursifs qu'il autorise. Dans cette théorie, le sens résulte toujours d'une mise en rapport d'énoncés dans un discours et il est ainsi foncièrement contextuel.

Toutefois, cet enchaînement discursif n'a aucun rapport avec les informations de discours de la sémantique dynamique. Selon celle-ci, les informations de discours (qui contiennent aussi, selon cet article, les *précisions* du sens d'un mot) débouchent sur des informations sur le monde. Or, dans le cadre de l'ADL, les informations ou croyances sur le monde ne sont qu'un sous-produit du processus de signification. Ce qui est pris en compte ce sont les rapports entre les mots, qui construisent des *blocs sémantiques*, dans la formulation la plus récente de l'ADL (Carel & Ducrot 99).

Comme nous l'avons remarqué, dans (5), la *précision* du sens de *bon élève* permet (si c'est le cas) une interprétation plus limitée de ce syntagme, ce qui conduit, à son tour, à un état informationnel d'où seraient éliminés, par exemple, les mondes possibles dans lesquels Pierre est intelligent, étant donné qu'il est un bon élève parce qu'il est gentil, et non intelligent.

L'approche de l'ADL n'identifie pas une telle distinction dénotative entre les sens *bon élève-intelligent* et *bon élève-gentil*, parce que le sens argumentatif de *bon élève* évoque, dans n'importe quelle *précision* sémantique, un rapprochement entre les sens de *bon élève* et de *réussite scolaire* (Carel & Ducrot 99 : 14). En fait, la théorie, dans sa formulation actuelle, considère que le sens même de *bon élève* est construit à partir du lien entre *bon élève* et *réussite scolaire*, ce qui est mis en évidence soit par l'enchaînement normatif *C'est un bon élève, donc il réussit à l'école*, soit par l'enchaînement transgressif *C'est un bon élève, pourtant il a raté.*

Les *précisions* sémantiques (qui concernent le sens dénotatif) ne sont pas pertinentes dans le cadre de l'ADL, étant donné que celle-ci n'envisage pas, dans le processus de signification, le contenu informatif des mots. Je voudrais soutenir ici que, même si ces deux niveaux du sens (la dénotation et l'argumentation) sont indépendants, il y a des recouvrements importants à repérer. De ce fait, je soutiens que certains enchaînements argumentatifs ne peuvent être faits qu'après l'introduction d'une précision dénotative du type que l'on a défini ici, ce qui contredit une hypothèse de l'ADL dans sa version actuelle, selon laquelle la dénotation ne joue aucun rôle dans le processus de signification.

D'abord, je voudrais mettre en évidence cette indépendance des niveaux du sens, et ensuite je vais essayer de faire voir que, malgré leur autonomie, il y a des recouvrements importants entre les deux niveaux, avec des restrictions linguistiques qui portent également et sur le sens dénotatif et sur le sens argumentatif. Finalement, je vais analyser quelques énoncés dont les enchaînements argumentatifs dépendent des *précisions* contenues dans les informations de discours.

J'ai déjà présenté ce que je considère comme l'argument principal de l'ADL concernant l'autonomie du sens argumentatif par rapport au sens dénotatif. Dans plusieurs cas, il n'est pas du tout nécessaire de connaître le contenu informatif d'un mot pour l'utiliser avec son poids argumentatif spécifique. Comme nous l'avons vu, le sens argumentatif de *bon élève* ne dépend pas de la *précision* sémantique qui lui est attribuée. Tout ce qui compte c'est le lien entre *bon élève* et *réussite scolaire*. Le premier syntagme est défini par rapport au second, ce qui d'ailleurs amène à conclure qu'il n'y a pas un intervalle logique entre la prémisse et la conclusion dans les enchaînements en *donc* (*C'est un bon élève donc il réussit à l'école*), étant donné qu'il y a une dépendance entre les deux segments : « *Ainsi il n'y a aucun mouvement, aucun cheminement, aucun progrès informatif. Leurs segments syntaxiques s'éclairent mutuellement : s'ils font sens, c'est ensemble* » (Carel & Ducrot, 99 :10).

Considérons maintenant un autre exemple : le contenu sémantique du mot *riche*. Il très compliqué de donner un sens dénotatif précis à ce mot. Si nous disons de quelqu'un qu'il est riche, est-ce que nous pensons à la définition fiscale de la richesse, ou plutôt au niveau de son revenu par rapport aux autres membres de la société, ou encore à son train de vie ? Ces doutes n'empêchent pas de relier, dans tous les cas, le sens de richesse à celui de bonheur, de telle façon que la richesse est comprise comme quelque chose qui apporte le bonheur. Les mots *richesse* et *bonheur* forment un bloc sémantique.

Encore un autre exemple. Si un avocat évoque la jeunesse de son client, il peut le faire dans deux sens : soit il considère le mot dans son sens argumentatif, et dans ce cas il plaide pour l'immaturité et donc l'innocence de son client, soit il évoque le sens légal du mot, de façon que l'acte imputé à son client, même s'il a été conscient, n'est pas punissable au regard de la loi.

À partir de ces exemples, on peut mettre en évidence le cœur de l' hypothèse de l'ADL sur la dénotation. Selon cette hypothèse, le sens argumentatif est struc-

turé dans la langue, tandis que le sens dénotatif dépend de conditions extra-linguistiques, comme la loi, par exemple.

Il nous reste à montrer l'autonomie du sens dénotatif. L'argument sera exposé de la façon suivante : d'abord, je vais analyser des restrictions linguistiques qui portent et sur le sens argumentatif et sur le sens dénotatif. Finalement, ces recouvrements entre les deux niveaux du sens nous permettront de mettre au jour le rôle que le sens dénotatif peut jouer dans la signification, par l'analyse du cas où l'enchaînement argumentatif dépend d'une précision qui relève du sens dénotatif, défini indépendamment.

Analysons donc d'abord des restrictions linguistiques qui portent également et sur le sens dénotatif et sur le sens argumentatif. (8) et (9) ne semblent pas acceptables :

(8) *? Jean est raciste au regard de la loi, il est même raciste.*
(9) *? Jean est très riche, il est même riche.*

L'explication de l'inacceptabilité de ces énoncés peut être double : informative, d'une part, et argumentative, d'autre part. Examinons d'abord l'explication par une restriction concernant le sens dénotatif.

Il y a une condition très générale qui porte sur le flux de l'information entre les participants d'une conversation. Normalement, on ne doit pas produire des assertions dont le contenu informatif fait déjà partie de l'état informationnel des participants de la conversation. On ne doit pas, par exemple, faire une assertion dont le contenu correspond à une présupposition de la conversation (Stalnaker 74 : 472). Les présuppositions sont des propositions qui ne sont plus mises en cause, les redire constitue une redondance informative[5]. Prenons l'exemple de Stalnaker (*op. cit.* : 478) :

(10) *? L'épouse de Harry est un grand cuisinier, et Harry est marié.*

La phrase *l'épouse de Harry est un grand cuisinier* présuppose que Harry est marié. Ainsi, il n'y a pas de sens à affirmer par la suite ce qui est déjà présupposé (sauf s'il y a un sous-entendu qui est visé). Cette condition de non-redondance acquiert un contour plus sémantique dans l'inacceptabilité de (8) et (9). L'expression *au regard de la loi* peut fonctionner comme une précision du sens de *raciste*. Supposons qu'il y ait un contexte$_1$ où *raciste* avait une interprétation floue (c'est le contexte avant (8), par exemple) et un contexte$_2$ après la précision *au regard de la loi*. Le contexte$_2$ est plus informatif que le contexte$_1$, parce que les possibilités d'interprétation du mot *raciste* sont plus limitées dans le cas du contexte$_2$. Or la condition de non-redondance bloque l'énoncé (8), parce que l'information de discours selon laquelle Jean est *raciste au regard de la loi* impose le contexte$_2$, qui est plus informatif que le contexte$_1$, donc il n'y a pas lieu de reprendre par la suite ce contexte$_1$, qui est moins informatif (par rapport aux informations de discours).

5. Bien sûr, il y a des conversations dont le but est de réaffirmer les présupposés, et dont la pertinence ne vient pas des échanges d'information (par exemple, dans la fonction phatique du langage).

Revenir à un sens moins précis est redondant si l'on a déjà, dans le contexte, un sens plus précis (si quelqu'un est raciste au regard de la loi, il est évidemment raciste).

C'est le même cas pour (9). L'adverbe *très* est une précision du sens de *riche*, parce qu'il sélectionne les éléments prototypiques associés au sens de *riche* (*cf.* Lakoff 73, où l'adverbe *très* est, au même titre que *au regard de la loi*, considéré comme un *hedge*, et Moura 97). Le contexte créé par *très riche* est plus informatif que celui créé par *riche*, et il est donc redondant de revenir à celui-ci (si quelqu'un est *très riche*, il est évidemment *riche*).

L'explication argumentative de l'inacceptabilité de (8) et (9) fait appel au concept d'argument plus fort. Si X et Y sont des arguments orientés vers une même conclusion, et si Y est un argument plus fort que X vers cette conclusion, on peut avoir *X, et même Y*, mais non *Y et même X*. Considérons que X soit *être raciste* et Y *être raciste au regard de la loi* (Y étant plus fort que X parce que *être raciste au regard de la loi* se dirige plus fortement vers la conclusion *il doit être puni*). Dans ce cas, l'énoncé (8) n'est pas acceptable d'un point de vue argumentatif. L'énoncé prévu par la règle argumentative serait plutôt celui ci-dessous :

(11) *Jean est raciste, il est même raciste au regard de la loi.*

La même analyse peut être faite pour (9). Passons maintenant à un autre cas de recouvrement des sens dénotatif et argumentatif. Considérons (12) :

(12) *Bien qu'au regard de la loi Jean ne soit pas raciste, c'est un raciste quand même.*

Il s'agit ici de montrer comment et pourquoi il est possible d'opposer *raciste au regard de la loi* et *raciste*. (12) pose un problème pour les tenants d'une sémantique pure et dure, laquelle ne considère pas le contexte pour la détermination du contenu informatif d'un prédicat. Or, il y a une opposition nette entre *raciste au regard de la loi* et *raciste* dans (12), et cette opposition n'est pas de nature connotative. Dans le cadre théorique proposé ici, par contre, (12) est tout à fait normal. Considérons que *raciste* soit $S_1$ (le sens de base) et que *raciste au regard de la loi* soit $S_2$ (une précision de $S_1$). D'après (12), l'individu *Jean* appartient à l'extension[6] de $S_1$, mais il n'appartient pas à l'extension de $S_2$. Ce que (12) oppose, c'est justement cette différence dénotative entre $S_1$ et $S_2$. Si l'on n'accepte pas cette opposition entre $S_1$ et $S_2$, (12) devient un énoncé contradictoire, étant donné que l'individu Jean appartient et n'appartient pas à l'extension du prédicat *raciste*.

Passons à l'analyse argumentative de l'énoncé (12), dont un élément important est la définition que l'ADL donne d'expressions comme *au regard de la loi*, qui ne sont pas des prédicats.

Ducrot (1995) présente la définition de certains opérateurs dont la fonction est de changer la force argumentative des prédicats auxquels ils s'appliquent. Il les

6. Dans la sémantique dynamique,qui est une sémantique intensionnelle (*cf.* Chambreuil,1998), l'extension d'un prédicat est définie par rapport aux mondes possibles.

appelle modificateurs réalisants et déréalisants. L'adverbe *très* serait un modificateur réalisant, et les adverbes *peu* et *un peu* seraient des modificateurs déréalisants. Dans certains cas, un modificateur déréalisant peut inverser les conclusions faites à partir d'un prédicat : c'est le modificateur déréalisant inverseur, dont le modèle est l'adverbe *peu*, comme dans :

(13) *Pierre a peu travaillé.*

Le modificateur déréalisant *peu* inverse les conclusions associées au prédicat *travailler* (par exemple, si Pierre a peu travaillé, il ne va pas réussir).

Une analyse possible de (12) serait de considérer l'expression *au regard de la loi* comme un modificateur réalisant du prédicat *raciste*. *Raciste au regard de la loi* aurait la même force argumentative que *très raciste*, c'est-à-dire qu' *au regard de la loi* renforcerait les conclusions associées au mot *raciste*. Ce que ferait (12), c'est opposer la négation de *raciste au regard de la loi* au prédicat *raciste* tout court, ce qui revient à dire que Jean n'est pas très raciste, mais qu'il est raciste quand même. La négation porte sur le prédicat modifié et non sur le prédicat. Dans cette optique, il n'y a aucune contradiction dans (12).

À mon avis, cette analyse présente au moins une difficulté, qui concerne le rôle de l'expression *au regard de la loi*. Cette expression permet une précision du sens de *raciste* par rapport à une certaine propriété : sont racistes ceux que la loi définit comme tels. Le sens de *raciste* est changé, il n'est pas simplement renforcé. Passons à un autre exemple qui sera peut-être plus clair :

(14) *Il fait de la politique dans le sens grec du mot, il ne se mêle donc pas des affaires.*

La question est de définir le rôle de l'expression *dans le sens grec du mot* par rapport à *politique*. Il s'agit pour moi d'une précision du sens de *politique* imposée par le contexte. À partir d'un sens de base sous-déterminé, on parvient à un sens plus précis : il s'agit de construire un sens dans la dynamique du discours.

Dans l'analyse de l'ADL, (14) contient une inversion d'une conclusion associée au mot *politique* et à ceux qui la font : un politicien (argumentativement), c'est quelqu'un qui fait des affaires douteuses. L'enchaînement en *donc* montre une inversion de cette conclusion, ce qui amène à considérer l'expression *dans le sens grec du mot* comme un modificateur déréalisant inverseur du prédicat *politique*. Mais il ne s'agit pas d'être plus ou moins politicien, de renforcer ou affaiblir le sens du mot *politique* : il s'agit de le construire.

Je soutiens donc que certains enchaînements argumentatifs se fondent sur le sens dénotatif de l'argument, comme dans (14). L'enchaînement a lieu après l'introduction d'une précision sémantique, ce qui montre que la dénotation ne peut pas être éliminée des phénomènes argumentatifs.

Si les *précisions* sémantiques déployées dans un discours provoquent des changements dans les enchaînements argumentatifs, c'est parce que le sens dénotatif est linguistiquement pertinent et indépendant et qu'il joue un rôle dans le processus de signification.

Considérons un autre exemple. Le mot *intelligent* est associé argumentativement à *solution de difficultés*. Du côté dénotatif, le mot *intelligent* est vague, étant donné que plusieurs interprétations (d'ailleurs non lexicalisées) peuvent lui être attribuées. La reprise anaphorique par *aussi* (à la façon du test de Kempson) peut prendre une *précision* tout à fait différente de celle de la première occurrence du mot :

(15) *Marie est intelligente, et Paul l'est aussi.*

(15) peut renvoyer à une interprétation selon laquelle Marie se révèle intelligente dans la solution de problèmes mathématiques et Pierre dans l'écriture de beaux discours. On a affaire ici à deux *précisions* du sens d'*intelligent*, même si la reprise par *aussi* assure une identité de sens (le sens de base dont nous avions parlé). Observons maintenant (16) :

(16) *Marie est intelligente quand il s'agit de nombres, ne comptez donc pas sur elle pour faire de beaux discours.*

Encore une fois, une *précision* (cette fois-ci l'expression *quand il s'agit de nombres*) invalide l'enchaînement argumentatif attendu ; si faire de beaux discours est une difficulté, et si Marie est intelligente, le lien argumentatif entre *intelligence* et *solution de difficultés* donnerait plutôt (17) :

(17) *Marie est intelligente, ne comptez pourtant pas sur elle pour faire de beaux discours.*

La *précision* du sens d'un mot provoque un changement des enchaînements argumentatifs associés à ce mot. L'utilisation d'un enchaînement en *donc* dans (16) est liée au sens d'*intelligent quand il s'agit de nombres*, tandis que l'enchaînement attendu dans la même situation, si seul l'adjectif *intelligent* avait été appliqué à Marie, serait celui en *pourtant*.

L'analyse de (16) en termes de modificateurs argumentatifs dirait que *quand il s'agit de nombres* est un modificateur déréalisant inverseur de l'adjectif *intelligente*, ce qui amène à la conclusion un peu étonnante qu'une intelligence mathématique est moins forte, en ce qui concerne sa force argumentative, que celle qui produit des discours, et même qu'elle est, étant donné l'inversion de la conclusion, une sorte de non-intelligence. La fonction de l'expression *quand il s'agit de nombres* n'est pas celle d'affaiblir ou de renforcer le contenu sémantique du prédicat *intelligent*, mais de le construire dans le discours.

## Conclusion

La conclusion que l'on peut en tirer est que, dans la mise en discours de la signification, deux niveaux autonomes du sens sont déployés : le dénotatif et l'argumentatif.

La mise en discours du lexique (commune aux deux théories que nous avons étudiées) rend visibles certains recouvrements entre les deux niveaux du sens, ce qui augmente la difficulté de les séparer.

Il ne s'agit pas de choisir entre l'approche dénotative et l'approche argumentative pour rendre compte de cette mise en discours, mais de demander aux théories sémantiques une représentation satisfaisante des rapports entre les deux niveaux du sens.

Il nous manque toujours une théorie qui propose une intégration du sens argumentatif, lequel rend compte de certains enchaînements dans le discours, et du sens dénotatif, qui explique comment, à partir du discours, on arrive à produire des informations sur le monde.

Beaucoup d'efforts ont déjà été faits pour aboutir à des modèles sémantiques qui représentent le sens dans le contexte, mais il nous faut avancer dans la théorisation des modes par lesquels les facettes du sens sont reliées dans la mise en discours.

## Références bibliographiques


CAREL, Marion, & DUCROT, Oswald, 1999, « Le problème du paradoxe dans une sémantique argumentative ». *Langue Française* 123, 6-26.

CHAMBREUIL, Michel, 1998, *Sémantiques*. Paris, Hermès.

CORBLIN, Francis, 1996, « Présentation », *Langages* 123, 2-8.

DUCROT, Oswald, 1995, « Les modificateurs déréalisants », *Journal of Pragmatics* 24, p. 145-165.

FUCHS, Catherine, 1986, « Le vague et l'ambigu : deux frères ennemis ». *Quaderni di Semantica* 7(2) :234-245.

GROENENDIJK, Jeroen, STOKHOF, Martin, & VELTMAN, Frank, 1996a, « Changez le contexte », *Langages* 123, 9-29.

– (1996b).Coreference and modality. *In* Lappin, S.(ed.) *The handbook of contemporary semantic theory*. Oxford, Blackwell.

KLEIBER, Georges, 1999, *Problèmes de sémantique. La polysémie en questions*, Villeneuve d'Ascq : Septentrion,.

LAKOFF, George, 1973, « Hedges : a study in meaning criteria and the logic of fuzzy concepts ». *Journal of Philosophical Logic*, vol. 2, 458-508.

MOURA, Heronides, 1997, « La comparaison : restructuration de catégories ». *Proceedings of the XVIth International Congress of Linguists*. Paper 269. *Elsevier, Oxford*.

– (1999) *Significação e contexto : uma introdução a questões de semântica e pragmática*. Florianópolis, Insular.

KEMPSON, Ruth, 1977, *Semantic theory*. Cambridge : Cambridge Univ. Press.

PINKAL, Manfred, 1995, *Logic and Lexicon*. Dordrecht, Kluwer.

POESIO, Massimo, 1995, « Semantic ambiguity and perceived ambiguity ». *In* K. van Deemter & S. Peters (eds.) *Semantic ambiguity and underspecification*. Stanford : CSLI Publications.

PUSTEJOVSKY, James, 1995, *The generative lexicon*, Cambridge, MIT Press.

STALNAKER, Robert, 1991, *Pragmatic presuppositons*. *In* Davis, S. Pragmatics: a reader. Oxford, Oxford University Press.

VICTORRI, Bernard, 1997, « La polysémie : un artefact de la linguistique ? », *Revue de sémantique et pragmatique*, 2, 41-62.

WIERZBICKA, Anna, 1996, *Semantics. Primes and Universals*. Oxford : Oxford University Press.

Persee

M. Amr Helmy Ibrahim

# Argumentation interne et enchaînements dans les matrices définitoires

In: Langages, 35e année, n°142, 2001. Les discours intérieurs au lexique. pp. 92-126.

Abstract
To make sense is to set up, through the words and their grammar, the shapes that have, just by being shaped as they are, alike DNA coding for polypeptidic chains, the power to give instructions that code, in an abridged version, for very redundant definitions. This paper shows how and why the general framework of defining matrixes allows to deal with these instructions and, namely, with the aim of accounting for the chains in discourse, to integrate into the analysis of a strictly grammatical and derivational lexical data, that of the semantics of internal arguments.
Key words: Internal arguments, Matrixes, Definition, Lexicon, Grammar, Chains, Redundancy.

Citer ce document / Cite this document :

Ibrahim Amr Helmy. Argumentation interne et enchaînements dans les matrices définitoires. In: Langages, 35e année, n°142, 2001. Les discours intérieurs au lexique. pp. 92-126.

doi : 10.3406/lgge.2001.885

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458-726X_2001_num_35_142_885

BY: $ = creative commons

*Amr Helmy* IBRAHIM
*CRFLFC**
*Université de Franche-Comté*

# ARGUMENTATION INTERNE ET ENCHAÎNEMENTS DANS LES MATRICES DÉFINITOIRES

## 1. Un défi à la description/interprétation des langues

Une réalité linguistique gêne depuis toujours la description des langues quel que soit le cadre théorique et méthodologique où l'on se situe. Le rapport entre une unité linguistique, de quelque nature ou taille qu'elle soit, et son interprétation n'est pratiquement jamais, sauf pour les expressions figées et certaines configurations rhétoriques qui leur sont apparentées, de type biunivoque. Le matériau que le linguiste observe et dont il se doit d'interpréter le comportement pour comprendre la manière avec laquelle la langue fait sens, n'a, paradoxalement, de valeur sémantique stable que lorsqu'il est figé, c'est-à-dire lorsqu'il ne participe plus que par défaut aux échanges propres à l'ensemble de la langue ou qu'il le fait d'une manière qui s'apparente plus aux codes non linguistiques qu'à la dynamique et à l'économie qui caractérisent les échanges au sein des langues naturelles et en déterminent, pour une large part, la spécificité.

Cette difficulté est accentuée par le fait que les relations biunivoques et les relations plurivoques n'appartiennent pas au sein de la langue à des ensembles disjoints et que, s'il est possible, dans une description soigneuse, d'identifier des propriétés syntaxiques et sémantiques précises liées à chacun des deux types de relations, il est beaucoup plus difficile d'établir, dans l'économie de l'usage, des lignes de partage indiscutables, que ce soit au niveau du stock lexical, de la grammaire générale des opérations syntactico-sémantiques ou de la gestion mémorielle des données linguistiques. Ainsi nous pouvons assurément établir d'une manière relativement fiable des listes quasi exhaustives d'expressions figées, pratiquement de la même manière que nous pouvons identifier la totalité des constructions syntaxiques d'une langue donnée. Nous pouvons aussi, même si c'est avec un peu moins de fiabilité et de consensus scientifique, reconnaître, tout au moins pour une génération de locuteurs, l'ensemble des énoncés sclérosés ou

*. Cellule de Recherche Fondamentale en Linguistique Française et Comparée, créée en 1990 à l'Université de Franche-Comté, l'une des deux composantes de l'Équipe d'Accueil 2283 du MENRT (Centre Lucien Tesnière) pour le quadriennal 2000-2004.



Persée creative commons

tout simplement stéréotypés, au sein d'un domaine particulier et étendre ainsi la notion d'expression figée à celle de discours figé et de ce que l'ensemble des locuteurs d'une langue appelle, sans avoir besoin de recourir à une référence technique : la langue de bois. Mais cette transition, cette extension, par ailleurs tout à fait légitime parce que reposant sur des données difficilement discutables de la description linguistique – et dont la bibliographie dans les différentes langues du monde occuperait facilement la moitié de l'espace de cette revue – n'est ni homogène, ni irréversible, ni autonome. L'extension de la biunivocité est toujours encadrée par les mécanismes grammaticaux et les protocoles de construction du sens qui aboutissent à la plurivocité caractéristique des langues naturelles. Deux réalités linguistiques, entre autres, le montrent d'une manière particulièrement nette. D'une part ce sont les moules, peu nombreux et particulièrement rigides des structures syntaxiques possibles d'une langue qui permettent de prendre la mesure de la liberté combinatoire et de la créativité associées à ses unités lexicales. D'autre part, et ceci nous semble capital pour comprendre les mécanismes fondamentaux de construction du sens dans les langues naturelles, *il n'existe pas une unité ou structure figée qui n'ait un équivalent non figé alors que l'inverse n'est pas vrai*. Le figement, de même d'ailleurs que la stéréotypie, n'est qu'une vaste procédure d'abrègement, d'abréviation, qu'il est toujours possible de défaire, c'est-à-dire de paraphraser à l'intérieur d'un système à combinatoire libre. De ce point de vue, le figement grammatical n'est qu'un cas particulier de la contrainte grammaticale en général puisqu'*il est presque toujours possible pour une structure définie par une contrainte grammaticale donnée d'obtenir une structure transformée sémantiquement équivalente et dont cette contrainte est absente*[1]. Il est donc toujours possible

---

1. Ceci est rendu possible par une propriété singulière des contraintes d'arguments que Zellig Harris (1976 : 16-20) a mise en valeur dans le cadre d'un modèle d'application hiérarchisée des opérateurs, très clairement présenté dans un texte fondateur dont voici l'essentiel : « ... ***tous les opérateurs, quel que soit l'ensemble auquel ils appartiennent ou leur position, et qui ont des contraintes d'arguments données, ont une transformée synonyme dans un ensemble moins contraint de ces opérateurs.*** *Ceci revient à dire que* ***pour toute contrainte d'arguments, il existe au moins un ensemble ou une position qui est grammaticalement moins contrainte que toutes les autres, et qui contient des transformées synonymes de chacun des opérateurs qui ont cette contrainte d'arguments. Nous pouvons appeler cet ensemble distingué ou cette position distinguée la source descriptive de tous les autres opérateurs, puisque nous pouvons les "dériver" de cette source****, mais nous ne pouvons pas dériver tous les membres de cette source à partir des éléments éventuellement moins nombreux et plus contraints des autres ensembles d'opérateurs associés à la contrainte d'arguments donnée. Une conséquence plus importante de ce résultat réside dans la possibilité de définir un ensemble de processus ou d'options de forme qui suffisent à transformer les membres de l'ensemble distingué en des membres correspondants (i.e. à sélection équivalente) appartenant à d'autres ensembles d'opérateurs (alors que certains éléments n'existent que dans l'ensemble distingué). Ces processus sont des transformations paraphrastiques (...) elles ne sont pas arbitraires (...) elles ont des caractéristiques compréhensibles et cohérentes* » et plus loin « *...les discours sont directement formés à partir des mots. (...) Ces discours de stricte introduction forment un sous-langage structuré de manière simple, et pratiquement sans restrictions ; ce sous-ensemble est fermé sous ses opérations, et il contient toute l'information objective (non strictement linguistique) de la langue, puisque les traitements ultérieurs sont des réductions de forme destinées à réduire l'information. Les réductions peuvent être considérées comme décrivant les autres discours de la langue à partir de ce sous-langage. Mais comme* ***il n'y a pas d'ordre de dérivation en dehors de l'ordre d'introduction et des conditions de la réduction,*** *on peut*

de *générer des redondances* qui *déplient*, paraphrasent, *reformulent en les développant*, des séquences d'énoncés de la langue qui sont le produit d'un abrègement dû à la grammaticalisation, à des ellipses de toutes sortes ainsi qu'au figement de raccourcis fixés par la mémoire du fait d'une association prototypique à un moment de l'histoire à une situation d'énonciation exemplaire. *L'équivalence des énoncés abrégés avec les énoncés redondants qui ont servi à les déplier, donne à la redondance une fonction définitoire et explicative.*

D'ailleurs, s'il n'en était pas ainsi, on voit mal comment le lecteur francophone du XIX^e^ siècle aurait pu savourer et reconnaître dans le *Bouvard et Pécuchet* de Gustave Flaubert l'une des premières et des plus réussies parmi les mises en scène de la relation, plus ou moins éternelle et spécifiquement linguistique, du figement à la créativité, ni comment le lecteur francophone du XX^e^ siècle peut retrouver un plaisir et une conscience comparables avec l'ouvrage de Morgan Sportes *Le souverain poncif.*

### *1.1. Remédier à la cassure entre la pratique et son interprétation*

Pourquoi cette latitude que la langue laisse au locuteur d'échapper à la biunivocité et au figement, voire de les réduire à un sous-ensemble inclus dans son système général et sous son contrôle, pose-t-elle un problème à une description linguistique explicative alors qu'elle n'en pose aucun à l'expression spontanée ou à l'intercompréhension des locuteurs ?

Nous avançons deux hypothèses tout à la fois liées et distinctes. La première tient à ce que notre gestion des relations biunivoques est essentiellement voire uniquement mémorielle ou associative au sens le plus primitif de ce dernier terme tandis que la gestion des relations combinatoires ne fait que partiellement appel aux associations mémorielles et permet effectivement de produire des éléments et des suites d'éléments qu'on n'avait pas *a priori* conscience de connaître selon des stratégies et des dynamiques reproductibles, c'est-à-dire inscrites dans les aptitudes linguistiques partagées par une collectivité linguistique donnée. La deuxième est qu'il n'existe aucune règle un tant soit peu partagée permettant de prévoir à quel moment et pourquoi on préférera ou on sera obligé de faire appel à une relation biunivoque préconstruite plutôt que de solliciter nos aptitudes à construire plus ou moins librement un sens, réputé nouveau ou tout simplement équivalent à celui que la biunivocité mettait à notre disposition, à partir des potentialités des formes disponibles. La prévision en la matière est d'ailleurs

---

*considérer que ces différences de forme sont simplement des formes variantes du sous-langage.* ***Toute la théorie est donc donnée en termes d'introduction.*** *Et le fait que* ***les choix de formes n'affectent que les mots opérant des jonctions immédiates*** *(à la fois comme porteurs et comme conditions) simplifie beaucoup la théorie du langage, la formulation des restrictions et la méthode d'analyse des phrases. (...) Le fait que les choix de formes de mots n'aient lieu qu'avec des mots opérant des jonctions, rend possible une décomposition directement calculable de chaque phrase selon deux niveaux : l'ordre des introductions (...) et l'ordre partiel des choix de formes (...) lors de chaque introduction.* » Pour un commentaire et une première exemplification de ce texte, *cf.* Ibrahim 78, notamment *Considérations méthodologiques* (17-25).

rendue encore plus difficile par le fait que les locuteurs qui n'ont pas vocation à écrire ou que ne tenaille pas le besoin de se singulariser ne sont pas forcément conscients d'opter pour une formulation libre, semi-figée ou figée. Bref, une expression peut être le produit de l'association, codée une fois pour toutes et pareillement pour tous les locuteurs, d'une forme à un sens, elle peut être le produit d'une combinatoire plus ou moins réglée et s'interpréter au moins autant en fonction de la règle qui l'a produite, du cheminement qui l'a amenée, que de l'apparence morphophonématique qu'elle se donne mais elle peut aussi relever d'une stratégie mixte, plus ou moins consciente et dont l'identification des différentes étapes n'est pas directement observable, que ce soit du point de vue de l'énonciateur ou d'un tiers.

Mais ces difficultés ne semblent pas gêner la production et la compréhension effective des locuteurs. Les carences de l'activité de description métalinguistique ne semblent pas avoir d'homologie avec l'activité linguistique dont elles doivent rendre compte. Seraient-elles générées par la méthode ou les hypothèses des descripteurs, en l'occurrence la manière avec laquelle nous essayons de comprendre le fonctionnement de l'un des traits les plus indiscutablement distinctifs de notre humanité ? La langue n'est pas un objet qui puisse être décrit par référence à des grilles interprétatives qui lui sont extérieures. Elle fait vraisemblablement partie de ces objets dont on ne peut rendre compte qu'en en simulant, *de l'intérieur*, le fonctionnement. Cette simulation aura certainement recours à des données et à des outils qui ne sont pas directement observables *hic et nunc* ; néanmoins toutes les données et tous les outils doivent être aussi facilement et naturellement accessibles au locuteur qu'ils ne le sont au descripteur. Situation paradoxale s'il en fût. La langue accompagne la conscience de la vie. Elle est plus un outil d'expression de cette conscience et du besoin qu'elle génère de s'approprier le monde, c'est-à-dire de le faire ressembler à ce que la conscience de vivre nous fait dire. Or la vie n'a de justification qu'en elle-même et c'est probablement pourquoi la langue ne décrit pas le monde mais nous définit dans le monde.

## 2. Produire l'information en définissant son parcours et en réduisant les redondances de la définition

L'hypothèse que nous développons depuis plusieurs années est que l'accès immédiat du locuteur à l'association d'une forme à un sens est le résultat d'élagages au sein de strates de structures et de matrices hiérarchisées d'*instructions* prédéfinitoires ou définitoires en grande partie redondantes. Il s'agit d'une procédure en deux temps : développement d'une définition redondante visant à construire des repères, situer les éléments constitutifs de ce que l'on désigne les uns par rapport aux autres et distinguer des différences, puis réduction des définitions redondantes aux énoncés que l'on va effectivement utiliser par la construction d'une grammaire de l'abrègement, du raccourci. **Les expressions sont créées par leurs définitions mais comme ces définitions sont les instructions qui déterminent la composition et la construction de ces expressions,**

**elles en expliquent également la grammaire et la sémantique**. Ce processus n'est rendu possible et contrôlable que par l'existence d'une équivalence sémantique entre l'expression et sa description, équivalence qui elle-même n'existerait pas si la langue n'était pas autonymique et ne pouvait pas générer sa métalangue au même niveau que sa langue. La possibilité de décrire un ensemble contraint par un ensemble moins contraint, voire non contraint qui lui soit sémantiquement équivalent (*cf.* la note 1) est une conséquence directe de cette propriété autonymique et du fait que la métalangue est dans la langue (Ibrahim 01a). C'est également la condition de l'existence d'une procédure définitoire strictement interne, c'est-à-dire qui n'ajoute à la définition aucune information étrangère à l'information contenue par l'expression à définir.

La procédure définitoire, qu'elle soit matricielle (Ibrahim 94a, 96b, 97b, 98) ou reformulative (Martinot 94), peut être résumée ainsi :

/a/ Le besoin de définir, que l'on suppose à la fois historique, c'est-à-dire présent depuis les origines, et partagé *hic et nunc* par tous les locuteurs, justifie l'élaboration, à titre de simulation, par le locuteur descripteur, d'une matrice définitoire *redondante* qui comporte toutes *les instructions codant pour un sens*. De là naît un second besoin : celui, pour resserrer la définition, de réduire les redondances. Cette réduction construit explicitement la grammaire. L'abrègement qui en résulte aboutit à la forme terminale des énoncés usuels.

/b/ Le besoin de définir donne lieu, chez tous les locuteurs et indépendamment de l'inscription historique de ce processus, à la production de reformulations redondantes. Le même besoin conduit, pour cerner le sens, à des resserrements successifs qui sont autant de reformulations à la fois plus précises et plus brèves. Ce resserrement de la formulation décrit implicitement les effets d'abrègement des mécanismes grammaticaux et aboutit à la forme terminale des énoncés attestés.

Pour une description/interprétation des langues, cette procédure présente au moins quatre avantages :

/1/ Elle est représentable dans un cadre matriciel, c'est-à-dire que la projection linéaire des définitions permet d'identifier une suite de positions (*personne, moment, dit, état, sentiment, fait que, avant, après, dénommé(e), c'est-à-dire, chose*, etc.) qui correspondent à des points de dérivation à partir desquels sont développées ou effacées différentes séquences d'une définition en fonction du degré de redondance ou d'abrègement où l'on se trouve dans le cycle des formulations. Or une matrice se confond avec un énoncé grammaticalement et sémantiquement acceptable même si certaines matrices sont d'une occurrence très peu plausible. Le passage d'une matrice très redondante à un énoncé ordinaire ne constitue donc qu'un mécanisme, qui reste naturel dans toutes ses étapes, de résorption des redondances, qui correspond au passage d'un énoncé acceptable mais peu plausible à un énoncé équivalent mais plausible.

/2/ Elle décrit simultanément la structure grammaticale, la structure sémantique et l'aptitude à l'enchaînement de l'expression définie. Comme on le verra plus loin dans l'exemple analysé, elle ne distingue pas fondamentalement les propriétés grammaticales et les propriétés lexico-sémantiques d'une expression dans la mesure où la définition redondante, pour lever la contrainte grammaticale, cherche toujours l'équivalent sémantique le plus élémentaire, le moins contraint et le plus naturellement dérivé morphologiquement, de l'expression à définir. (*Loïc interviendra à midi = Une personne dénommée Loïc fait une intervention c'est-à-dire vient pour dire quelque chose*[2] *à un moment qui est après le moment de ma parole à l'heure de midi.*).

/3/ Elle correspond toujours à *une formulation à l'intérieur d'une série possible de reformulations*. Ceci permet d'établir un continuum entre d'une part des matrices plus ou moins redondantes qui décrivent et définissent des expressions, d'autre part des reformulations plus ou moins précises qui visent à cerner le sens d'une expression. Les reformulations ayant ceci de distinct des matrices proprement dites qu'elles ne décrivent jamais explicitement la grammaire des expressions. Elles la décrivent implicitement en simulant le sens.

/4/ Ses outils descriptifs et définitoires ne sont tributaires d'aucune langue en particulier puisqu'ils désignent ou déplient la contrainte grammaticale et les relations idiosyncrasiques d'appropriation avec des termes qui ne sont pas eux-mêmes contraints dans la langue en question.

Placer cette forme de définition dans une position aussi centrale n'est pas uniquement motivé par les avantages techniques que nous venons d'énoncer. Il est aussi la conséquence d'une constatation : la notion de compétence grammaticale et son corollaire obligé, le test de grammaticalité indispensable à l'étude empirique des propriétés des énoncés, a besoin d'être décentralisée. La compétence grammaticale, en fait essentiellement une compétence catégorielle, est bien un principe incontournable de reconnaissance, de vérification et même d'organisation des énoncés, c'est-à-dire un outil précieux de traitement des données. Mais ce n'est, en aucun cas, un outil de production de ces données. Ce principe de production, que manifeste le besoin de *nommer, délimiter, préciser*, est la *compétence définitoire*. C'est d'ailleurs cette aptitude à définir et à se définir avec ce qu'elle comporte de réflexivité plus ou moins achevée et qui tire sa dynamique de son imperfection même, qui régit, par ce qu'on pourrait appeler des *reformulations en cascade*, la totalité du socle grammatical de la construction du sens.

L'être humain a vocation, pour assurer sa survie, à dominer son environnement et sa présence au sein de cet environnement en s'appropriant ce qu'il perçoit et ressent. Cette appropriation passe nécessairement par le langage et plus spécifiquement par une langue particulière dans laquelle l'être humain construit,

---

2. *Intervenir* a pour *arguments internes* (pour cette notion *cf.* plus loin et les articles de M. Carel et O. Ducrot dans cette livraison) *venir DC dire quelque chose* où le connecteur prototypique DONC se réalise en POUR.

en les définissant, les relations, notions et objets qui lui donnent le sentiment d'avoir prise sur lui-même et sur ce qui l'entoure. Ce processus est doublement évolutif. Il évolue au sein d'un même individu dès lors qu'il se trouve au contact du matériau constitutif des langues mais il évolue également, même si c'est selon des modalités plus nettement collectives et inconscientes qu'individuelles, dès lors que les individus d'un groupe et d'une classe d'âge donnée ont atteint le seuil à partir duquel ils considèrent implicitement qu'ils parlent la même langue et qu'ils le font à des niveaux comparables, même s'ils ne sont pas identiques, de compétence.

Son activité définitoire construit les repères qui permettent à l'être humain de construire une écologie de sa propre évolution et de se situer par rapport à celle du groupe humain de référence dans lequel s'inscrit son expression. Le propre des langues est de permettre à l'être humain d'identifier voire de confondre ces écologies, construites exclusivement avec du linguistique, avec une représentation réputée partagée du réel, de la vérité, des perceptions et des sentiments possibles. Dans son ensemble ce processus relève de la *simulation intérieure*.

### *2.1. La nature interne des définitions matricielles*

Les définitions qui associent un sens à une forme par simulation intérieure ne sont pas des descriptions exactes, rigoureuses et précises s'appuyant sur les propriétés *objectives* de l'objet ou de la notion que l'on décrit dans le but de les définir (*cf.* 3.3). Elles sont plutôt un moyen de délimiter les frontières, la fonction et les traits distinctifs de ce que l'on définit. Elles situent ce que l'on veut définir par rapport à tout ce dont il a besoin pour faire sens. Elles déplient donc sa grammaire, indiquant éventuellement les analogies qu'il entretient avec d'autres unités de la langue, les enchaînements qu'il commande, les contrastes, décalages et ruptures que provoque son insertion dans le discours. Définir devient, conformément à l'une des acceptions les plus anciennement attestées du terme[3], *fixer* un sens. Et le faire au terme d'un parcours de différenciation au cours duquel le mot se dote d'une mémoire relativement précise des opérations qui ont abouti à ce qu'il devienne ce qu'il est. Ainsi la matrice définitoire d'un signifiant prend la forme qui lui permet de coder pour une signification[4] relativement précise qui contient potentiellement un ensemble de sens[5] qui pourront être actualisés en discours.

Mais la définition est un processus récursif. L'association d'une forme à un sens est rarement immédiate, qu'il s'agisse du cheminement qui conduit à fixer

3. Selon *Le Robert Historique*, *définir* au sens de *déterminer exactement*, *fixer*, remonte à 1481 et s'affine d'une manière particulièrement nette avec l'usage qu'en fait Calvin (1561) : *fixer un point de dogme*.

4. Le *signifié* de Saussure, le *sens* selon l'acception de Gustave Guillaume, le *génotype* que certaines linguistiques ont repris à la biologie, soit le potentiel signifiant d'une unité lexicale.

5. *Effets de sens* dans la terminologie de Gustave Guillaume ; *phénotypes* dans les linguistiques d'inspiration biologique.

l'association ou de celui qui, dans l'usage, sollicite la mémoire pour optimiser cette association. On *cerne* un sens.

Ce processus est vivant. La fixation du sens reste toujours relative. En effet, le locuteur ne remonte pas uniquement une mémoire collective. Il remonte aussi sa propre mémoire et le chemin qu'il parcourt lui est propre. Il s'approprie l'association de la forme et du sens au fur et à mesure qu'il en construit ou retrouve la définition. Si, avec l'âge, la frontière entre ce que l'on retrouve et ce que l'on construit peut être assez nette, elle l'est moins dans les phases d'acquisition ou dans les périodes de grands troubles où une communauté linguistique ne partage plus naturellement *le sens commun*. Mais alors, comme dans les périodes de gestation, le besoin de définir n'en est que plus fort. Simplement, pour que la définition puisse créer la réalité, il faut qu'elle ait un pouvoir heuristique. Une définition qui ne découvre ou ne révèle rien, ne définit rien. De ce fait, la définition qui réussit à construire son objet y réussit parce qu'elle génère une tension entre une redondance plus ou moins forte et un déplacement, un décalage qui, paradoxalement, n'était pas prévu par la définition. Autrement dit, on ne réussit vraiment à définir un mot qu'en insérant naturellement et presque par mégarde, parmi des éléments qui lui ressemblent, un ou deux éléments qui *n'y étaient pas*.

Si ce n'était pas le cas, les définitions ne s'articuleraient pas en réseaux et le sens ne passerait pour ainsi dire jamais d'un mot à un autre. Il n'aurait aucune raison de le faire. Ainsi il n'est pas indifférent que d'un point de vue grammatical la définition de *conseiller* comporte *conseil* qui faisait partie de *conseiller* et *donner* (*donner un conseil*) qui ne faisait pas morphologiquement et explicitement partie de *conseiller*. Il n'est pas non plus indifférent, côté sémantique, que Marion Carel et Oswald Ducrot aient décidé que les arguments internes d'un mot ne devaient en aucun cas reproduire ce mot. C'est en effet là la seule garantie tangible de voir et comprendre les enchaînements liés à ce mot. Si *porte* a pour arguments internes *séparation POURTANT communication* c'est que les enchaînements qui se font sur *porte* ou auxquels participe *porte* se font sur son caractère séparateur ou communiquant.

La combinabilité linguistique aboutit toujours à une forme ou à une autre de coalescence et cette dernière présuppose soit que chacun des éléments en présence contienne une partie quelque petite soit-elle de l'autre, soit que des éléments relativement neutres assurent l'interface, le passage entre deux entités radicalement différentes. C'est à ce seul prix qu'une langue forme un continuum. C'est d'ailleurs ce qui explique l'extrême cohésion et la parfaite continuité sémantique de discours oraux dont la transcription donne parfois une image surprenante d'incohérence par rapport à l'ordre prosodique et syntaxique de l'écrit. Comme si les mots étaient assez solidement reliés au niveau de leurs discours internes, ou intérieurs, pour que la désorganisation apparente de leur occurrence réelle ne nuise pas à la continuité du sens qu'ils construisent.

L'idée est donc que **les mots se construisent en langue – y entrent – avec leurs *structures virtuelles* et leurs *enchaînements potentiels*** et que ces structures

et enchaînements sont *actualisés – instanciés* – en discours. Ces structures virtuelles et ces enchaînements ne sont pas des structures profondes ou sous-jacentes reliées par des règles aux structures ou aux enchaînements observés mais un nombre relativement limité de *moules*, qui se prêtent à une *représentation matricielle* et qui favorisent les *liaisons* sans lesquelles les entités élémentaires d'une langue ne sont pas en mesure de *coder* pour un sens donné. Ces moules n'ont rien d'abstrait et ne sont pas le produit d'un raisonnement déductif. Ils constituent un dénominateur commun au *dépliage* des structures effectivement observées (« *La personne qui est moi et qui parle à la personne que tu es utilise le mot* sors *pour te donner l'ordre d'effectuer ta sortie* » déplie « *sors ! »*). Ce dépliage s'opère par le biais d'une description définitoire qui introduit dans l'énoncé des *redondances* qui, *tout en expliquant le fonctionnement de la contrainte grammaticale la neutralisent*. En effet, le résultat le plus achevé du *dépliage redondant* d'un énoncé doit avoir *une configuration telle que la forme des relations entretenues par ses éléments soit universelle*, c'est-à-dire que le *moule matriciel* ainsi constitué puisse servir, à rebours, de point de départ à la construction, par suppression des redondances, de la grammaire des énoncés observés non seulement dans la langue dépliée mais dans n'importe quelle langue. Cette perspective considère en effet comme acquis que *ce qui fait la différence entre les langues ce sont*, au sens large, les *processus de grammaticalisation et eux seuls*. En effet, les différences que l'on constate d'une langue à l'autre dans la distribution des significations lexicalisées ne relèvent pas d'une sémantique autonome. Elles correspondent à des différences entre les types et les degrés de grammaticalisation dans la mesure où aucune sémantique consistante ne peut ignorer la manière avec laquelle les entrées lexicales construisent le sens à travers une grammaire. Il n'y a pas de sémantique achevée possible de la langue sans un *lexique-grammaire* exhaustif[6]. Une sémantique totalement indépendante des formes que la grammaire impose à toute langue ne relèverait plus de la linguistique et surtout, ne nous apprendrait rien ni sur les langues ni sur la manière avec laquelle elles construisent le sens. Le dépliage redondant n'explique donc pas uniquement l'intrication des procédés grammaticaux. Il explique également la manière avec laquelle les entrées lexicales observées usent de ces procédés pour construire le sens, y compris lorsque ces procédés *introduisent* d'autres entrées lexicales. L'introduction, grammaticalement motivée, dans le dépliage d'un énoncé, d'unités lexicales qui ne s'y trouvaient pas, les *arguments internes*[7] de ces unités, peut d'ailleurs, sous certaines conditions, notamment de possibilité ou non d'enchaînement, avoir le même statut que l'introduction, indispensable, des *termes génériques, classifieurs, corrélats, opérateurs, verbes distributionnels élémentaires indécomposables, supports*[8] *et liens d'actualisation non contraints* que nous détaillons et illustrons en 3.3.

---

6. On ne remerciera jamais assez Maurice Gross de l'avoir, le premier, démontré.

7. Au sens de la *Théorie des Blocs sémantiques* de Marion Carel et Oswald Ducrot.

8. Pour une liste des verbes supports et une justification de leur caractérisation par rapport aux autres types de verbes *cf.* Ibrahim 99b & 01b. Pour la notion de support telle qu'elle est utilisée ici *cf.* Ibrahim 94b, 96a, 99a & 99c.

### *2.2. Compétence définitoire, équivalence universelle et prédication distribuée*

Ce programme repose essentiellement sur le rapport qu'entretient la mise en œuvre d'une compétence définitoire, avec ce qu'elle suppose de besoin et de désir de définir, avec la nature et le fonctionnement des classes d'équivalence d'une langue donnée. Pourquoi ? Parce que parmi tous les énoncés possibles au sein d'une même classe, il en existe toujours au moins un dont les contraintes d'agencement sont suffisamment affaiblies par la redondance qui s'y manifeste pour être formellement commun à toutes les langues du monde qui exprimeraient le sens de l'énoncé contraint auquel cet énoncé non contraint est équivalent. Les classes d'équivalences des langues permettent ainsi de reconstituer progressivement un ensemble d'énoncés non contraints qui constituent à leur tour l'ensemble fini des moules ou des matrices du langage humain. Ces moules, qu'on postule relativement peu nombreux, se distinguent les uns des autres par des types d'agencements élémentaires qui ont cette propriété d'être en mesure de générer des contraintes grammaticales plus ou moins complexes au fur et à mesure de l'abrègement des matrices par suppression des redondances. La grammaire, ou si l'on préfère la grammaticalisation, n'étant en fin de compte qu'une procédure d'abrègement. Si elle diffère d'une langue à l'autre c'est que les conditions qui commandent l'économie de l'abrègement sont aléatoires. Ainsi, le besoin qui pousse à la formation d'un nom d'agent, d'un auxiliaire ou d'un pronom, ne se manifeste pas nécessairement partout au même moment et n'émerge pas forcément dans un contexte identique[9].

On sait aujourd'hui que les formes de la grammaire au sein d'une langue donnée sont interdépendantes et que, selon que l'on a construit un élément en premier ou en dernier, il n'y aura ni la même forme ni le même type d'importance et d'influence sur les éléments déjà construits[10]. La diversification des langues en fonction de parcours différents de grammaticalisation eux-mêmes commandés par un stock lexical qui ne peut pas s'être constitué et développé partout dans les mêmes proportions et à la même vitesse, est pratiquement une évidence si l'on reconnaît à l'être humain socialisé une part minimale dans la construction de sa langue tout en admettant que la faculté de langage, dont procède la compétence définitoire, est innée. Enfin, il semble clair, si l'on accepte de voir les choses sous cet angle, que l'émergence de séquences articulées signifiantes a impliqué d'emblée que les sons produits selon un certain agencement n'ont pas nécessairement suivi partout et chez tous les êtres humains un même cheminement. En effet, les données, en production comme en acquisition, sont forcément cumulatives et interdépendantes et il suffit d'un début différent, par exemple de premiers sons différents, et d'agencements et découpages premiers différents, pour que les parcours commandés par les moules virtuels et les

9. Sur une question ponctuelle d'abrègement liée au contexte culturel d'une époque en France *cf.* Ibrahim 89.

10. Voir à ce sujet Ibrahim 78 à propos de la coordination.

possibilités d'enchaînements qu'ils entraînent de deux groupes minimalement socialisés mais isolés ou vivant dans des milieux différents, divergent très rapidement, même si ces deux groupes ont pour origine un groupe unique.

Cette *théorie générale*[11] s'appuie sur un certain nombre de propriétés communes à toutes les langues. Notamment la nécessité, pour un mot lexicalement plein (par ex. le substantif *porte)* d'avoir des *arguments internes*[12], c'est-à-dire des entités lexicales distinctes de lui (par ex. *séparation* et *communication)* mais attachées néanmoins à toutes ses occurrences en discours. Ces entités doivent être ordonnées et orientées autour de connecteurs universels simples (par ex. *séparation* ***pourtant*** *communication)* de telle sorte qu'elles régissent les enchaînements explicites observés à partir de ce mot (par ex. *Ouvre la porte si tu veux lui parler).* Les arguments internes sont construits par l'intuition linguistique. Toute compréhension véritable du mot les reconstruit automatiquement. Ils sont donc *appropriés* à ce mot de la même manière qu'un verbe support (par ex. *tenir)* est approprié au nom prédicatif qu'il supporte (par ex. *réunion*). Dans les deux cas, cette relation d'appropriation peut agir *in absentia*. En effet, les arguments internes comme les supports ne sont pas nécessairement présents dans l'énoncé observé bien qu'ils participent à la construction de son sens mais leur caractère *approprié* permet de les reconstruire à tout moment du fait qu'ils se trouvent à *l'interface de la construction du sens et de l'implémentation de la grammaire*. Cette réalité linguistique est plus immédiatement perceptible avec les supports, qui relèvent de la grammaire, aujourd'hui bien connue grâce aux travaux de l'école de Maurice Gross, des groupes nominaux complexes. Certes, la relation d'appropriation dans le cas des supports est apparemment plus arbitraire et de ce fait même mieux établie et l'on maîtrise beaucoup moins bien la grammaire des enchaînements dont relèvent les arguments internes du fait même que, paradoxalement, ces derniers semblent plus motivés, mais il ne serait pas juste de comparer le travail accompli dans ce domaine depuis quelques années par deux chercheurs, au travail systématique réalisé au sein du lexique-grammaire depuis près de trente ans par une quarantaine de chercheurs à travers le monde.

Dans les deux cas, l'explicitation de la relation d'appropriation, en *exprimant* le support ou les arguments internes, n'ajoute pas grand chose à l'entité lexicale supportée ou analysée si ce n'est qu'elle *instancie* ou *actualise* l'un de ses constituants. Cette explicitation, du fait même de son appropriation, génère donc une forme de redondance. Mais cette redondance contient, lorsqu'on l'analyse à travers les différents paradigmes des classes d'équivalence qu'elle rend possibles, une partie considérable de la grammaire des dérivations, qu'elles soient syntaxiques ou sémantiques. Sur le plan syntaxique, les restructurations sémantiquement équivalentes d'un énoncé qui aboutissent de proche en proche aux énoncés les moins contraints formellement, indiquent assez précisément les conditions dans lesquelles une catégorie grammaticale peut être dérivée d'une

---

11. Pour une première formulation ne comportant pas la notion d'*arguments internes cf.* Ibrahim 94.

12. Au sens de la *Théorie des Blocs sémantiques* de Carel/Ducrot.

autre et à quelles conditions ces contraintes catégorielles peuvent être levées. Ces conditions dépendent d'ailleurs le plus souvent de la grammaire locale d'une sous-classe du lexique.

Parallèlement, le type de redondance qui apparaît lorsque l'on reconstitue les arguments internes d'un mot et, plus largement, du bloc sémantique auquel il appartient, indique d'une manière relativement précise comment les significations sont dérivées l'une de l'autre et comment elles s'enchaînent.

À cette propriété paradoxale des langues que certaines formes de redondance réglées ou encadrées par des relations d'appropriation permettent à une entité de sortir d'elle-même et de tisser un réseau de relations avec des entités voisines, comme si *en se répliquant*, elle construisait en fait des unités différentes [13], correspond une autre propriété voisine sans laquelle cette théorie générale serait inconcevable : *le pouvoir autonymique des langues*, la possibilité pour une langue de se décrire elle-même et d'établir ainsi une équivalence parfaite entre deux énoncés dont l'un décrit ou définit l'autre. Il est donc tout à fait plausible de considérer qu'au niveau le plus élémentaire *des mots simulent ce qu'ils doivent exprimer en s'associant à d'autres mots qui appartiennent au même moule qu'eux et leur sont de ce fait étroitement appropriés*. Ces associations comportent, dans un premier temps, une très forte redondance, que ce soit en elles-mêmes ou dans les variations de leurs occurrences. Cette redondance a un caractère tout à la fois dynamique et analytique. Elle est dynamique parce qu'elle amène des constituants de l'élément répété à s'adjoindre de nouveaux éléments grammaticaux ou lexicaux sans pour autant cesser d'appartenir à son paradigme de départ, tissant ainsi un réseau d'extensions formelles et sémantiques du mot observé. Elle est analytique parce que le réseau se décrit, se définit, au fur et à mesure qu'il se constitue.

Dans ce cadre, on comprend peut-être mieux ce que peut être un *schéma prédicatif* c'est-à-dire à l'intérieur même de la langue, un *générateur d'information* : c'est une configuration très abrégée et qui appelle des extensions formelles et sémantiques très importantes, la force prédicative d'un élément de la langue étant directement proportionnelle au nombre et à la complexité des actualisateurs, susceptibles d'être dépliés dans des expressions redondantes, dont un schéma prédicatif a besoin pour se réaliser en discours. C'est ainsi qu'un prédicat n'est pas nécessairement lié à la catégorie grammaticale à laquelle il appartient mais à la configuration prédicative que cette catégorie suscite, autorise ou acquiert en fonction de sa nature et de son environnement lexicaux. C'est également pour cela qu'un prédicat peut se localiser en un seul mot mais peut aussi se distribuer sur plusieurs et qu'il peut, comme l'ont montré les études sur la prédication seconde [14], avoir une force informative très variable.

---

13. Pour une étude de ce processus sur un texte spécifique, on peut lire Ibrahim 2000a.

14. *Cf.* notamment *Langue française* 127, *La prédication seconde*, sept 2000 & Ibrahim 99c.

L'exploration exhaustive des contraintes d'arguments du prédicat, qui régit l'extension des redondances en fonction de l'environnement lexical, a été l'objectif premier de l'École du *Lexique-Grammaire* de Maurice Gross. Soubassement incontournable de la théorie que nous développons, la pertinence des résultats de cette entreprise a été indirectement reconnue avec trente ans de retard mais de manière spectaculaire par l'un de ses plus prestigieux détracteurs, Noam Chomsky, lorsqu'il a formulé l'un des deux piliers – *Merge*, l'autre étant la *displacement property*[15] – du *programme minimaliste*[16] : « *A 'perfect' solution to the problem of variety of phrase-structure rules would be to eliminate them entirely in favor of the irreductible operation that takes two objects already formed and attaches one to the other, forming a larger object with just the properties of the target of attachment : the operation we can call Merge. Recent work indicates that this goal may well be attainable.* »(Chomsky 00 : 13). Cette citation n'a pas uniquement un intérêt polémique, même si l'attitude des génératives vis-à-vis des transformationnistes non génératives mérite la polémique. Elle vise explicitement à recentrer la réflexion, dominée par la pensée de Port Royal et l'usage qu'en ont fait diverses écoles linguistiques, sur la nature du prédicat. En effet, la démarche de Maurice Gross a toujours présupposé, comme dans la dernière version du travail de Chomsky et comme nous le pensons, que les entrées lexicales *apportent chacune avec elle, en entrant dans le discours, leur structure de phrase virtuelle*, ce qui implique que la force prédicative d'un mot soit distribuée sur cette structure virtuelle et transparaisse dans ce qui en reste effectivement au terme de sa *coalescence* avec les structures virtuelles des autres mots pour former une phrase-énoncé actualisée. De ce fait, contrairement à la conception binaire du prédicat imposée par Port-Royal, mais adoptée également par toute la tradition normative de la grammaire et du commentaire composé français, par la plupart des écoles dites de sémiotique, comme par l'ensemble de la tradition logicisante universelle dans laquelle s'est inscrite la grammaire générative jusqu'en 1993, il y a lieu d'envisager, comme l'appelait déjà de ses vœux André Martinet[17] dès 1950, même s'il n'a jamais utilisé ces termes, une *conception distribuée de la*

---

15. Nous traduisons *Merge* (littéralement *mélanger* ou *fusionner)* par *Principe de coalescence*. Pour le *Principe de déplacement* nous ne pensons pas qu'il puisse y avoir de controverse sur la traduction.

16. Chomsky 93, 95, 98 & 00 qui rejette explicitement tous les aspects de la grammaire générative dont Maurice Gross n'a jamais cessé de montrer et de démontrer l'inadéquation, non pas avec les arguments tirés d'une sémantique ou d'une pragmatique introuvables que les ennemis d'une démarche scientifique reproductible ont toujours opposés à la grammaire générative et à toute entreprise de formalisation mais à partir de données strictement lexicales et syntaxiques : « *One question is wether there are levels other than the interface levels : Are there levels "internal" to the language, in particular, the levels of deep and surface structure that have been postulated in modern work ? (see for example, Chomsky 1965 ; 1981a ; 1986). The minimalist program seeks to show that everything that has been accounted for in terms of the levels has been misdescribed, and is as well or better understood in terms of legibility conditions at the interface : for those of you who know the technical litterature, that means the projection principle, binding theory, Case theory, the chain condition, and so on* » (Chomsky 00 : 10).

17. *Cf.* in Martinet 70, « Réflexions sur le problème de l'opposition verbo-nominale » (1950), « La construction ergative » (1958), « Réflexions sur la phrase » (1961) et « Troubetzkoy et le binarisme » (1963).

*prédication*. Cette dernière, mais ce point n'a pas été abordé par Martinet, est seule compatible avec le *principe de coalescence*. C'est la prédication distribuée, qui se dilue jusqu'à perdre toute force prédicative dans les redondances définitoires mais prend toute la mesure de ses propriétés informatives dans la réduction des redondances et la coalescence qui l'accompagne, qui explique que des séries de transformations ou de restructurations instituent des classes d'équivalences. Mais c'est également elle qui explique les enchaînements. Ces derniers ne sont en effet motivés le plus souvent que par la nécessité ou le besoin de compléter un prédicat, que ce soit en allant jusqu'au bout de sa structure syntaxique virtuelle ou de ses arguments sémantiques internes.

### *2.3. Enchaînements syntaxiques et enchaînements sémantiques*

En effet, parallèlement à cette réalité diversement interprétée par les syntacticiens que les mots entraient dans le discours avec leurs structures, les tenants, autour d'Oswald Ducrot et Jean-Claude Anscombre, de la théorie de l'argumentation dans la langue, puis avec Marion Carel, de celle des Blocs sémantiques, se sont toujours employés à démontrer que les mots entraient dans le discours avec un potentiel argumentatif, un pouvoir d'orientation et une aptitude à l'enchaînement qui obligeaient pour ainsi dire l'information à adopter, en fonction de la langue où elle s'exprimait, un cheminement, un moule spécifique qui encadrait le sens, c'est-à-dire le forçait, souvent à son corps défendant[18], à dire ce que le mot utilisé ne disait pas nécessairement à première vue dans sa forme immédiatement observable[19].

Vue sous cet angle, la théorie des stéréotypes de Hilary Putnam, reformulée par Bernard Fradin et parachevée par Jean-Claude Anscombre (*cf.* son article

---

18. « *Les langues diffèrent non par ce qu'elles* **peuvent** *on non exprimer, mais par ce qu'elles* **obligent** *ou non à dire* (souligné dans le texte) » (Hagège 86 : 62) reprenant, sans les citer, les célèbres propos du regretté Roland Barthes dans sa leçon inaugurale au Collège de France le 7 janvier 1977 : « *Le langage est une législation, la langue en est le code. Nous ne voyons pas le pouvoir qui est dans la langue, parce que nous oublions que toute langue est un classement, et que tout classement est oppressif* : ordo *veut dire à la fois répartition et commination. Jakobson l'a montré, un idiome* ***se définit moins par ce qu'il permet de dire, que par ce qu'il oblige à dire.*** (...) ***la langue*** *comme performance de tout langage, n'est ni réactionnaire, ni progressiste ; elle* ***est tout simplement : fasciste ; car le fascisme, ce n'est pas d'empêcher de dire, c'est d'obliger à dire.*** (...) *Si l'on appelle liberté, non seulement la puissance de se soustraire au pouvoir, mais aussi et surtout celle de ne soumettre personne, il ne peut donc y avoir de liberté que hors du langage. Malheureusement, le langage humain est sans extérieur : c'est un huis clos.* (...) *toute relation d'extériorité d'un langage à un autre est,* à la longue, *insoutenable* (...) *je ne puis être à vie* hors *du langage, le traitant comme une cible, et,* dans *le langage, le traitant comme une arme. S'il est vrai que le sujet de la science est ce sujet-là qui ne se donne pas à voir, et que c'est en somme cette rétention du spectacle que nous appelons "méta-langage", alors, ce que je suis amené à assumer, en parlant des signes avec des signes, c'est le spectacle même de cette bizarre coïncidence, de ce strabisme étrange qui m'apparente aux faiseurs d'ombres chinoises, lorsqu'ils montrent à la fois leurs mains et le lapin, le canard, le loup, dont ils simulent la silhouette.*(c'est nous qui soulignons) » (Barthes 78 : 12-37).

19. Quoiqu'en pensent les auteurs, il y a de ce point de vue une continuité remarquable entre *Dire et ne pas dire* (1972) et la théorie des *Blocs sémantiques* qui se développe à partir de 1995.

dans ce numéro) n'est pas radicalement étrangère à la théorie de l'argumentation dans la langue dans la mesure où elle tente de montrer que ce qui nous permet de vraiment comprendre un énoncé et, par-delà, son prédicat, c'est que cet énoncé n'entre dans le discours qu'avec, sous les mots observés, une panoplie plus ou moins importante d'énoncés, convoqués plus ou moins pareillement et régulièrement par tous les locuteurs d'une communauté linguistique et de ce fait réputés *stéréotypés*. Énoncés récursifs quel que soit le type de discours et qui constituent donc une sorte de dénominateur commun à tous les discours.

Mais il nous semble que les énoncés stéréotypés que charrie implicitement – et nécessairement – un discours, en démarquent le rapport à la norme et à l'idéologie sans en épuiser le sens. Comme les jeux de mots, ils montrent à quoi se prête une forme mais ne la définissent pas, ne l'expliquent pas et ne rendent compte que d'un des aspects de son usage. Les énoncés stéréotypés sous-jacents ne désignent pas le pouvoir générateur de la langue mais ses limites consensuelles. Ils sont le pendant sémantique, à la fois des constructions figées de la grammaire et de certaines classes préconstruites, provisoirement sanctionnées par l'usage, d'objets linguistiques limités à un domaine très restreint.

Il n'en va pas de même des *arguments internes* de la Théorie des Blocs sémantiques dans leur organisation exclusive et à vocation universelle, autour des connecteurs prototypiques *DONC* et *POURTANT*.

De la même manière qu'Anne Daladier (1978), en cherchant à construire un algorithme rendant compte du fonctionnement du groupe nominal, découvre la fonction capitale qu'y jouent les verbes supports et sera amenée, de proche en proche, par la suite, à essayer de construire une grammaire universelle des mécanismes d'auxiliation dans les langues indo-européennes qui tienne compte de ce que peut être la combinatoire infinie qu'autorise l'auxiliation au sein d'un espace fini, pratiquement clos par les relations rigides d'appropriation et les contraintes idiosyncrasiques d'origine historique et syntaxique de la grammaire, Marion Carel (1992), en tentant de formaliser la théorie de l'argumentation dans la langue, c'est-à-dire les propriétés d'orientation sémantique et discursive sous-jacentes aux mots, découvre un système d'opposition élémentaire entre deux connecteurs prototypiques *DONC* et *POURTANT*, générateur de toute la sémantique, c'est-à-dire de l'infini de ses combinaisons, mais au sein de l'espace clos du lexique d'une langue particulière.

## 3. Classes d'actualisateurs et niveaux de définition

### *3.1. Deux grandes classes d'actualisateurs*

La définition telle que nous la concevons décrit très précisément un *chemin d'accès au sens*. Elle a donc recours à des *introducteurs* ou *descripteurs* ou encore

*actualisateurs* des mots dans le discours (*opérateurs*[20], *substituts génériques*[21], *verbes distributionnels élémentaires indécomposables*[22], *classifieurs*[23], *corrélats*[24], *supports, liens d'actualisation non contraints*[25] et *arguments internes*. Certains de ces actualisateurs, *instanciés dans des matrices*, sont internes aux mots et appartiennent à *deux grandes classes* : *les actualisateurs grammaticaux* qui partagent certaines des propriétés grammaticales du mot qu'ils actualisent même quand ils en sont lexicalement distincts (*supports, classifieurs, corrélats*) et les *actualisateurs lexicaux* qui partagent certaines des propriétés sémantiques du mot qu'ils actualisent et qui en sont également distincts lexicalement (*les arguments internes*). Mais les actualisateurs lexicaux ne sont pas nécessairement, contrairement aux actualisateurs grammaticaux, des éléments terminaux. Ils peuvent être à leur tour dépliables et analysables et sont, de ce fait, eux-mêmes justiciables d'une définition.

### *3.2. Deux grands niveaux de formulation*

Globalement, les définitions constitutives de la langue, celles qui font qu'elle est ce qu'elle est, sont de deux types. Des définitions matricielles qui comportent les introducteurs, les deux types d'actualisateurs grammaticaux et lexicaux et des définitions reformulatives. Le nombre de niveaux de reformulation et le degré de complexité de ces niveaux n'est pas borné et peut avoir un effet de retour sur le niveau plus élémentaire des matrices proprement dites. C'est, entre autres, ce qui explique l'évolution des langues, y compris dans leurs aspects les plus fortement stabilisés.

La question se pose tout naturellement de savoir comment les éléments nommés ou désignés se stabilisent. Comment ils en viennent à être reliés par un réseau de relations, et singulièrement de *relations d'appropriation* qui rendent une définition reproductible possible. C'est une question malheureusement inséparable de celle de l'origine de la langue et à laquelle, dans l'état actuel de nos connaissances, aucune réponse réellement scientifique n'est possible. Mais nous ne pouvons l'éluder parce que l'hypothèse implicite que nous faisons à notre

---

20. Par exemple *Faire, Pouvoir, Devoir*, etc. dans *Il m'***a fait** *marcher une heure ou Il* **peut** *manger ou Il* **devrait** *se taire*. (*Cf.* Ibrahim 99b ou 01a.)

21. Par exemple *Chose, Personne, Fait, etc.* (*Cf.* Ibrahim 96a.)

22. Il s'agit généralement des verbes prototypiques d'une table du LADL (*cf.* à titre d'échantillon Gross 75) c'est-à-dire un verbe qui a pratiquement toutes les propriétés listées dans la table. Par exemple *dire* pour les verbes de communication de la table 9 ou *aller* pour les verbes de mouvement directionnel de la table 2.

23. Par exemple *sentiment* dans *Loïc éprouve un* **sentiment** *de tristesse* (pour les critères de reconnaissance *cf.* Ibrahim 96a.)

24. Par exemple *caractère, état, forme, position, propriété, situation*, etc. lorsqu'ils ont la fonction de termes génériques introduisant, sous forme de liens, des traits indispensables à la caractérisation d'un domaine. (Pour une illustration extensive *cf.* Ibrahim 98.)

25. Par exemple *et, avant, après, c'est-à-dire, les pronoms relatifs*, etc.

corps défendant sur les origines régit qu'on le veuille ou non l'interprétation quelque rigoureuse et documentée qu'elle soit de la suite des événements. Il est donc tout à la fois plus honnête et plus raisonnable d'avoir un modèle explicite des phases de maturation des formulations qui aboutissent à la procédure que nous présentons. Nous n'entrerons pas ici dans le détail de l'organisation de cette maturation[26] et nous contenterons de signaler qu'elle comporte six phases :

- simulation/répétition
- codage
- grammaticalisation/neutralisation
- conventionalisation
- individuation
- stabilisation des relations d'appropriation

L'observation précise de ces différentes phases est difficile mais possible, pour le moment, dans au moins un domaine : *l'étude des processus d'acquisition de la langue maternelle*. Pour le moment, la méthode à mettre en œuvre, si elle doit impérativement relever des méthodes de la linguistique et en aucun cas de celles de la psychologie ou de la sociologie comme c'est malheureusement trop souvent le cas dans les études actuelles, demande à être repensée en fonction des contraintes qu'impose le travail avec des enfants et l'obligation où se trouve le chercheur de naviguer entre quatre cadres d'interprétation, en plus du sien, celui de l'enfant particulier dont il analyse la production, celui des enfants d'une même tranche d'âge et de milieu, celui de l'environnement adulte immédiat de l'enfant et, naturellement, celui de la norme linguistique anonyme de l'époque. C'est en grande partie pour cette raison qu'il convient d'étudier en priorité les acquisitions tardives (4 à 12 ans). On peut y obtenir, plus facilement qu'ailleurs, étant donné les phases postulées, des résultats reproductibles avec une méthodologie transparente. Les travaux achevés et en cours de Claire Martinot[27] montrent, à travers notamment l'étude de la relation de la reformulation à l'acquisition, la voie à suivre.

Théoriquement, les études diachroniques devraient fournir des éléments de confirmation ou d'infirmation de l'hypothèse mais l'hétérogénéité et la très forte discontinuité des données disponibles ainsi que la très grande difficulté d'y faire la part du collectif et de l'individuel rendent la tâche pour le moins problématique sauf, peut-être, pour les mécanismes de grammaticalisation et à condition qu'ils s'appliquent à l'héritage linguistique transmis sur plusieurs générations d'une communauté linguistique dont on peut démontrer précisément les frontières et la continuité.

---

26. Pour ce détail *cf.* Ibrahim, manuscrit.

27. *Cf.* 94 et surtout 00.

### *3.3. Deux exemples de matrices définitoires*

Les deux matrices que nous exposons ici contiennent aussi bien les actualisateurs grammaticaux que les actualisateurs lexicaux. La première, à partir d'un exemple fabriqué, résout des problèmes classiques. La seconde, à partir d'un exemple attesté dans le *hasard* des corpus, pose des problèmes que peu de sémantiques sont à même de résoudre de manière satisfaisante.

(a) *Quoi qu'on fasse à quelqu'un qui a agressé plus faible que soi, l'acte est légitime.*

On identifie d'abord les séquences prédicatives. Ici : *quoi qu'on fasse, a agressé, faible, légitime.* On procède ensuite à leur analyse grammaticale et argumentative :
quoi qu'on fasse = *quel que soit (l'acte + la chose) (fait(e) + réalisé(e) + accompli(e) + commis (e) = sans limite DC non prévu*
a agressé = *quelqu'un commet une agression contre quelqu'un = attaque PT pas de provocation.*
faible = *est atteint de faiblesse, a de la faiblesse, souffre de faiblesse, est dans un état de faiblesse = manque d'énergie DC état inférieur à la normale.*
légitime = *bénéficie de la légitimité, jouit de la légitimité, est considéré comme légitime, est jugé légitime, a pour lui la légitimité, est du côté de la légitimité = juste DC droit naturel*

On construit ensuite la matrice définitoire en tenant compte des coordonnées énonciatives liées à la personne, au temps et au lieu et en ramenant, toutes les fois où cela est possible, les mots à leur forme nominale ou si l'on préfère, à leur base la moins prédicative afin de pouvoir décomposer au maximum les constituants de la force prédicative :

*(Une personne + Quelqu'un) dit qu'au moment où il parle comme à tout autre moment, quel(le) que soit (l'acte + la chose) (fait(e) + réalisé(e) + accompli(e) + commis(e) par (une personne + quelqu'un) et même si on ne prévoit pas (l'acte + la chose) (fait(e) + réalisé(e)+accompli(e) + commis(e) parce qu'il/elle n'a pas de limite, (l'acte + la chose) en question (est considéré(e) comme légitime + a la légitimité pour (lui + elle)) c'est-à-dire qu'il/elle est juste et que celui qui fait (cet acte + cette chose) a le droit naturel de (le + la) faire si cet(te) (acte + chose) est (fait(e) + réalisé(e) + accompli(e) + commis(e)) (contre + en réponse à) une attaque sans provocation (d'une personne + de quelqu'un) contre (une personne + quelqu'un) qui est dans un état de faiblesse qui fait que son énergie est inférieure (à la normale + à l'énergie habituelle).*

En plus des opérateurs énonciatifs, qui sont des *verbes distributionnels élémentaires indécomposables* (*dire, parler,...*), des supports (*avoir, faire, commettre,...*), des arguments internes (*sans limite, intensité, attaque, sans provocation, énergie inférieure à la normale,...*) et des connecteurs dérivés (*même si, comme, sans, qui fait que,...*) des connecteurs prototypiques *donc* et *pourtant*, les matrices comportent un ensemble de *descripteurs* désignatifs ou évaluatifs : *substituts génériques indéfinis* (personne, quelqu'un, chose, acte, moment,...), *classifieurs* (état,...), *corrélats* (contre, habituel, limite,...). Tous les descripteurs, au même titre que les supports et les arguments

internes, sont dérivés par la grammaire et les relations sémantiques d'appropriation. Leur pertinence dépend de leur comportement dans les restructurations[28].

(b) « *Dans le genre compil de ténor, ça vous changera des pavarottismes habituels* » (Été 2000 sur France-Musique à propos de Fritz Wunderlich]

Séquences prédicatives : *dans le genre compil, ça vous changera,* $N_{\text{-propre}}$ */-ismes, habituels*

dans le genre compil : *dans l'ensemble formant un genre dénommé compilation et abrégé en compil = nombreux de même type DC nom particulier* (genre) / *extraits célèbres DC réunis* (compil)

ça vous changera : *vous (apprécierez + noterez positivement) un changement = votre état était défavorable DC votre état sera favorable.*

pavarottismes : *Les imitations en série du modèle que Pavarotti, dans le pavarottisme, donne en exemple à suivre, font de son nom propre, dans les pavarottismes, un nom commun et un exemple à ne pas suivre*[29] *= imitations en série DC modèle commun*

habituels : *Dont vous avez l'habitude = se répète DC connu*

*(Une personne + Quelqu'un) dit à un moment non précisé que dans l'ensemble (d'éléments assez nombreux + d'extraits assez célèbres) pour former un genre dénommé compilation de ténor et abrégé en compil de ténor, quelqu'un changera, passant de son état défavorable dû au fait que les imitations en série du modèle que Pavarotti donne en exemple à suivre dans le pavarottisme, font de son nom propre dans les pavarottismes un nom commun et un exemple à ne pas suivre, à un état favorable dû à une compil différente des compils des pavarottismes.*

Les problèmes particuliers de description que pose le deuxième exemple concernent l'explicitation de la fonction sémantique du passage d'une catégorie fortement grammaticalisée à une autre – du singulier au pluriel mais aussi du passage corrélatif de la catégorie du nom propre à celle du nom commun – ainsi que de la fonction plus ou moins stabilisée d'une forme lexicale grammaticalisée : la suffixation en *-isme*. La définition autonymique ne se réfère au métalangage grammatical que dans la mesure où il se confond avec celui de la désignation courante, autrement dit qu'il assume sa fonction *triviale* d'outil non spécialisé servant à départager ici et maintenant les unités dont on parle. On aurait tout aussi bien pu dire *nom de personne* plutôt que *nom propre* et *appellation courante d'objets usuels* ou *façon d'indiquer les choses dont on parle* plutôt que *nom commun*. Ainsi les marques morphologiques qu'il est indispensable d'identifier aux fins d'un traitement formel ou d'un apprentissage de la langue n'apparaissent-elles jamais, dans la définition, sous une forme détachée (il ne sera jamais question d'un *suffixe en -isme*) mais reproduites à leur place naturelle au sein de la définition qui

28. Pour une illustration extensive des détails des restructurations justifiant les choix des éléments dans une matrice *cf.* Ibrahim 97b. La pertinence des arguments internes d'une expression est *testée* par la cohérence de leur comportement au sein du *carré argumentatif* et par rapport aux *arguments externes* de cette même expression.

29. Le pavarottisme consiste à suivre le modèle que Pavarotti donne en exemple.

en exemplifie de façon prototypique et conformément au système de prédication en vigueur dans la langue traitée, la signification (*le modèle que Pavarotti dans le pavarottisme donne en exemple à suivre*). Ce parti pris, qui découle du principe déjà évoqué de ne pas faire un sort particulier au métalangage de la tradition grammaticale, principe dont nous devons la formulation la plus célèbre à Harris, *la métalangue est dans la langue*, mais qui a lui aussi sa tradition linguistique et philosophique (Ibrahim *à paraître*), oblige à générer, au cours du dépliage purement grammatical de l'expression, des constituants de ses arguments internes, démontrant ainsi, si besoin en était, le lien indissoluble entre la grammaire des supports, substituts génériques, corrélats et classifieurs et la sémantique des arguments internes, des enchaînements argumentatifs et de leurs connecteurs prototypiques. Les arguments internes n'apparaissaient pas dans les versions antérieures de nos matrices. Cette absence peut passer inaperçue lorsqu'une définition purement analytique de type *Pavarotti est à l'origine du pavarottisme* ou *le pavarottisme est de faire comme Pavarotti* suffit. Elle fait cruellement défaut lorsqu'il faut définir le sens du passage du singulier au pluriel. On doit en effet se rendre à l'évidence. La grammaticalisation peut être allée assez loin et avoir rompu ou effacé tout lien morphologique ou lexical permettant de reconstituer par dérivation les éléments grammaticalisés. Dans ce cas la reconstruction sémantique peut seule retrouver les constituants de la grammaire. C'est également ce qui s'est produit avec la définition de *dans le genre* comme dans celle de *ça vous changera*. On peut certes reconstruire *état* avec *changer* du fait que ce corrélat est pratiquement un *objet interne* du verbe *changer* mais il est impossible, en restant strictement dans la grammaire, de reconstruire *favorable* ou *défavorable*. De même, la grammaire nous donnera assez facilement le corrélat *ensemble* et le support *former* pour construire *genre* mais on ne voit pas comment on en extrairait *assez nombreux pour* ou *assez célèbres pour* qui sont des éléments ouvertement prédicatifs mais qui, néanmoins, ne sont pas liés morphologiquement ou syntaxiquement à *genre*.

Reste à prouver que cette procédure est meilleure qu'une autre, qu'elle résout plus de problèmes que d'autres et qu'elle les résout mieux, c'est-à-dire d'une manière plus cohérente et plus efficace. Ce type d'argumentation serait indispensable dans une science physique, peut-être même dans une science tout court. Il serait justifié par le fait que l'on dispose de toutes les données du problème, que le point de départ est connu de même que le résultat à atteindre. Pour être simple cela suppose que tous les gens qui s'attèlent à la solution d'un problème s'intéressent à franchir le même obstacle et donnent à cet obstacle la même valeur relative parmi les difficultés à surmonter. Que par conséquent, les résultats à obtenir soient susceptibles de recevoir la même évaluation. Or il n'y a rien de tel avec la langue si ce n'est pour des questions auxquelles de toute façon personne n'a de réponse un tant soit peu vérifiable. Par exemple l'origine des langues, les raisons véritables et prouvables de leur différenciation, de leurs différences actuelles en dépit de leur traductibilité, les vraies sources de leur irrégularité foncière, l'explication des différences de distribution des catégories et des fonctions selon les langues, etc. Or, il se trouve que ce sont, si l'on veut vraiment savoir ce que sont les langues, les questions les plus intéressantes. En tout cas les seules

qui nous intéressent vraiment et auxquelles nous pensons que notre modèle aide à apporter un début de réponse. De ce fait ceux que ces questions n'intéressent pas ou qu'elles n'intéressent que médiocrement ne pourront jamais être convaincus non pas de l'excellence de notre modèle mais tout simplement de sa supériorité sur n'importe quel autre modèle. Il suffit pour cela qu'il ne résolve pas aussi vite ni aussi *élégamment* une question qui les intéresse mais qui ne nous intéresse pas...

Ce problème n'est pas propre à la langue. Il est courant dans toutes les sciences de la vie.

## 4. Paradigmes

Notre manière de voir considère la linguistique comme une science du vivant à part entière. Elle ne correspond à aucun des paradigmes scientifiques qui ont façonné les méthodes et les hypothèses qui ont servi à décrire et expliquer le fonctionnement des langues jusqu'à une époque récente. En effet, avant les dix ou quinze dernières années, à l'exception notable d'un Humboldt, longtemps ballotté entre la paternité d'une figure mathématique géniale – *faire de l'infini avec du fini* – et le pêché, capital en positivie, de philosophie organiciste, qui a vu avant tout le monde ce que l'*energeia* métamorphosant *la forme* avait à voir avec toute langue naturelle, aucun linguiste, mais aucun autre philosophe non plus, n'établit de correspondance d'aucune sorte entre ses pratiques descriptives et explicatives et celles qui se développent dans les sciences du vivant et singulièrement dans celles qui, en une cinquantaine d'années, nous en avaient déjà appris, il y a quarante ans, sur notre fonctionnement, plus que tout ce que nous savions depuis l'avènement de notre espèce : la biologie, la biochimie et la génétique. Il y a bien un parcours parallèle, relativement ancien, de la linguistique avec ces autres disciplines du vivant que sont la psychologie, la psychiatrie, la psychanalyse ou, plus généralement, *la description de la langue à partir d'une posture cognitive*, à partir de ce postulat que ce que l'on fait en langue ou avec la langue est *nécessairement et entièrement* le produit et la conséquence directe de ce que l'on a compris. Mais on a peine à déceler, au regard des méthodes utilisées et des principes mis en œuvre dans les analyses linguistiques souvent fort diverses, pour ne pas dire incompatibles les unes avec les autres, qui s'inscrivent dans cette mouvance, un paradigme scientifique spécifique. Les approches psychologisantes, aussi étonnant que cela puisse paraître et malgré les exceptions apparentes de la psychanalyse, tendent plutôt à assimiler la langue au vêtement d'une machine désirante qu'à l'expression de l'écologie d'un milieu en mutation. Oscillant entre une logique de l'action ou de l'intentionnalité généralisée, elles réduisent les fonctionnements linguistiques à des manifestations, pour ne pas dire des symptômes d'un enjeu de survie auquel les langues ne participent de manière essentielle que par accident. Quant au traitement de la langue comme produit d'opérations dites *cognitives*, les linguistiques qui s'en réclament s'octroient souvent des outils d'une simplicité très élégante mais d'une puissance

telle qu'on n'est plus surpris, non seulement de voir des gens aux pratiques et conceptions radicalement opposées revendiquer la même étiquette mais encore d'obtenir soi-même, avec les mêmes outils, des résultats complètement différents, selon l'état d'esprit où on a pu se trouver au moment de l'analyse. Ce n'est pas forcément scandaleux. La langue et, plus spécialement le discours sur la langue, sont peut-être, sont même certainement, des espaces d'une étendue et d'une plasticité suffisantes pour inclure, à travers les usages que l'on fait de l'outil langue, toutes les postures, toutes les perspectives, toutes les conceptualisations imaginées et à imaginer. Y compris celles qui ne tiennent aucun compte des contraintes de la langue. Ces dernières commandent la manière avec laquelle on dit ce qu'on dit, nous obligeant encore plus à dire d'une certaine manière qu'elles ne nous empêchent de dire d'une autre. Mais on peut tout dire à propos de la langue dès lors qu'on n'en exprime pas la contrainte intérieure mais les effets extérieurs. Dans ce cas, ce n'est pas la langue dont on tente de comprendre le fonctionnement mais une certaine faculté de compréhension.

Notre objectif est à la fois plus exigeant et plus modeste : comprendre la faculté de langage et la diversité des langues qui en découle. Une meilleure connaissance de la faculté de langage devrait conduire à une meilleure connaissance de la faculté de compréhension. Il n'est pas sûr que l'inverse soit vrai et il est encore moins sûr que l'on arrive dans un proche avenir à décrire de manière consistante ce qui nous fait comprendre et comment on comprend avant d'être parvenus à une description unifiée, partagée par tous les observateurs et largement reproductible, de tous les outils de la compréhension et notamment des langues, de toutes les langues dans leur rapport au langage.

Une recherche s'inscrit nécessairement dans un paradigme scientifique qu'elle considère plus efficace qu'un autre. Il importe maintenant que l'on sache pourquoi, à tort ou à raison, nous considérons celui où s'inscrivent nos propositions plus pertinent que les autres mais surtout ce qui, dans la nature même de nos propositions, nous y a menés.

Si *la simulation de l'intérieur* n'a pratiquement jamais été tentée jusqu'au bout jusqu'ici, c'est que l'on a pu être tenté de considérer qu'elle se réalisait automatiquement dans toute actualisation de la langue en discours. Qu'il n'y avait, pour ainsi dire, rien à en dire. Mais il y a loin entre une simulation qui défait pour montrer comment elle refait et une actualisation dont l'efficacité tient souvent à ce qu'elle donne le résultat en faisant oublier le chemin qui y a conduit, et en effaçant le coût et éventuellement la complexité de l'accès. Cet effacement, cet oubli dont Michel Pêcheux avait bien montré en son temps qu'il était indispensable à l'efficacité de l'idéologie, l'est aussi, souvent, à celle du sens. Il faut une grande sophistication intellectuelle et un goût prononcé pour l'art de la dissection pour jouir des spirales, pour ne pas dire des méandres, qui ont pu aboutir à ce que l'on a compris. Mais surtout, trois paradigmes, relativement anciens, souvent antithétiques mais toujours largement dominants dans la pensée linguistique malgré la diversité des approches et des étiquettes théoriques, n'ont pas favorisé une recherche qui *fasse dépendre la modélisation et le*

*calcul qui s'y attache d'une méthodologie de l'observation directe du vivant*[30] : condition *sine qua non* d'une simulation de l'intérieur.

### *4.1. Une réalité contre-intuitive*

Le premier et le plus ancien des paradigmes mais aussi celui que la deuxième partie du XX^e^ siècle a considéré en linguistique comme le plus moderne est celui du raisonneur extra-lucide qui, dépassant les irrégularités et les désordres de surface, sait se situer au bon niveau de conceptualisation des contraintes combinatoires, celui où il saura satisfaire aux conditions de production les plus sophistiquées avec les moyens les plus simples et les plus universels. C'est celui de la physique, qu'elle soit classique ou quantique. Il nous a beaucoup appris sur les propriétés que les langues naturelles partagent avec la pensée mais s'il flatte indiscutablement la représentation que nous nous faisons de notre humanité et se marie bien avec ce type de progrès de la pensée qui, de Pascal à Einstein en passant par Newton, ne peut que fasciner notre intelligence du monde et nous introduire à la vraie dignité attachée à notre espèce, ses outils et ses résultats ne rendent compte que de deux aspects du langage humain, qui en sont certes des caractéristiques importantes mais non spécifiantes : sa propriété combinatoire et sa gestion de ce qu'il ne montre pas. Le langage humain les partage avec d'autres objets du monde mais ils ne sont pas décisifs pour en faire ce qu'il est. De fait, le fonctionnement des langues naturelles, tous les faits de langue décrits jusqu'ici en cohérence avec l'ensemble auquel ils appartiennent le montrent et le prouvent, ne présente que peu d'analogies avec le fonctionnement de la pensée logique, mathématique ou heuristique qui définit le fonctionnement de ce paradigme scientifique.

### *4.2. Économie des échanges, sélection, évolution*

Le deuxième paradigme, né au confluent de la *Grammaire comparée* et de la *Théorie de l'évolution*, explique bien toutes les mutations linéaires qui ont fait évoluer les langues. Il décrit et parfois explique remarquablement bien l'évolution phonétique et ses conséquences mais n'arrive pas à décrire et *a fortiori* à interpréter autre chose que ces mutations ponctuelles. La syntaxe et la sémantique semblent échapper, dans ce qu'elles ont de plus spécifique, au champ d'application de ses méthodes. Le principe fondamental de ce paradigme *sélection parmi les candidats possibles à une fonction nécessaire de l'élément qui peut l'assurer au moindre coût*, a rencontré très vite ses limites dans tous les domaines de la langue où des redondances plus ou moins fortes et des formes plus ou moins

30. L'observation directe du vivant ne pose pas uniquement des problèmes éthiques. Elle pose aussi de nombreux problèmes techniques et théoriques non résolus. Ceux-là mêmes qui retardent considérablement aujourd'hui la recherche médicale fondamentale.

subtiles de mutations supportées par des éléments neutres[31] ont montré qu'elles étaient à l'origine d'un changement ou de la mise en place d'un dispositif de construction du sens. Il y a probablement à l'origine de l'échec de ce principe généralisé d'économie et d'efficacité une double contrainte que son cadre méthodologique et surtout idéologique s'interdit de dépasser : les mécanismes grammaticaux, bien qu'ils semblent, au moment de la grammaticalisation, des moyens de concentration, d'abrègement et de régularisation, donc d'économie, s'avèrent vite, dans de nombreux contextes, plus ou moins superflus, mais cela ne les empêche pas de persister. D'autre part, leur diversité ne se justifie pas, comme dans le cas de la diversification naturelle des espèces, par la nécessité d'un équilibre écologique. Dans le cadre de ce paradigme, la diversité linguistique et, singulièrement, la diversité grammaticale, reste un luxe parfaitement inutile. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si c'est au sein du versant idéologique de ce paradigme que se recrutent les tenants impénitents de cette langue naturelle universelle, fabriquée par des linguistes libérés des contingences du temps et de l'espace, que personne ne parlera jamais.

### *4.3. Structures modélisantes, conditionnement du réel et adaptation restreinte*

Le troisième paradigme a pour caricature le locuteur dérivé du rat dont l'expression répond, via une bibliothèque de plus en plus impressionnante même si on ne sait toujours pas comment on accède à son fichier, à des stimulations genre coup de pied ou piqûre d'aiguille. Il peut aussi être résumé par l'idée, difficilement discutable, qu'un élément quel qu'il soit est déterminé par les règles qui régissent sa circulation au sein des structures corrélées auxquelles il appartient ou, ce qui est équivalent, auxquelles il ne peut échapper. Ces deux définitions très différentes correspondent à des tendances contradictoires parmi les linguistes mais qui ont en commun, souvent, de favoriser dans les analyses les oppositions binaires et de donner toujours le pas à la forme et aux conditions du mouvement dynamique (reproduction, circulation, déplacement) sur toute autre considération. Ce paradigme rend bien compte de toute la part mécanique et surtout de toutes les zones inertes des langues naturelles. Il permet également de décrire et de comprendre l'effet modélisant des structures, qu'elles soient syntaxiques ou sémantiques, dans la production d'effets de sens et même parfois du sens lui-même. Il se trouve au confluent de trois découvertes qui ont eu des incidences majeures sur la compréhension non seulement des conduites humaines mais aussi de l'organisation générale des sociétés : le principe de classement des espèces végétales de Linné, le réflexe conditionnel de Pavlov et les structures élémentaires de la parenté de Lévi-Strauss. Le principe de classement dégage la propriété la plus pertinente d'un ensemble cohérent d'éléments. L'exploration des

31. Par exemple le *schwa* dont Ferdinand de Saussure a montré la fonction essentielle dans son fameux *Mémoire*.

conséquences comportementales du réflexe conditionnel a permis d'établir une homologie entre certaines propriétés distributionnelles de la langue et la structuration des conduites langagières. Les leçons tirées de la mise à jour des structures élémentaires de la parenté a servi de modèle à la notion, fondamentale en linguistique, de relation possible ou impossible au sein d'un ensemble fini et relativement réduit de structures. Enfin, les tenants de ce paradigme, à de rares exceptions près, se sont souvent distingués par un refus d'interpréter les données analysées dans des termes qui ne soient pas contenus dans la méthode même d'analyse. Ils manifestent généralement, comme les tenants du paradigme précédent, une forte allergie à l'analyse des intentions des sujets parlants ainsi qu'à la spéculation théorique notamment lorsque cette dernière attribue une signification au résultat d'une opération qui ne portait pas directement sur les constituants de cette signification.

### *4.4. La forme et la syntaxe des instructions crée le réel et le...vivant*

Un quatrième paradigme s'est fait jour avec l'ensemble des découvertes qui ont mené au corpus de connaissances actuelles sur la nature et la structure des trois éléments qui sont à l'origine de la vie et de sa perpétuation : l'ADN, l'ARN et les protéines. Ces découvertes, les méthodes qui s'y sont trouvées impliquées et le type de relations qui s'est révélé ont profondément ébranlé la représentation héritée des sciences physiques au profit de celle qu'imposait une discipline naissante : la biochimie. Aux affirmations de Lavoisier, s'attelant à une réforme radicale de la chimie, selon lesquelles les chimistes ne pourront y voir clair qu'en dotant leur discipline d'une langue, font écho ces affirmations de Francis Crick, l'un des deux découvreurs de la forme en double hélice de l'ADN : « *En rédigeant ce livre, j'ai voulu avant tout raconter certaines de mes expériences avant, pendant et après la période dite "classique" de la biologie moléculaire, qui commence en 1953 avec la découverte de la double hélice, et s'achève en 1966 avec l'élucidation* ***du code génétique (le dictionnaire qui relie le langage des acides nucléiques et le langage des protéines)***(C'est nous qui soulignons) » (Crick 89 : 5) et cette remarque « *...un physicien pourra éprouver des difficultés à faire de la biologie. En physique une approche fructueuse consiste à se laisser guider par des critères d'élégance et de simplicité, qui trouvent leur aboutissement dans une formulation mathématique abstraite. En biologie par contre, l'élégance et la simplicité sont souvent des leurres. En conséquence, le biologiste féru de théorie doit accorder bien plus d'importance que le physicien théorique aux résultats expérimentaux (aussi flous et embrouillés qu'ils puissent être)* (...) *Jusqu'à l'âge de trente ans, j'étais moi-même fort ignorant en biologie, exception faite de quelques notions très générales, car j'avais au départ une formation de physicien.* » (Ibid. 9). Enfin cette remarque : « *On peut se représenter une protéine comme un texte écrit dans un alphabet spécial constitué d'une vingtaine de lettres chimiques. À l'époque, on ne savait pas encore avec certitude si l'ordre des lettres était important (ce qui est effectivement le cas dans le texte). Cela fut démontré plus tard par le biochimiste Fred Sanger, mais on se doutait déjà qu'il devait en être ainsi. Bien sûr, un texte n'est en fait qu'une longue séquence de lettres. Par commodité, cette séquence est divisée en lignes, disposées les unes au-*

*dessus des autres, mais cela n'a pas grande importance puisque le sens n'est pas altéré si l'on fait attention à la manière dont on coupe les mots en fin de ligne. Peu importe qu'il s'agisse de lignes longues ou courtes, qu'elles soient nombreuses ou non. On savait que dans le cas des protéines les choses se passaient de manière tout à fait différente. L'ossature polypeptidique est régulière, mais les liaisons chimiques qui assurent sa cohésion sont souples, de sorte que les formes tridimensionnelles possibles sont nombreuses. Néanmoins, chaque protéine semblait avoir une forme propre, et pour de nombreuses protéines on savait que cette forme était compacte (le terme utilisé était "globulaire") plutôt qu'allongée (ou "fibreuse"). On savait obtenir un certain nombre de protéines sous forme de cristaux que l'on pouvait étudier par diffraction des rayons X. Les images ainsi obtenues laissaient penser que la structure tridimensionnelle de chaque type de protéine était toujours exactement (ou presque exactement) la même. En outre, de nombreuses protéines, lorsqu'elles étaient brièvement chauffées à 100°C, ou même à une température inférieure, étaient "dénaturées", comme si elles s'étaient dépliées et que leur structure tridimensionnelle avait été partiellement détruite. Lorsque cela se produisait, la protéine perdait en général ses propriétés catalytiques ou autres, ce qui suggérait très clairement que la fonction de la protéine* **dépendait de sa forme tridimensionnelle précise** (souligné dans le texte) » (Ibid. 49-50).

Le *secret de la vie* n'est pas encore vraiment trouvé puisque « *nous ne savons pas fabriquer, dans des conditions prébiotiques, les protéines et les acides nucléiques, macromolécules essentielles à la vie telle que nous la connaissons* » (Luisi 00 : 26) et que nous n'arrivons même pas à être d'accord sur *la définition de la vie* (Ibid. 27) mais il semble qu'un certain nombre de principes, règles ou relations, solidement vérifiés, qu'on ne connaissait pas il y a un siècle et qu'on n'a pu associer de façon cohérente que depuis la découverte de la *forme en double double de la structure de l'ADN*, balisent maintenant assez clairement le programme qui a le plus de chances de nous faire parvenir au but.

Reste à démontrer naturellement ce que *le secret de la vie* et le *secret du langage* ont en commun en plus d'une situation quasi équivalente mais qui pourrait n'être que le fruit du hasard entre ce qu'on en sait et ce qu'on pense pouvoir en savoir. Par delà les inévitables métaphorisations susceptibles de nous induire en erreur, il n'est pas trop déraisonnable de proposer quelques homologies :

(a) d'abord *entre les niveaux d'articulation et de codage* : au petit nombre – fini et non extensible – de *traits phonologiques* puis de *phonèmes* (20 à 50 dans pratiquement toutes les langues du monde) codant, à condition de satisfaire à des contraintes d'ordre et de structure, pour un nombre plus grand mais également fini et non extensible de syllabes[32], codant à leur tour, via un autre type de contraintes d'ordre et de structure, pour un nombre beaucoup plus grand, qu'on

32. Le maximum théorique d'unités monosyllabiques (obtenu par multiplication des phonèmes consonantiques, des phonèmes vocaliques et des tons lorsqu'il y en a) se situe entre 7.000 et 9.000 unités. L'existence d'un niveau d'articulation syllabique est à nos yeux à la fois indiscutable et indépendant de la controverse sur l'existence ou non de langues *strictement monosyllabiques* comme le chinois ou le thaï, c'est-à-dire de langues où les unités lexicales pleines – les unités non grammaticalisées – ne se réalisent que sous une forme monosyllabique.

peut cerner mais qui n'est pas borné à priori, d'entrées lexicales[33], codant à leur tour, toujours à condition de satisfaire à des contraintes d'ordre et de structure, pour un nombre a priori infini de phrases, codant à leur tour, et toujours à condition de satisfaire à des contraintes de forme, pour la construction du sens en discours, correspondent dans le cycle de construction de la vie un petit nombre – fini et non extensible – de nucléotides (5 dans une séquence de 4 : A, G, C, T/U) formant les bases ou acides nucléiques de l'ADN et de l'ARN qui codent, à condition de satisfaire à des contraintes d'ordre et de structure, pour un nombre plus grand mais fini et non extensible (20) de chaînes polypeptidiques ou acides aminés (c'est là le codage de l'*information génétique*), qui codent à leur tour, à travers le ribosome et grâce aux molécules de transfert (ARN messager) et aux enzymes, pour les protéines qui se plient au cours de leur synthèse et adoptent la forme tridimensionnelle qui leur permet de remplir leur fonction, soit seules soit par association avec d'autres protéines, ce qui rend la vie possible.

(b) dans le fait, déjà cité, mais qu'il faut fortement souligner, que l'information, qu'elle soit linguistique ou génétique, ne passe, n'est transférée, qu'à condition que ses vecteurs aient leurs constituants structurés dans un certain ordre et adoptent une configuration particulière au moment du transfert de l'information. Ceci a toujours été évident dans les langues, même si certaines théories linguistiques ont pu l'oublier, mais son importance n'a été reconnue au sein de la matière vivante qu'avec l'attribution en 1962 du Prix Nobel de Médecine à Jim Watson, Maurice Wilkins et Francis Crick pour « ...leurs découvertes concernant les structures moléculaires de l'acide nucléique et son importance dans le transfert de l'information au sein de la matière vivante » (Crick 89 : 72).

(c) dans le fait que la forme des configurations linguistiques ou biologiques, n'autorise la circulation de l'information qu'à condition que des *liaisons* et des *appariements* se produisent entre *entités asymétriques*[34]. Un exemple particulière-

---

33. C'est-à-dire correspondant aux entrées du dictionnaire général de la langue. Aux problèmes de grammaticalisation près : absence d'une entrée lexicale spécifique pour, par exemple, *singulier* ou *présent de l'indicatif*, ce niveau est celui des *monèmes* d'André Martinet. Il est difficile, sinon impossible, de faire vraiment fonctionner une langue dans des situations d'échange, de transmission d'informations, d'expression et d'imagination liées à une vie moyennement socialisée dans une zone de concentration démographique avec moins d'une vingtaine de milliers d'entrées de dictionnaire et il est rare qu'un dictionnaire de langue, même très ouvert à l'ensemble des pratiques humaines, compte, pour une époque se confondant avec une génération de locuteurs, plus de cent vingt mille entrées, mais s'agissant de ce niveau *a priori* ouvert c'est, contrairement aux niveaux précédents, la fluctuation qui, d'un locuteur à l'autre, est la règle.

34. C'est la *différence de potentiel* bien connue en physique pour ses propriétés dynamiques, la *différence de concentration* entre deux milieux qui provoque un échange d'éléments entre les deux, le *décalage* générateur de sens chez Roland Barthes mais plus généralement le fait qu'il semble que le vivant soit né d'une asymétrie constitutive : « *L'une des énigmes les plus connues à propos de l'origine de la vie est celle de l'homochiralité des protéines et des acides nucléiques. Les constituants élémentaires de ces macromolécules, acides aminés et nucléotides, possèdent une symétrie particulière : ces petites molécules ne sont pas superposables à leur image dans un miroir (comme nos mains, d'où le nom de "chiralité" pour cette propriété). En outre, tous les acides aminés qui constituent nos protéines et tous les nucléotides qui composent nos acides nucléiques sont du même type géométrique, un peu comme si nous n'avions que des mains gauches et des pieds droits. L'origine de cette singularité reste inexpliquée* » (Luisi 00).

ment éclairant est celui qui met en parallèle la *relation d'appropriation* qui peut, entre autres, exister entre un *prédicat nominal* (par exemple *conseil*) et son *support* (*donner*), et la nature de l'ARN de transfert ainsi que la manière avec laquelle il effectue son travail : « *L'idée principale* (de l'hypothèse de l'adaptateur) *était la suivante : on voit mal comment l'*ADN *ou l'*ARN*, sous quelque forme que ce soit, peuvent constituer un moule pour les chaînes latérales des vingt acides aminés standard. Par contre, il doit exister pour chaque structure un ordre caractéristique des groupes atomiques susceptibles d'établir des liaisons hydrogènes. J'avançai donc une théorie dans laquelle il existait vingt adaptateurs (un par acide aminé) et vingt enzymes spéciales. Chaque enzyme liait un acide aminé à son adaptateur. Cet ensemble diffusait ensuite vers l'ARN moule. Une molécule d'adaptateur ne pouvait s'attacher qu'aux seuls endroits où elle était susceptible de tenir en place en établissant des liaisons hydrogènes. Elle avait ainsi porté l'acide aminé jusqu'à l'endroit qui lui correspondait. Cette idée avait plusieurs conséquences. La plus importante, sur laquelle je veux insister ici, est que le code génétique pouvait avoir pratiquement n'importe quelle structure, puisque dans le détail cela dépendait de l'acide aminé qui allait de pair avec chaque adaptateur. (...) l'adaptateur était peut-être un petit fragment d'acide nucléique. (...) les adaptateurs sont ce que l'on appelle aujourd'hui des* ARN *de transfert. (...) j'eus du mal à admettre que ces* ARN *de transfert étaient mes adaptateurs parce qu'ils étaient bien plus gros que ce que j'imaginais, mais je compris rapidement que mes objections étaient dépourvues de tout fondement. (...) Au cours de cette période (...) Gamow et Ycas inventèrent un "code de combinaison" dans lequel* l'ordre *des bases d'un triplet était sans importance, et où seule comptait la combinaison des bases. Bien que cela fût peu plausible d'un point de vue structural, c'était séduisant car il se trouve qu'il n'y a que vingt manières de combiner quatre objets pris trois par trois. Encore une fois, rien ne permettait de prévoir quel acide aminé correspondrait à quelle combinaison. Pendant un moment on continua de penser que le code devait être chevauchant, et la recherche de restrictions sur la séquence d'acides aminés se poursuivit. (...) au début nous ne pouvions pas savoir avec certitude si certaines séquences n'existaient pas. (...) Sydney parvint à montrer que le nombre de triplets requis dépassait largement soixante-quatre et donc qu'*aucun *code à triplets chevauchants n'était possible. (...) Cela ne résolvait pas le problème géométrique. Au cours de la synthèse des protéines, comment un acide aminé pouvait-il s'approcher suffisamment de l'acide aminé suivant pour se lier à lui, puisque si le code n'était pas chevauchant leurs triplets devaient se trouver à une certaine distance l'un de l'autre ? Sydney suggéra que les adaptateurs avaient chacun une petite queue flexible, à laquelle était attaché l'acide aminé adéquat. (...) il s'avéra que Sydney avait raison.* ***Chaque* ARN *de transfert a une petite queue flexible sur laquelle vient se fixer l'acide aminé*** » (Crick 89 : 132-135).

(d) de même que l'un des acquis les plus difficilement discutables aujourd'hui de ce que l'on sait des propriétés des langues est ce formidable paradoxe de l'existence à pratiquement tous les niveaux de fonctionnement du langage d'une extraordinaire *redondance* tant dans les données que dans les outils disponibles, malgré le caractère très étroitement et rigoureusement distinctif des éléments et des procédures nécessaires à la construction du sens ici et maintenant dans une langue particulière, et qu'il paraît de ce fait peu raisonnable de ne pas reconnaître l'extrême pertinence de l'hypothèse de Zellig S. Harris selon laquelle les

mécanismes constitutifs de toute expression devaient à un moment ou à un autre procéder par *réduction des redondances* (Harris 88) : « *une de ces surprises* (parmi les choses étonnantes qui se produisaient constamment en biologie moléculaire dans les années soixante) *fut la découverte que, dans de nombreux cas, le tronçon d'*ADN *qui codait pour une seule chaîne polypeptidique n'était pas continu, comme nous l'avions supposé, mais était interrompu par* ***de longues séquences "dépourvues de sens"****. Ces séquences, appelées "introns", étaient éliminées de l'*ARN *messager par un processus appelé épissage. L'*ARN *messager résultant, dans lequel tous les fragments significatifs (appelés "exons") avaient été mis bout à bout, était ensuite exporté vers le cytoplasme de façon à diriger la synthèse, sur le ribosome, de ma protéine pour laquelle il codait. (...) Dans nos propres gènes les séquences dépourvues de sens (les introns) étaient souvent plus longues que les séquences "significatives" (les exons). (...) On découvrit également que l'*ADN *entre les gènes était passablement dépourvu de sens. La plus grande partie de notre* ADN, *peut-être même 90 % de celui-ci, semblait à première vue un fatras inutile* » (Crick 89 : 203/4).

(e) enfin, de même qu'il est clair qu'aujourd'hui l'un des défis les plus difficiles à relever, dans la théorie comme dans la pratique de la description et de l'usage des langues, est de prévoir et d'expliquer pour une langue donnée *toutes les combinaisons impossibles*, c'est-à-dire toutes les manières avec lesquelles on ne peut pas construire un sens qu'une autre manière de procéder nous permet de transmettre[35], « ce que l'on appelle le dogme central de la biologie moléculaire est une hypothèse ambitieuse qui essaye de prédire quels transferts d'information ne peuvent pas avoir lieu ». Et pour terminer ce parcours sommaire des homologies, en réponse à ceux qui perdent un temps précieux – preuve que l'enjeu est important ! – à essayer de prouver que l'on peut tout dire et qu'il n'y a ni grammaire ni agrammaticalités, cette cerise sur le gâteau : « *Dans une éprouvette, un brin simple d'ADN peut servir de messager, mais cela ne se produit probablement jamais dans la nature* » (Crick 89 : 235).

## 5. Conclusion

Faire sens c'est, à travers les mots et leur grammaire, configurer des formes qui ont du fait même de leur forme, comme c'est le cas de l'ADN codant pour les chaînes polypeptidiques, le pouvoir de donner des instructions qui codent, sous une version très abrégée, des définitions très redondantes. Cet article a voulu montrer comment et pourquoi le cadre général des matrices définitoires permet de traiter ces instructions et notamment, pour rendre compte des enchaînements discursifs, d'intégrer aux données d'une analyse strictement grammaticale et dérivationnelle du lexique, celle de son analyse sémantique en arguments internes.

35. Sur notre emploi des notions de *sens* et d'*information*, *cf.* Leeman 96a & 96b.

Le modèle définitoire, générateur d'une description non métalinguistique de la grammaire et de la sémantique des expressions observables, dont nous venons de présenter les grandes lignes ne se confond en aucune manière avec les procédures empiriques, les principes d'analyse et les théories sur lesquelles il s'appuie et auxquelles il est largement redevable. Certes, ce modèle est compatible avec pratiquement n'importe quel système consistant de traitement automatique couplé avec un dictionnaire électronique construit selon les principes développés au sein de l'école du *lexique-grammaire*[36], mais il est clair que nous ne tirons pas les mêmes conséquences des taxinomies développées au sein du lexique-grammaire jusqu'en 1981 (Gross 81) et que par la suite les propriétés retenues pour établir ces taxinomies ont sensiblement divergé avec pour conséquence une conception parfois très différente aussi bien de la notion de figement (Ibrahim 96a, 99a & 99b) que de celle, pour nous tout à fait centrale, de support (Ibrahim 96a, 96b, 97a, 99a & 99b comparés à Gross 98) que, contrairement à Maurice Gross, nous distinguons soigneusement de celle d'opérateur, de même d'ailleurs que nous la distinguons, contrairement à d'autres auteurs, de toute forme d'auxiliation verbale. Divergence accentuée par une lecture différente et différemment focalisée des textes fondateurs de Z. S. Harris. Si le principe des classes d'équivalences reste un dénominateur commun à notre modèle et aux démarches qui s'inscrivent au sein du *lexique-grammaire*, nous avons montré très tôt (Ibrahim 79 & 84) qu'il était indispensable de dépasser l'analyse distributionnelle même étendue aux classes de transformations et de restructurations. Z. S. Harris n'a d'ailleurs poussé à son terme cette démarche que pour montrer que, si c'était un outil indispensable pour connaître exactement l'extension des contraintes formelles, il était impératif, pour comprendre la grammaire, de dépasser l'outil. C'est pourquoi il a esquissé les contours d'une grammaire applicative régie par un double système de description autonymique et de paraphrases transformationnelles (Harris 69) et fondée sur un principe unique : *la réduction des redondances générées par la levée des contraintes distributionnelles*[37]. Ce programme, qu'il a commencé à conceptualiser dans les années 70 (Harris 76) et dont il a donné une présentation synthétique simplifiée quelques années avant sa mort[38] (Harris 88) n'a pratiquement jamais été vraiment pris en compte au sein du *lexique-grammaire*. Il est au cœur de notre modèle.

---

36. Notamment le système INTEX (Silberztein 93, 96 & 98).

37. Sur ce point, la convergence avec l'esprit sinon la lettre du programme minimaliste de N. Chomsky est frappante. Mais les deux linguistes sont irréconciliables sur un point central : alors que Harris a toujours recherché l'origine et l'explication des mécanismes langagiers dans les structures mêmes des langues, Chomsky les a toujours cherchés en dehors d'elles, que ce soit dans un modèle de type logico-cybernétique ou dans une modélisation du fonctionnement du cerveau. C'est ainsi que des phénomènes spécifiquement intralinguistiques, comme l'autonymie ou les classes d'équivalence que toutes les langues construisent au sein des groupes nominaux complexes, échappent presqu'entièrement aux champs d'application des différentes versions de ses grammaires.

38. Survenue dans la nuit du 21 au 22 mai 1992 à l'âge de 82 ans. Zellig S. Harris est né à Balta en Ukraine.

Dès le début (Ibrahim 79 & 84), ce modèle a greffé sur la perspective harrissienne deux dimensions complémentaires qui impliquaient des décompositions sémantiques à cheval entre la grammaire proprement dite et une approche analytique du lexique : d'une part celle d'*objet interne* (qui permet par simple dérivation morphologique de superposer la fonction, l'ordre d'enchaînement et le sens d'un mot : *un chanteur chante une chanson)* et d'autre part celle de la possibilité pour une *classe naturelle* de servir d'*analyseur* à une autre classe naturelle, par exemple celle des verbes de mouvement orienté de structure $N°_{\text{-hum}}\ V_{\text{-mt}}\ V_{\text{-inf}}\ \Omega$ par rapport aux verbes de communication de structure $N°_{\text{-hum}}\ V$ *à* $N^2{}_{\text{-hum}}\ Que\ P$ ou $N°_{\text{-hum}}\ V\ N^1{}_{\text{-hum}}$ *de* $\Omega$ au sein d'une structure matricielle. Ainsi (*menacer = quelqu'un fait aller de l'endroit où il se trouve vers l'endroit où se trouve quelqu'un des (sons + gestes) sous forme de menaces).* Mais il a manqué pendant longtemps à l'élaboration des matrices, malgré un affinement et une complexification de leur forme (Ibrahim 94, 96a, 96b, 97b & 98) des constituants indispensables à la construction du sens que ne généraient pas les grammaires de redondances mises en œuvre : ces constituants régissaient des enchaînements discursifs mais ne semblaient pas laisser de traces morpho-syntaxiques sur l'expression observée. La *Théorie de l'argumentation dans la langue* d'Anscombre et Ducrot décrivait bien l'espace et les conditions *extérieures* des enchaînements. Elle ne les intégrait pas à la grammaire et à la structure lexicale des expressions. La *Théorie des Blocs sémantiques*, comme nous l'avons expliqué plus haut, intègre parfaitement la sémantique des enchaînements dans le cadre définitoire de nos matrices grâce à sa conception des arguments internes et du couple de connecteurs prototypiques qui les relient par projection, c'est-à-dire en autorisant la reconstitution de la relation prototypique à partir d'une série ouverte de connecteurs via des restructurations.

Le langage de description de notre modèle se veut universel. Il peut, dans son état actuel, mais à un coût relativement élevé dû au mode de prise en compte des relations d'appropriation, servir de langage pivot dans un système de traduction automatique ou de langage interprétatif pour lever les ambiguïtés dans un système de reconnaissance à des fins d'analyse textuelle ou documentaire. Mais cet aspect reste secondaire, n'en déplaise à ceux qui confondent les enjeux, majeurs pour notre destin d'êtres humains, d'une compréhension véritable du fonctionnement des langues en relation avec celui du langage, avec ceux, toujours dérisoires quelle que soit la mise, d'un fonds de commerce informatisé. La maîtrise des applications commerciales, quand elle n'a pas de retombées directes sur la recherche fondamentale, la retarde et peut même parfois la tuer comme on le voit parfois, et à notre goût trop souvent, dans les relations difficiles de la recherche médicale et biologique et de l'industrie pharmaceutique. L'ambition universaliste vise ici à refonder une typologie linguistique où la nature du langage de description que nous utilisons serait le sujet du débat qui prendrait le relais de celui qui a opposé au XIX^e^ siècle Wilhelm von Humboldt à Abel-Rémusat (Rousseau/Thouard 99). La nature de ce langage, qui présuppose une prééminence du renvoi aux formes nominales, au détriment des formes verbales ou adjectivales, et qui pose explicitement qu'il n'y a pas d'analyse linguistique possible sans dépliage des contraintes grammaticales dans un ensemble non

contraint de la langue analysée, donne à la question de l'existence de langues réputées *sans catégories grammaticales* voire *sans grammaire* ou *sans morphologie* tout en ayant un minimum de syntaxe, comme le chinois[39] ou le thaï, une importance centrale. Cette question y serait traitée d'autant mieux que notre langage de description établit un continuum entre les formes grammaticalisées et les formes lexicalement pleines d'une langue alors que cette répartition n'est jamais la même d'une langue à l'autre.

Enfin, les matrices définitoires constituent des extensions maximales à partir desquelles différents types de reformulations par abrègement sont non seulement possibles mais calculables et évaluables, que ce soit en termes d'impact informatif ou argumentatif. Les réductions de redondances construisent alors simultanément le raccourci grammatical et le sens pleinement actualisé de l'usage ordinaire.

Nogent-sur-Marne, samedi 30 décembre 2000

**Références bibliographiques**


BARTHES, Roland, 1978, *Leçon*, Paris : Seuil.

CADIOT, Pierre, & FURUKAWA, Naoyo (éds), 2000, *La prédication seconde, Langue française* 127, septembre, Paris : Larousse.

CAREL, Marion, 1992, *Vers une formalisation de la théorie de « l'argumentation dans la langue »*, Thèse pour le doctorat de Mathématiques et Applications aux Sciences de l'Homme, Paris : École des Hautes Études en Sciences Sociales.

- 1994, « L'argumentation dans le discours : argumenter n'est pas justifier », *Langage et Société* 70, 61-81.
- 1995, « Trop : argumentation interne, argumentation externe et positivité » in *Théorie des Topoï*, J.C.Anscombre, ed., Kimé, chap. 6.

CAREL, Marion & DUCROT, Oswald, 1999, « Le problème du paradoxe dans une sémantique argumentative », *Langue française* 123, septembre, 6-26.

CHOMSKY, Noam, 1965, *Aspects of the theory of Syntax*, Cambridge, MA : MIT Press.

- 1981, *Lectures on Government and Binding*, Dordrecht : Foris.
- 1986, *Knowledge of Language*, New York : Praeger.
- 1993, « A minimalist program for linguistic theory », *in* K. Hale and J. Kayser (eds) *The view from Building 20*, Cambridge, MA : MIT Press, 1-52.
- 1995, *The Minimalist Program*, Cambridge, MA : MIT Press.
- 1998, « Minimalist inquiries: the framework » MS, MIT.
- 2000, *New Horizons in the Study of Language and Mind*, Cambridge : Cambridge University Press.


39. Pour un exposé critique de l'évolution de ce point de vue chez les Chinois à partir de l'étude d'un cas précis et sans oublier l'arrière-plan de la tradition grammaticale indo-européenne, on lira avec profit Hagège 75 : 21-44.

CRICK, Francis, 1989, *Une vie à découvrir : de la double hélice à la mémoire*, Paris : Éd. Odile Jacob, 242p. [Trad. fr. de *What mad pursuit: a personal view of scientific discovery*, 1988, New York : Basic Books Inc.]
DALADIER, Anne, 1978, *Quelques problèmes d'analyse d'un type de nominalisation et de certains groupes nominaux en français*, Thèse de 3e cycle, Université de Paris 7.
DUCROT, Oswald, 1972, *Dire et de ne pas dire : principes de sémantique linguistique*, Paris : Hermann.
– 1982, « Note sur l'argumentation et l'acte d'argumenter », *Cahiers de linguistique française* 4, 143-163.
– 1995, « Les Modificateurs déréalisants », *Journal of Pragmatics*, vol. 24, n° 1-2, p. 45-72.
DUCROT, Oswald & CAREL, Marion, 1999, « Les propriétés linguistiques du paradoxe : paradoxe et négation », *Langue française* 123, 27-40.
GROSS, Maurice, 1975, *Méthodes en syntaxe*, Paris : Hermann.
– 1976, « Sur quelques groupes nominaux complexes », *Méthodes en grammaire française* (Chevalier, J-C. & Gross, M. éds), Paris : Klincksieck, 97-120.
– 1978, « Observations on Semantic Theories », *Theoretical Linguistics*, Vol. 5, n° 1, Berlin-New York : Walter de Gruyter, 3-18.
– 1981, « Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique », *Langages* 63, septembre, *Formes syntaxiques et prédicats sémantiques*, Paris : Larousse, 7-53.
– 1983, « Syntaxe et localisation de l'information », *Information et communication* (A. Lichnerowicz, F. Perroux, G. Gadoffre, eds), Paris : Maloine, 85-110.
– 1994, « La structure d'argument des phrases élémentaires », *Lingua franca*, n° 1, Fasano : Schena Editore, 7-18.
– 1996, « Les verbes supports d'adjectifs et le passif », *Langages* 121, *Les supports* (Amr Helmy Ibrahim, éd.), Paris : Larousse, 8-19.
– 1998, « La fonction sémantique des verbes supports », *Travaux de linguistique* 37, *Le lexique-grammaire* (B. Lamiroy, éd.), Bruxelles : Duculot, 25-47.
HAGÈGE, Claude, 1975, *Le problème linguistique des prépositions et la solution chinoise (avec un essai de typologie à travers plusieurs groupes de langues)*, Société de Linguistique de Paris, Louvain : Éditions Peeters.
– 1986, *L'homme de paroles : contribution linguistique aux sciences humaines*, 2e éd., folio 49, Paris : Fayard.
HARRIS, Zellig Sabbetai, 1969, « The Two Systems of Grammar: Report and Paraphrase », *Papers in structural and transformational Linguistics*, Dordrecht : D. Reidel.
– 1976, *Notes du cours de syntaxe*, Paris : Seuil.
– 1988, *Language and Information*, New York : Columbia University Press.
IBRAHIM, Amr Helmy, 1978, « Coordonner pour argumenter », *Semantikos* Vol.2, n° 2-3, 21-43.
– 1979, *Étude comparée des systèmes verbaux de l'arabe égyptien, de l'arabe moderne et du français*, Doctorat d'État (574 p. + 30 pages de tableaux), Université de Paris VII.
– 1984, « Sur le statut de quelques accidents syntactico-sémantiques », *De la syntaxe à la pragmatique* (Actes du Colloque de Rennes de Nov. 1979), *Linguisticae Investigationes Supplementa*, vol. 8, Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins Publishing Company.
– 1989, « Productivité par abréviation, réduction ou effacement », *Lexiques* (Amr Helmy Ibrahim, ed.), Paris : Hachette, 42-51.
– 1994a, « Théorie générale : De la nature du support de neutralité articulant l'arbitraire et le motivé dans les langues », 15-63, *Supports, opérateurs, durées*. Textes réunis par Amr Helmy Ibrahim, n° 1 des travaux de la Cellule de Recherche Fondamentale en Linguistique Française et Comparée de l'Université de Franche-Comté, Vol. 23 de la

Série Linguistique et sémiotique, Vol. 516 des Annales Littéraires de l'Université de Besançon, Paris : Les Belles Lettres.
- 1994b, « Un cas de spécificité linguistique maximale : les termes supports », *Théories, données et pratiques en FLE*, Col. UL 3, Lille, P.U.L. (Presses Universitaires de Lille), 187-197.
- 1996a, « La forme d'une théorie du langage axée sur les termes supports », 99-120. & « Les supports : le terme, la notion et les approches », *Langages* 121, Paris : Larousse.
- 1996b, « Peut-on, en français, reconnaître automatiquement un support de péjoration ? » *Lexique, syntaxe et analyse automatique des textes*, Hommage à Jean Dubois, *LINX* 34/35, Université de Paris X – Nanterre, 57-77.
- 1997a, « Les supports lexico-syntaxiques du non-fini en français et en arabe », *Semiotics around the World: Synthesis in Diversity*, New York/Berlin : Mouton de Gruyter, 203-207.
- 1997b, « Pour une définition matricielle du lexique », *Cahiers de Lexicologie*, Vol. 71 – 2, Paris : Didier Érudition, 155-170.
- 1997c, « La mémoire cinétique des termes supports », *in* Clas, André, Mejri, Salah, Baccouche, Taïeb, *La mémoire des mots*, Actes du colloque de Tunis 25-27 sept., Col. Universités francophones, Tunis/Montréal : SERVICED/AUPELF, 235-243.
- 1998, « Peut-on reconnaître automatiquement les supports lexico-syntaxiques du non-fini en français et en arabe ? », *BULAG* 23, *Figement et T.A.L.*, Besançon : Presses Universitaires Franc-Comtoises, 245-272.
- 1999a, « Constructions figées et constructions à supports », *in* Mejri, Salah, Clas, André, Gross, Gaston, Baccouche, Taïeb, *Le figement lexical*, Actes des 1res Rencontres Linguistiques Méditerranéennes de Tunis, 17-19 septembre 1998, Tunis : Université de Tunis I / CERES, 373-387.
- 1999b, « Justification d'une classification des verbes en six classes asymétriques hiérarchisées », *in* Victorri, Bernard, François, Jacques, *Sémantique du lexique verbal*, Actes de l'Atelier de Caen, 22-23 janvier 1999, Cahier de l'ELSAP, (UPRES-A 6047), Caen : Université de Caen, 99-107.
- 1999c, « Les prépositions comme trace ou équivalent d'un support », *Revue de Sémantique et de Pragmatique* 6, Orléans : Presses universitaires d'Orléans, 89-102.
- 2000a, « Fonction et traduction des répétitions dans le Coran : modulation du même *versus* dissimilation dans la construction du sens », *Traduire, reprises et répétitions*, Textes réunis par A. Ibrahim & H. Filali, n° 2 des travaux de la Cellule de Recherche Fondamentale en Linguistique Française et Comparée de l'Université de Franche-Comté, Vol. 675 des *Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté*, Besançon : Presses Universitaires Franc-Comtoises – Paris : Les Belles Lettres, 139-169.
- 2000b, « Constantes et variables de la grammaire des supports dans quelques langues romanes », Actes du XXIIe Congrès International de Linguistique et de Philologie romanes, Bruxelles 1998. Volume VI *De la grammaire des formes à la grammaire du sens*, Tübingen : Max Niemeyer Verlag, 241-251.
- 2001a,« Pour réduire la métalangue dans la terminologie linguistique : la redondance », Actes du colloque de Grenoble Métalangage et terminologie linguistique, mai 1998, Col. Orbis / Supplementa, Louvain : Peeters, 209-224.
- 2001b, « Une classification des verbes en six classes asymétriques hiérarchisées », *Syntaxe & Sémantique* 2, Caen : Presses Universitaires de Caen, 81-98.
- 2001c, « Les verbes supports en arabe », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, Tome XCVI, Louvain : Peeters.
- Manuscrit, *Arguments internes, supports, classifieurs : une analyse matricielle des langues.*

*La Recherche* 336, novembre 2000, *Les origines de la vie : trois chimistes et un biologiste racontent*, notamment : Luisi, Pier Luigi, « L'assemblage des macromolécules », 25-29 ; Ourisson, Guy *et alii*, « Ébauche de cellules », 29-32, & Forterre, Patrick, « L'origine du génome », 34-39.

LEEMAN, Danielle, 1996a, « Le "sens" et l'"information" chez Harris », *LINX – Du dire et du discours, Hommage à Denise Maldidier*, Nanterre : Université Paris X, 209-221.

– 1996b, « La valeur fondamentale et l'invariant linguistique : quelques questions », *Modèles linguistiques*, Tome XVII, Fas. 1, 203-232.

MARTINET, André, 1970, *La linguistique synchronique*, Paris : PUF.

MARTINOT, Claire, 1994, *La reformulation dans les productions orales de définitions et d'explications. Enfants de classe maternelle*, Thèse de doctorat, Université Paris-VIII.

– 2000, « Étude comparative des processus de reformulation chez des enfants de 5 à 11 ans », *Langages* 140, décembre, *Acquisition et reformulation* (Claire Martinot éd.), Paris : Larousse, 92-127.

ROUSSEAU, Jean & THOUARD, Denis (éds), 1999, *Lettres édifiantes et curieuses sur la langue chinoise – Humboldt / Abel-Rémusat (1821-1831)*, Villeneuve-d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion.

SAUSSURE, Ferdinand de, 1879, [1984], *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes* (Recueil des publications scientifiques de Ferdinand de Saussure), Genève-Paris : Slatkine Reprints.

WATSON, James D., (1968), 1984, *La double hélice : compte-rendu personnel de la découverte de la structure de l'ADN*, Paris : Robert Laffont (1re éd.) & Hachette (éd. consultée comprenant une préface par *Étienne Beaulieu* et un dossier scientifique – Col. *Pluriel*, 320 p.).

Persee

# Abstracts

In: Langages, 35e année, n°142, 2001. pp. 127-128.

Citer ce document / Cite this document :

Abstracts. In: Langages, 35e année, n°142, 2001. pp. 127-128.

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458-726X_2001_num_35_142_886

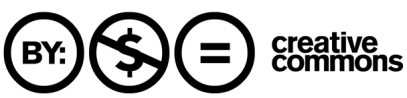

# ABSTRACTS

Marion CAREL : **Argumentation interne et argumentation externe au lexique : des propriétés différentes**

According to Anscombre and Ducrot, words can be described by means of argumentative discourses. In fact, there are, I believe, two kinds of relations between words and argumentative discourses. This paper aims at defining them. It aims at distinguishing the relation of *indulgent* and *il est indulgent donc il est aimé* from the relation of *indulgent* and *elle avait commis une faute pourtant il ne l'a pas punie*.

Key words: Argumentation, Lexicon, Paradox, Grading, Negation, Semantic Block.

Oswald DUCROT : **Critères argumentatifs et analyse lexicale**

The meaning of words is studied within the framework of Carel's theory of « blocs sémantiques ». Each word is defined by a set of argumentative discourses, containing DONC (*therefore*) or POURTANT (*however*). Thus, neither things, nor ideas, are involved in lexical description, and criteria can be established to choose between the various definitions that each studied word seems to have.

Key words: Argumentation, Lexicon, Paradox, Grading, Negation, Semantic Block

Persée creative commons BY: =

María Marta GARCÍA NEGRONI : **Les connecteurs espagnols *ENCIMA/ADEMÁS* : Argumentation transgressive et argumentation normative**

This paper describes the discourse function of two additive connectives in Spanish: *ENCIMA* [*moreover*] and *ADEMÁS* [*furthermore*]. The study aims to demonstrate that the difference in signification between these two additive connectives can be explained appealing to normative and transgressive argumentations, following the notions defined by the *Theory of Argumentation in Language* and, more specifically, by the *Theory of Semantic Blocks*. Thus, we can explain that when using *ADEMÁS* we have to interpret the first of the connected segments as evoking normative argumentations with *therefore* [fr.: *donc*] and the occurrence of *ENCIMA* in an enunciation as imposing a transgressive interpretation with *nevertheless* [fr.: *pourtant*].

Key words: Connectives, Argumentation, Semantic Block, Normative,

Jean-Claude ANSCOMBRE : **Le rôle du lexique dans la théorie des stréréotypes**

The aim of this article is to develop the claim made in earlier papers that the standard form (±P, ±Q) of the topoï at work in the *Theory of Argumentation in*

*Language* are in fact contrary to the basic claims this theory relies on. After examining several objections, an alternative theory will then be suggested, namely the *Theory of Stereotypes*, based on ideas adapted from Putnam, Kripke, and others. This theory, apart from evading the above mentioned objections, is consistent with the basic hypothesis of the *Theory of Argumentation in Language*, and moreover, provides a more satisfactory explanation for a wide range of facts.

Key words: Argumentation, Stereotypes.

Heronides MOURA : **Dénotation et argumentation dans le discours**

This paper, developed within the frame of dynamic semantics combined with the precisification principle, proposes a new distinction between polysemy and vagueness. According to this distinction, a polysemous word is underspecified in relation to a set of lexicalized precisifications, whereas a vague word is underspecified in relation to a set of precisifications which are not lexicalized. It is also proposed that, notwithstanding the independence of denotative and argumentative levels, neither of these levels can be bypassed in the semantic representation.

Key words: Dynamic semantics, Precisification, Underspecified, Denotative level.

Amr Helmy IBRAHIM : **Argumentation interne et enchaînements dans les matrices définitoires**

To make sense is to set up, through the words and their grammar, the shapes that have, just by being shaped as they are, alike DNA coding for polypeptidic chains, the power to give instructions that code, in an abridged version, for very redundant definitions. This paper shows how and why the general framework of defining matrixes allows to deal with these instructions and, namely, with the aim of accounting for the chains in discourse, to integrate into the analysis of a strictly grammatical and derivational lexical data, that of the semantics of internal arguments.

Key words: Internal arguments, Matrixes, Definition, Lexicon, Grammar, Chains, Redundancy.

Composition : Axel Micro

Achevé d'imprimer par Chirat
Dépôt légal : juin 2001
Imprimé en France